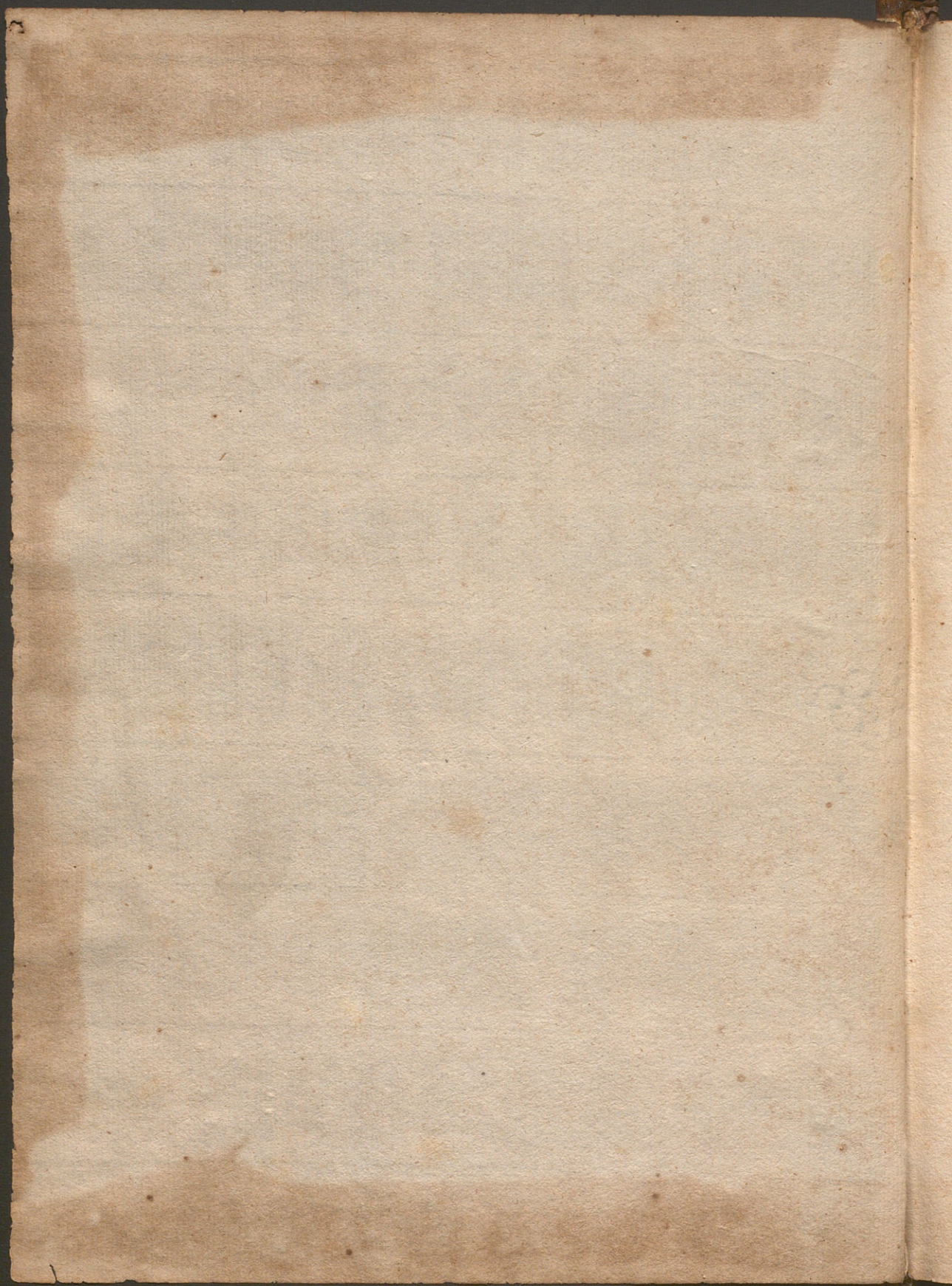


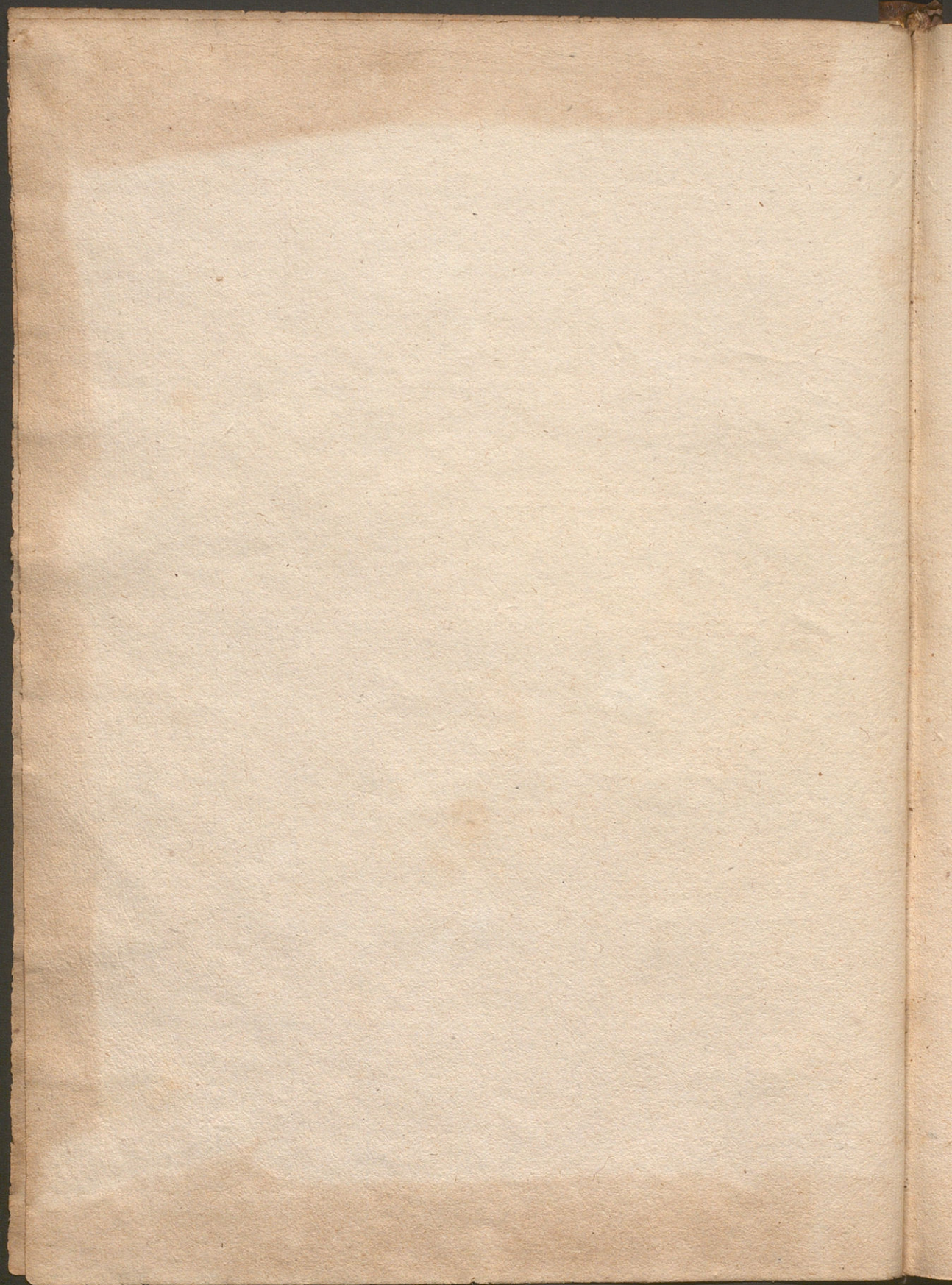
Sqx ✓

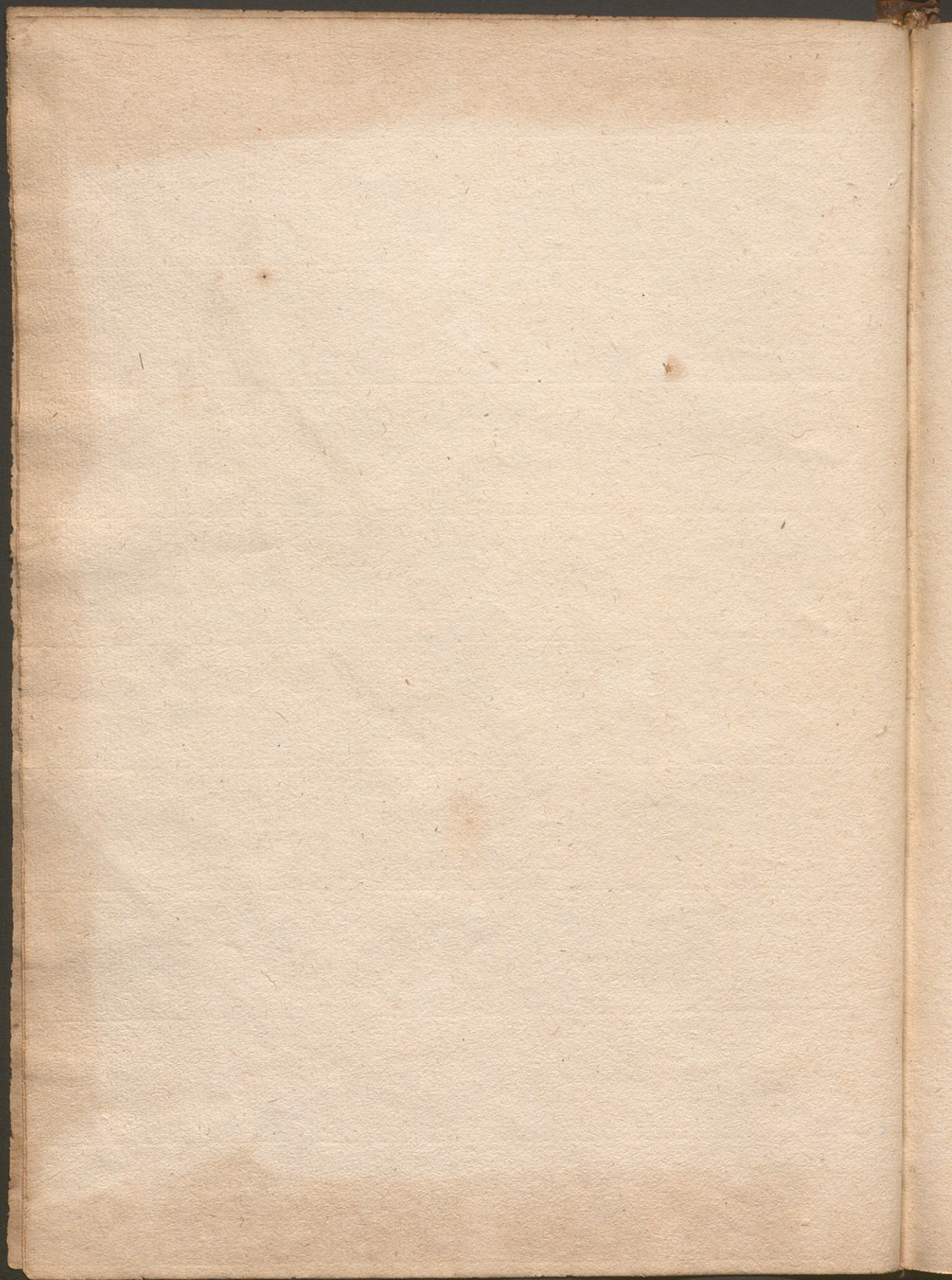
C 28

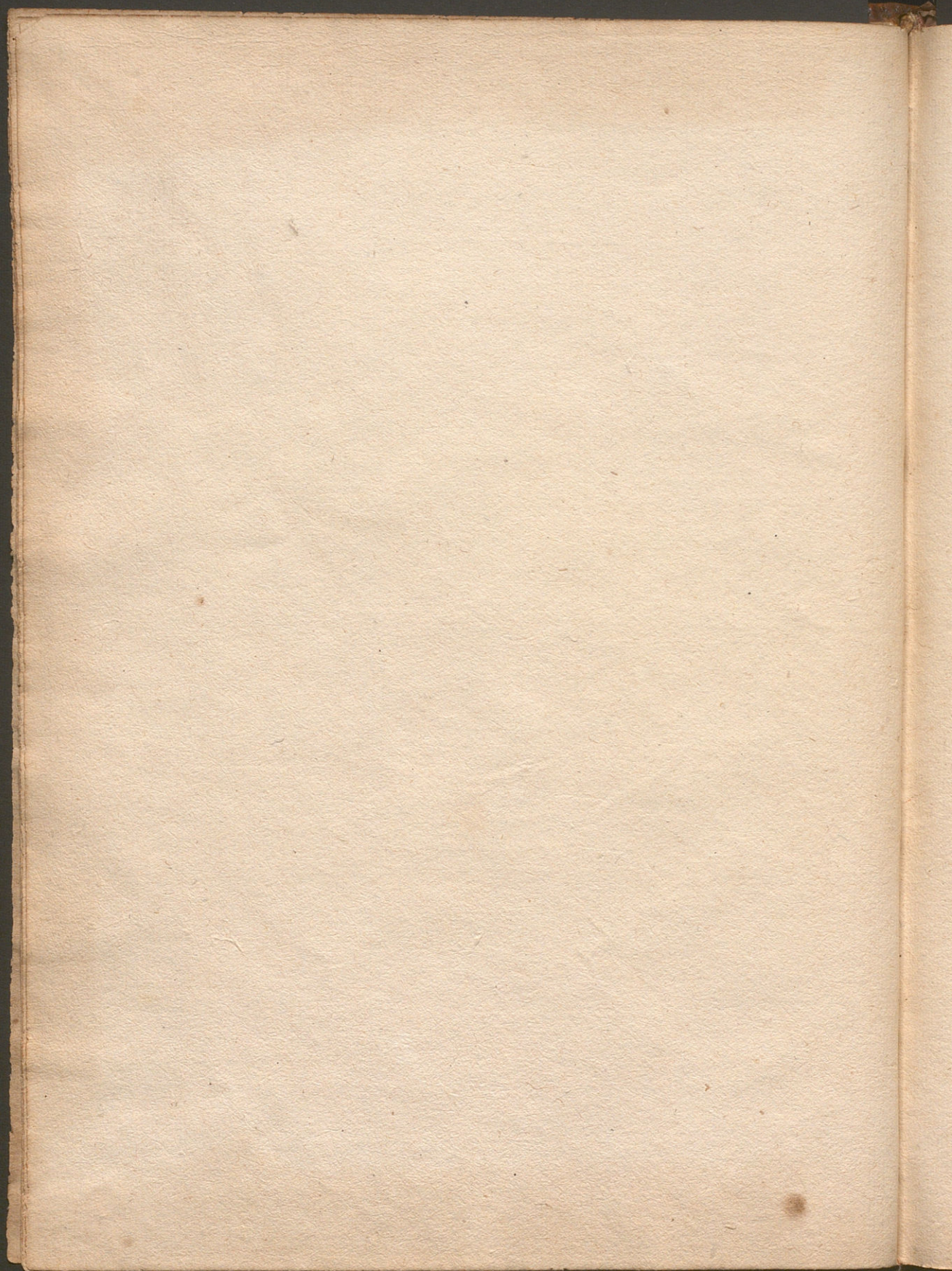
1684

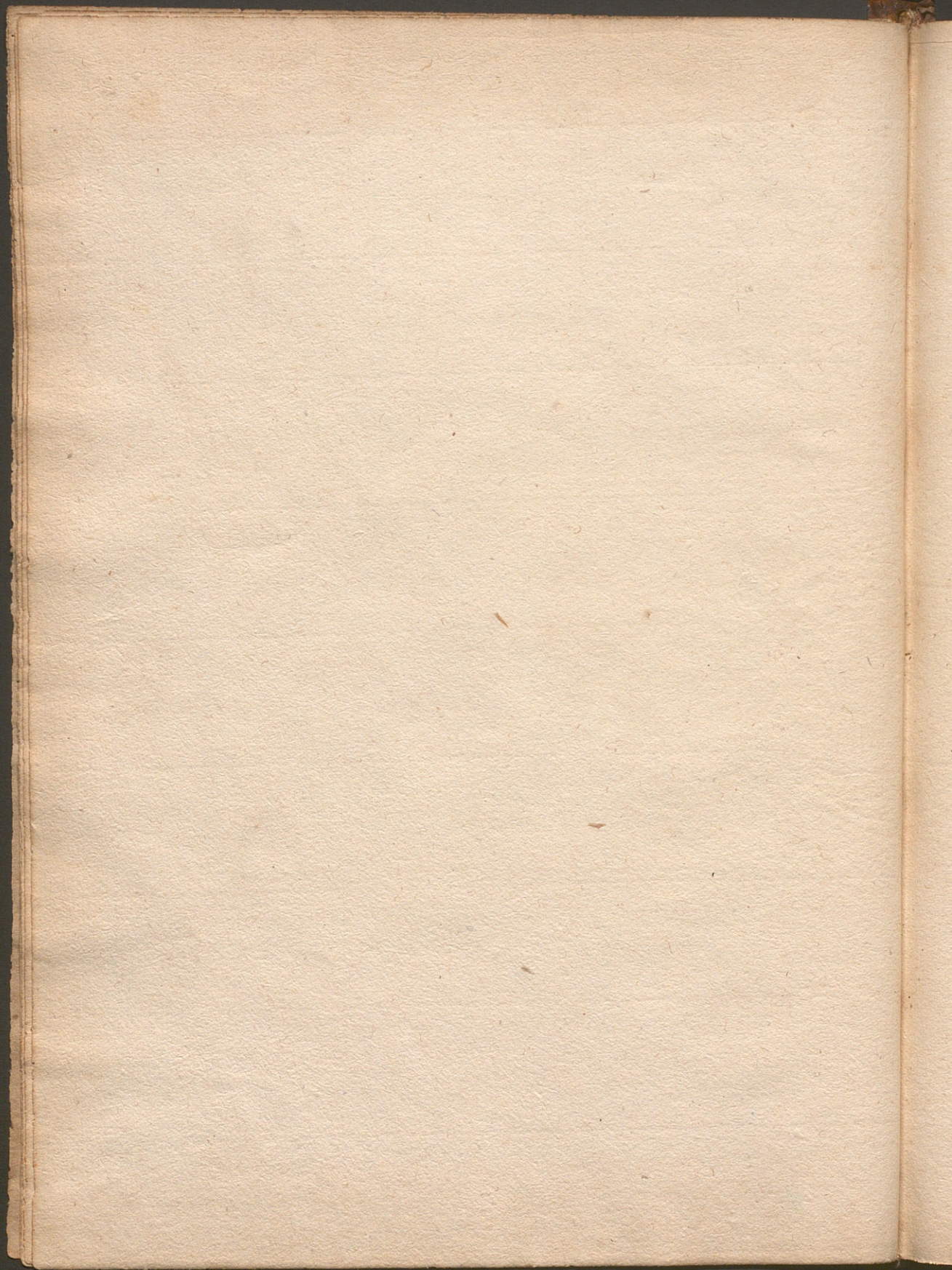
E.et.N.Le.P.
de.L.C.de.V.

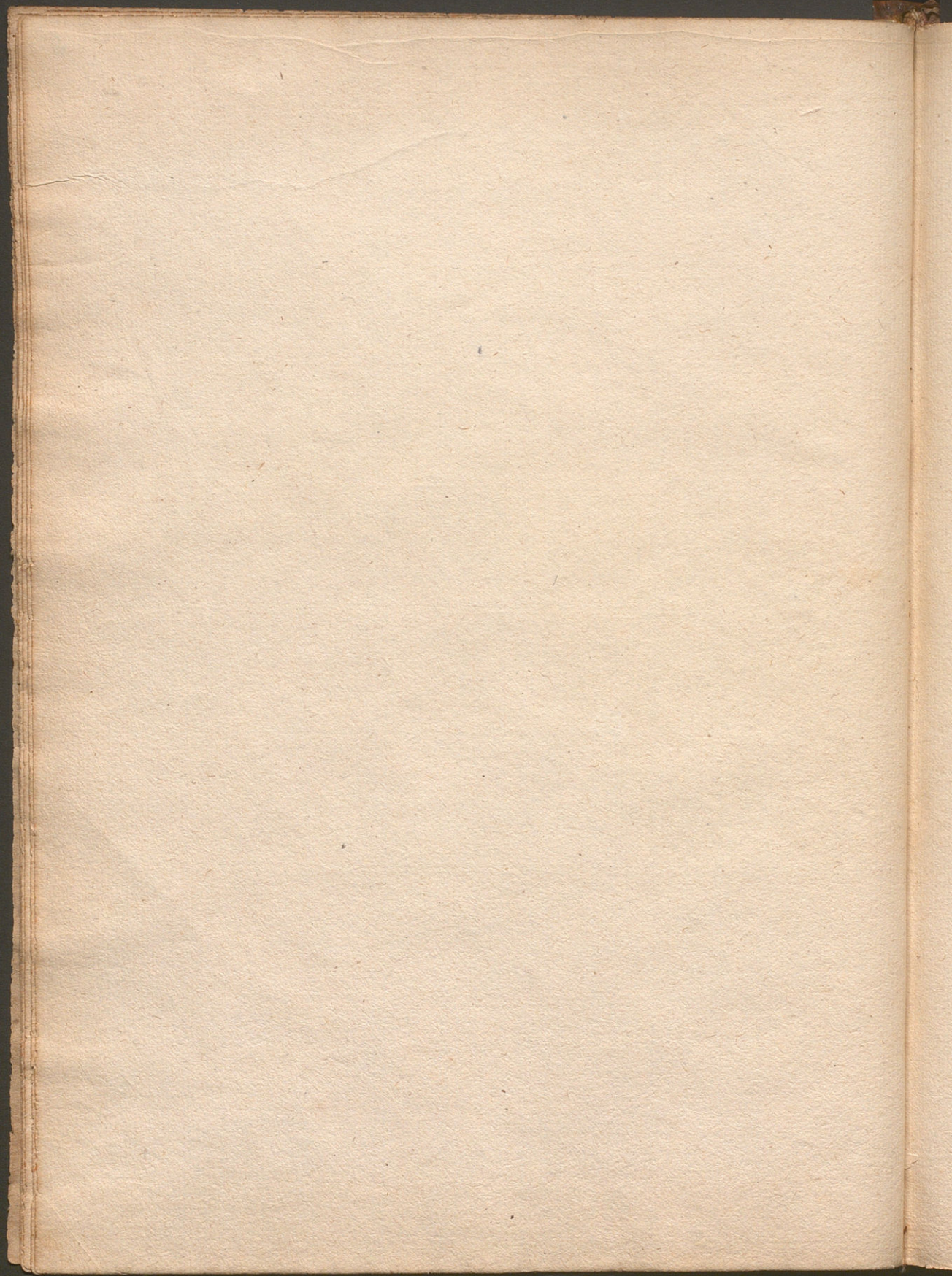


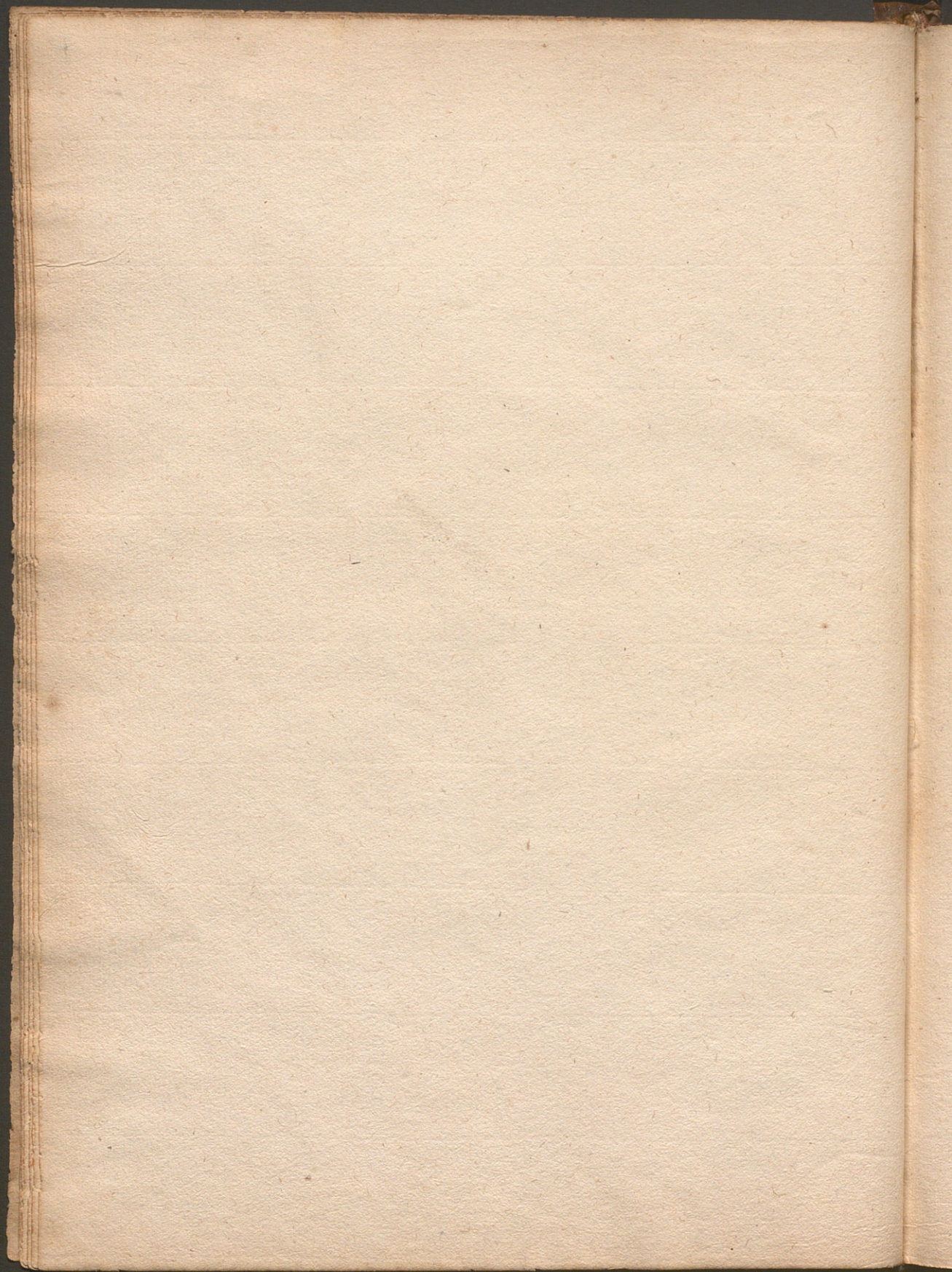


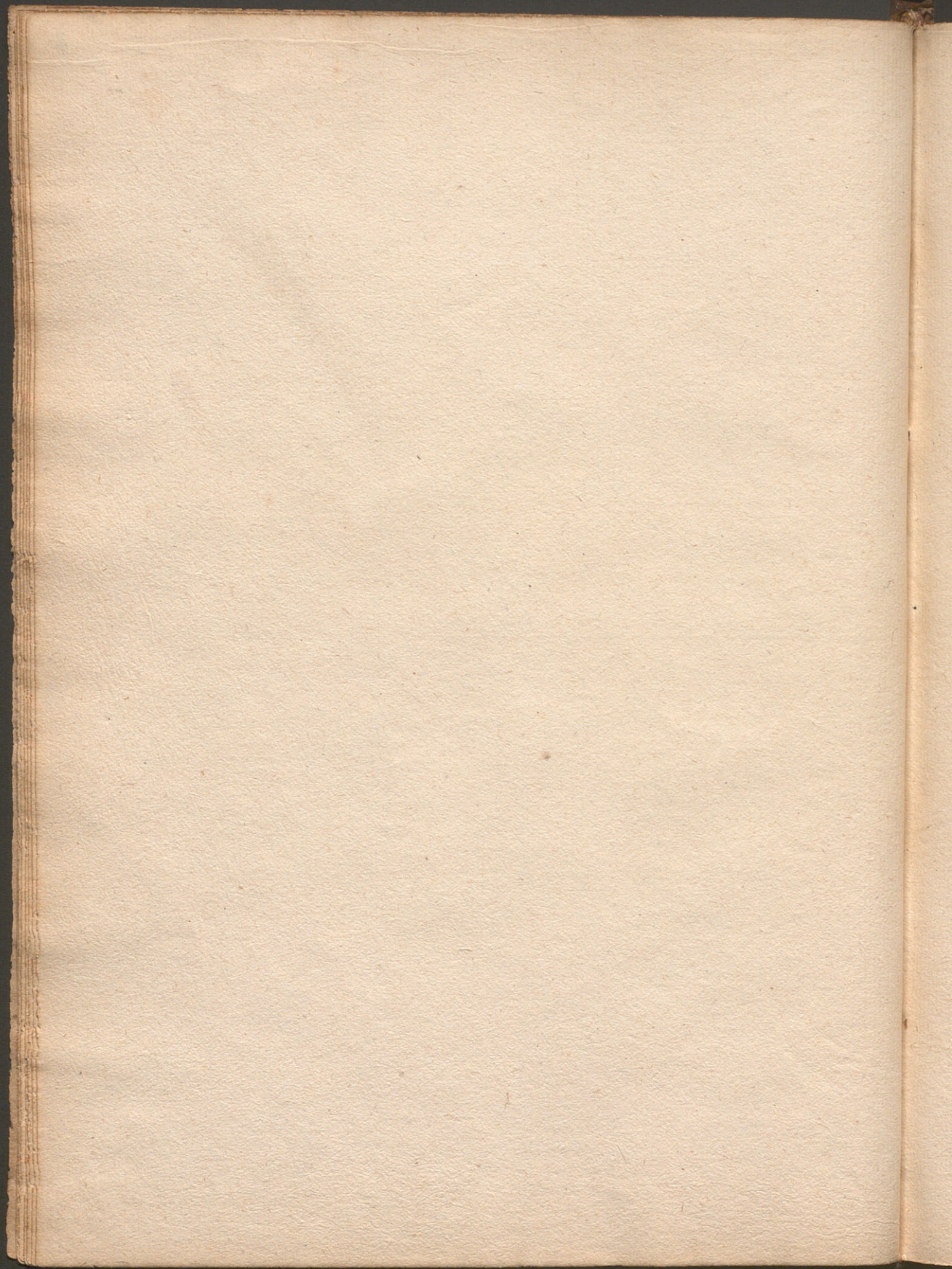


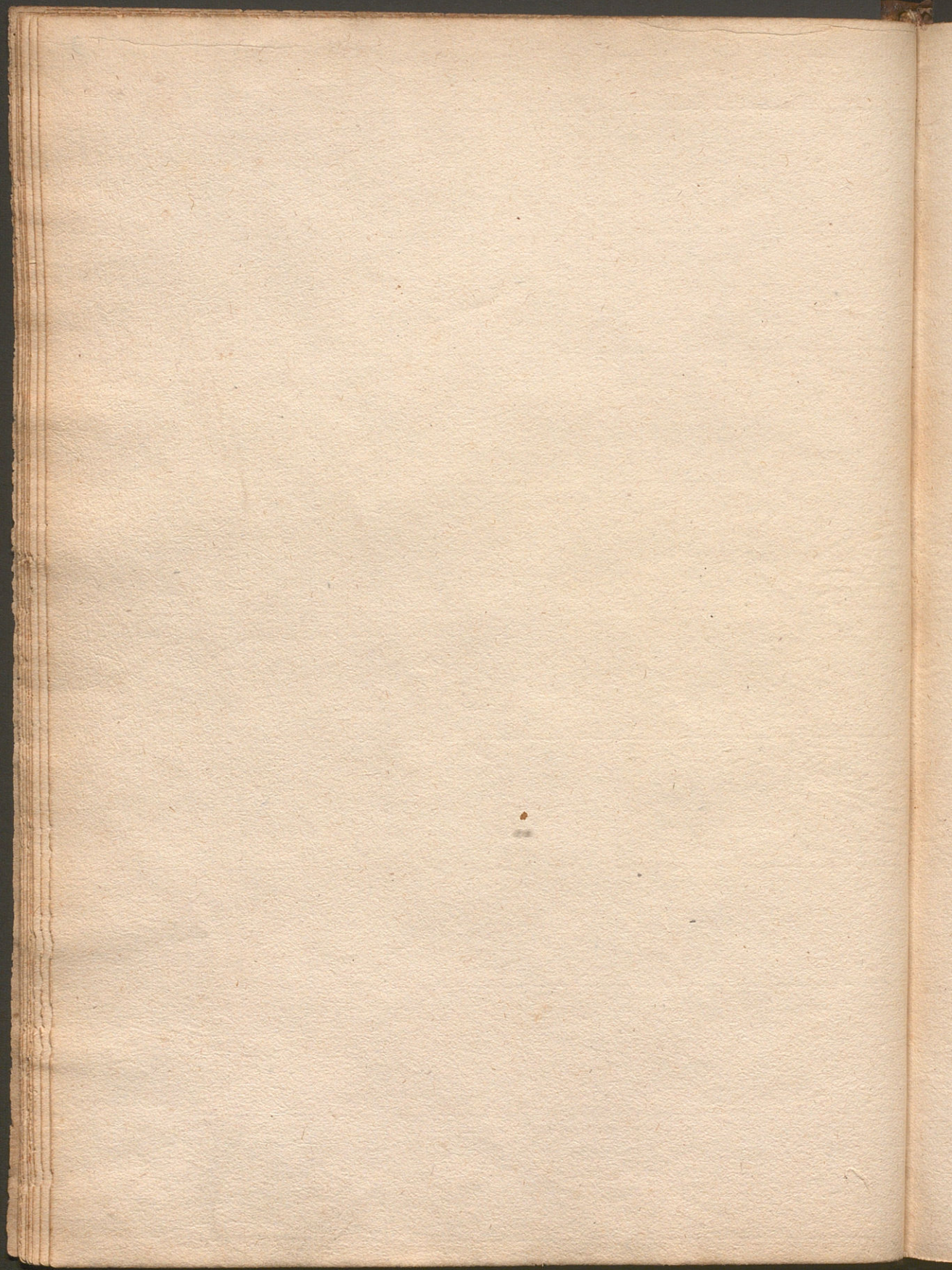


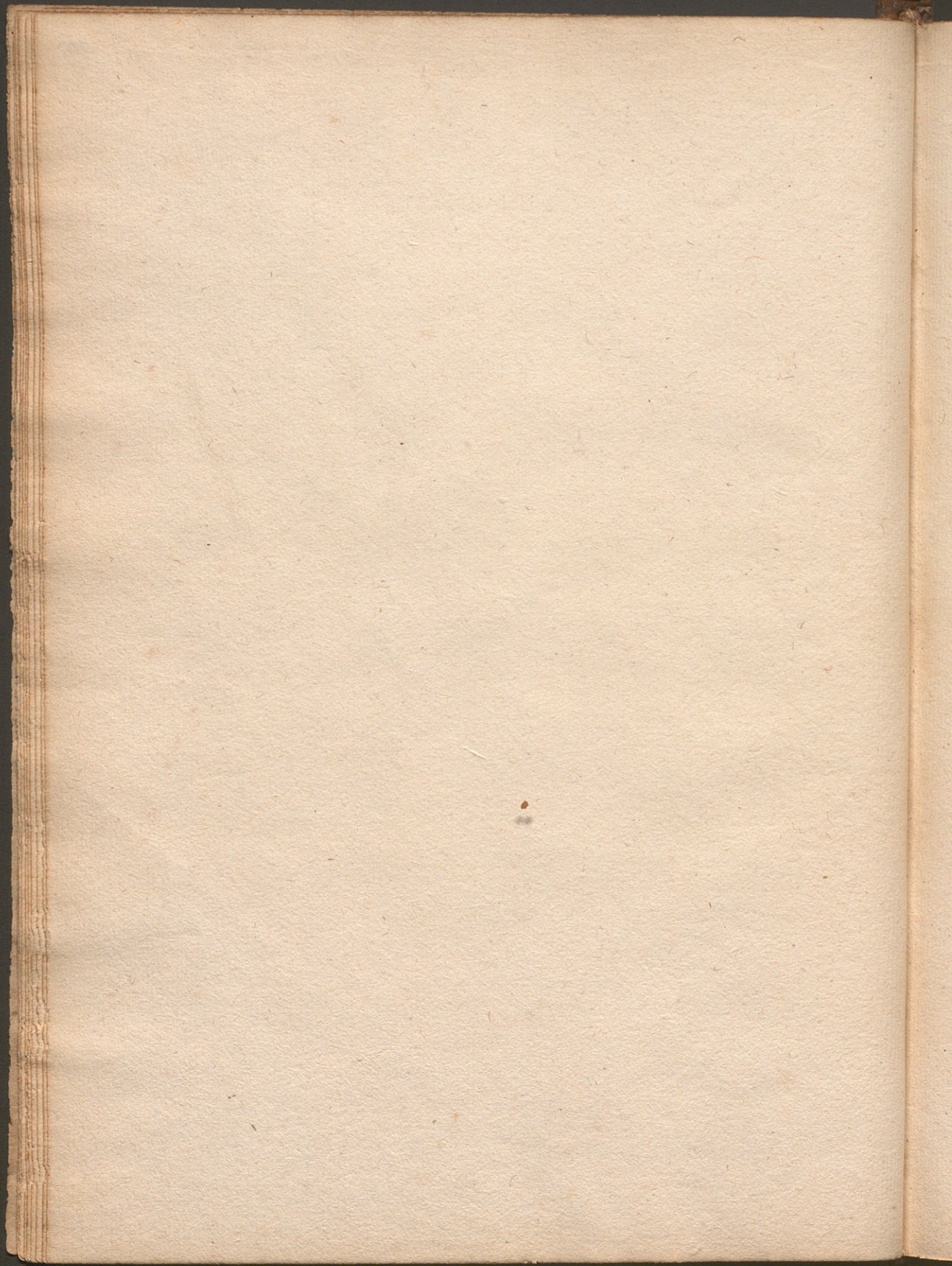


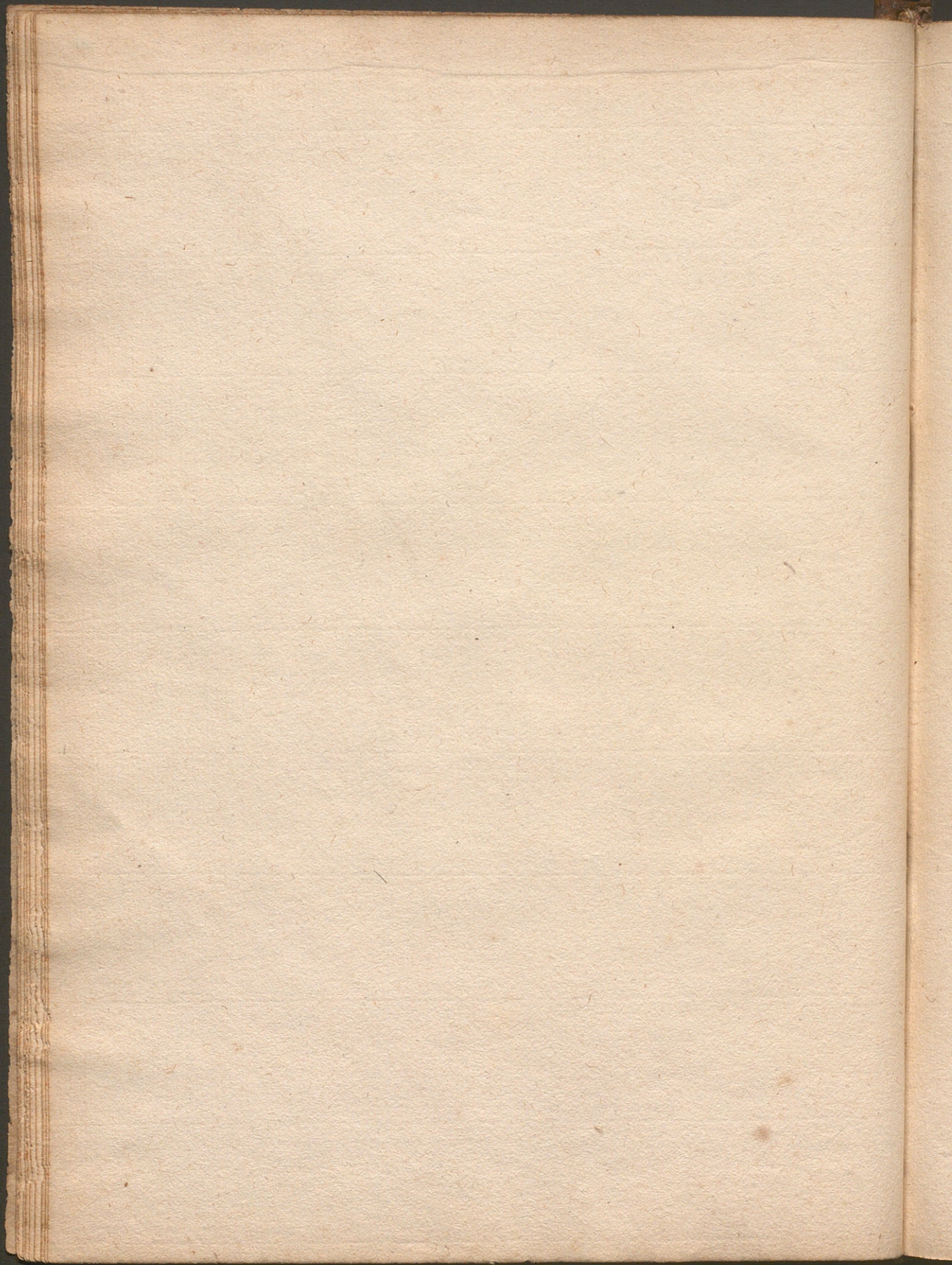


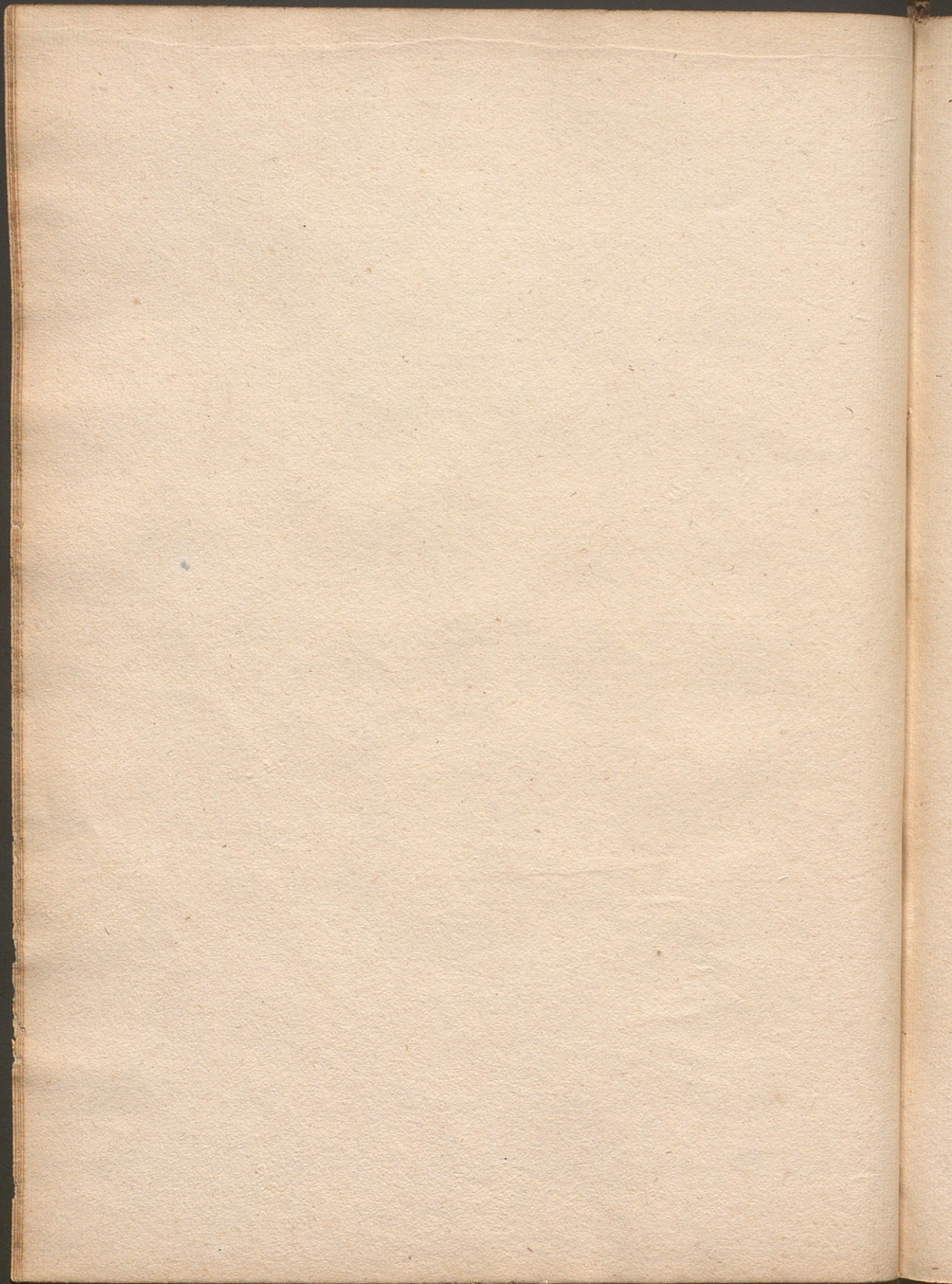


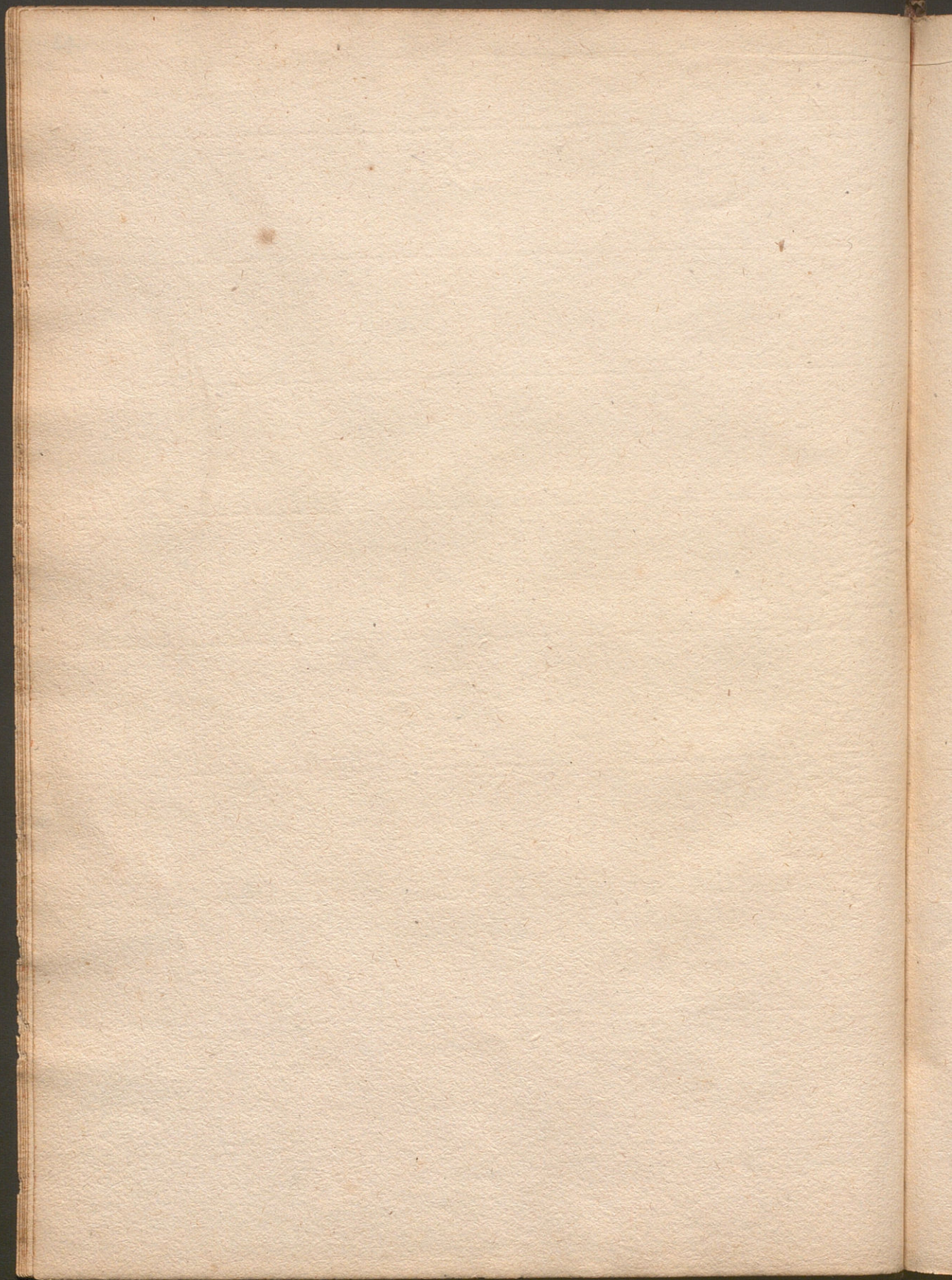


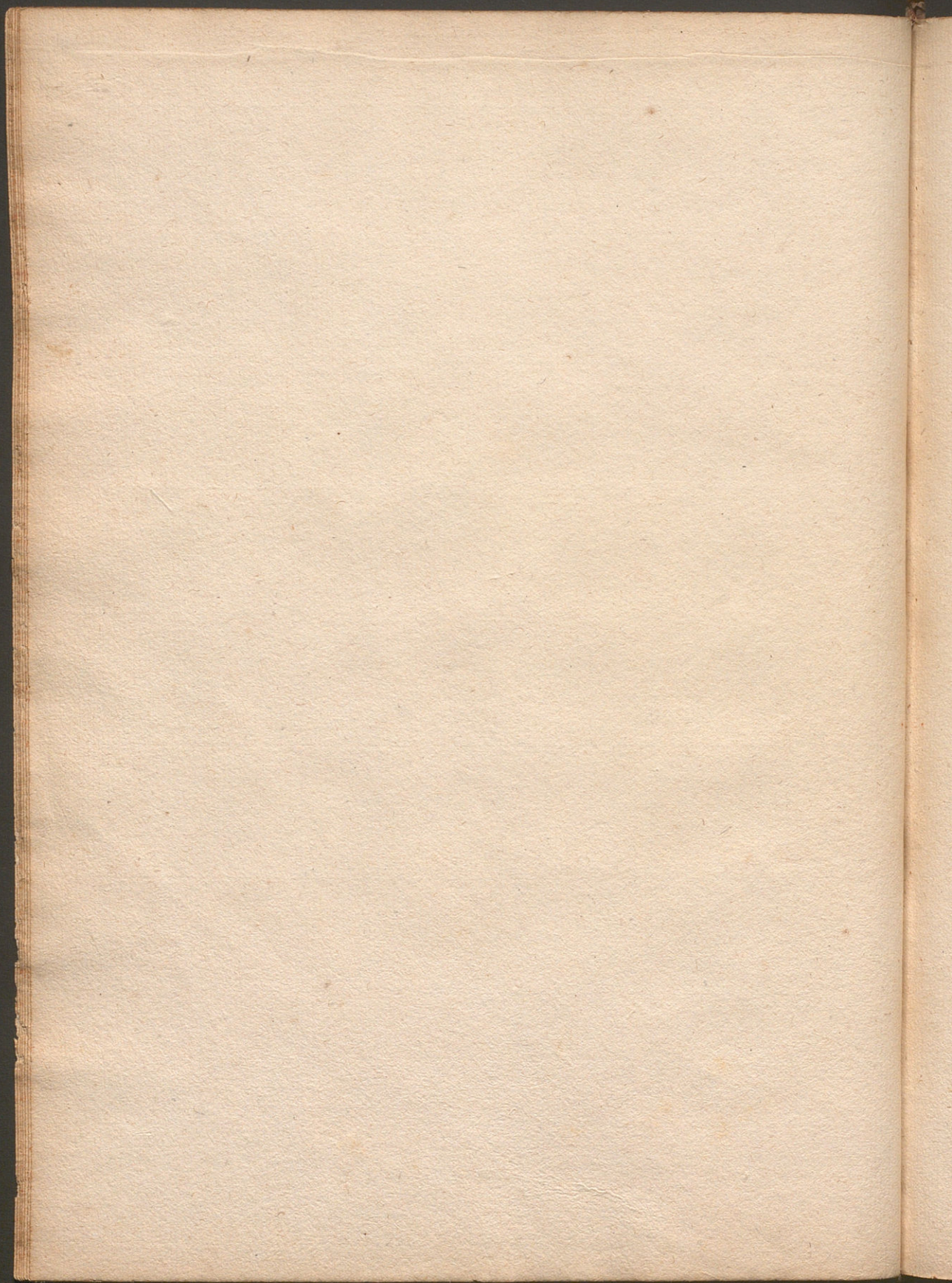


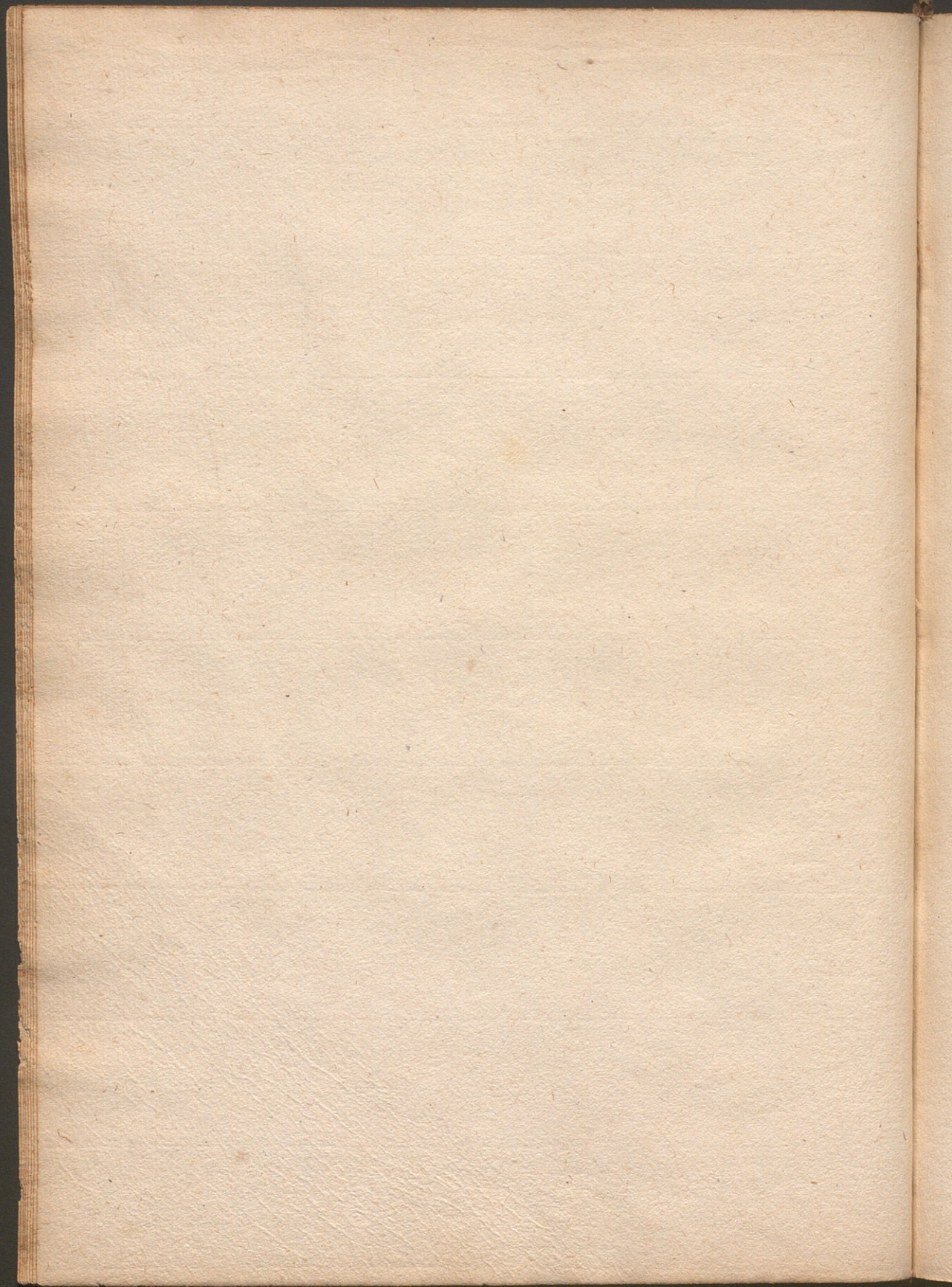


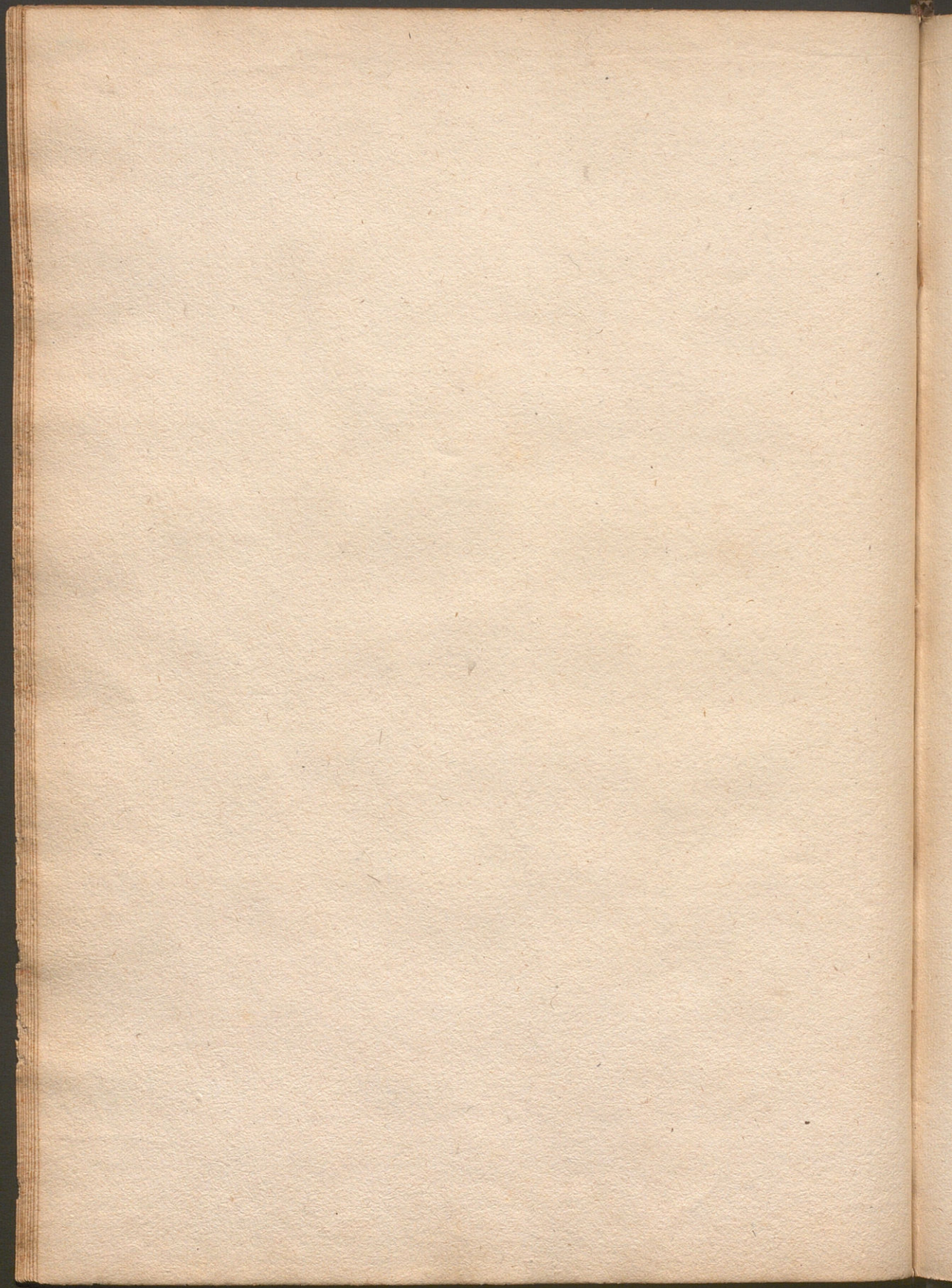


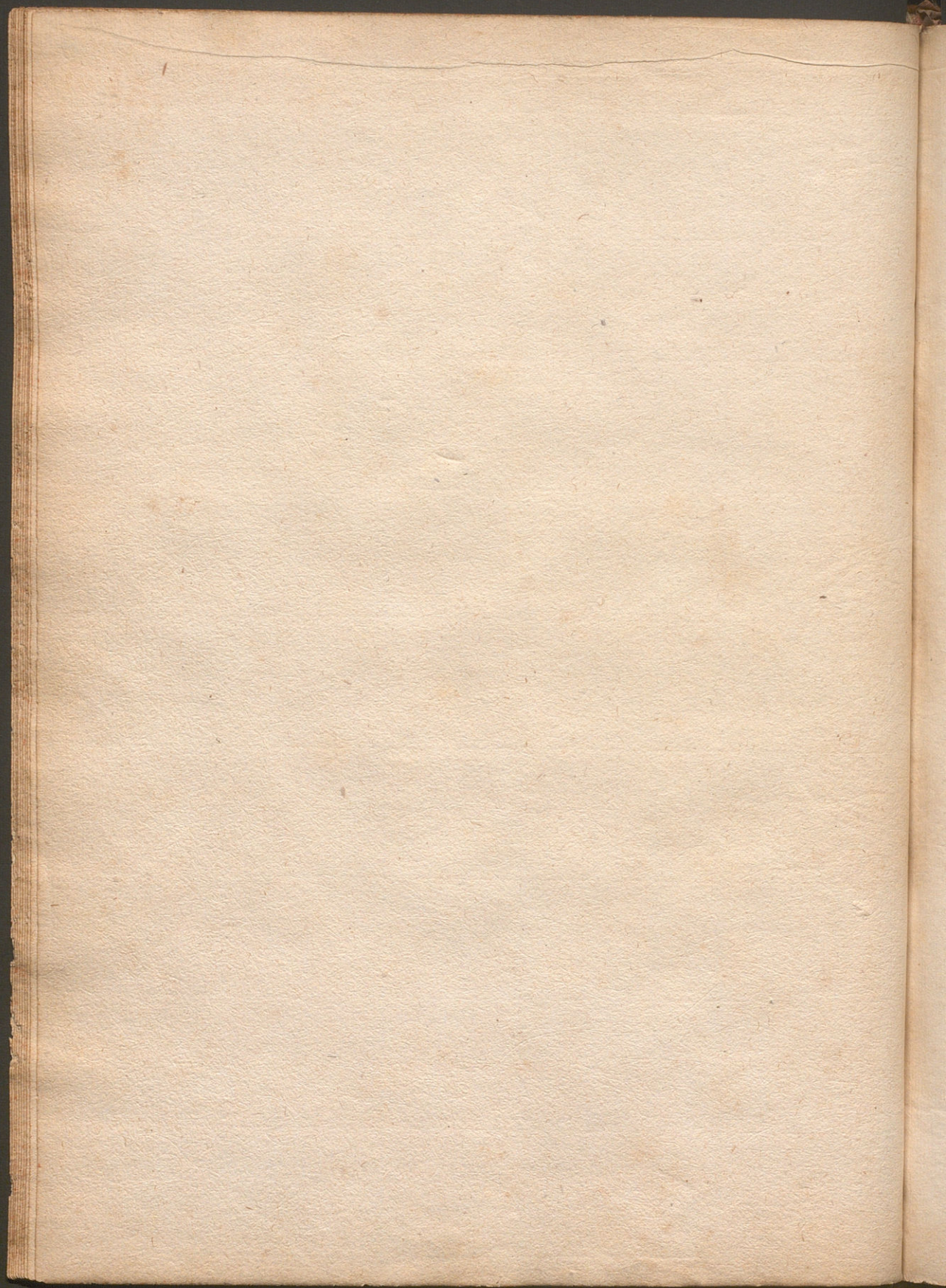






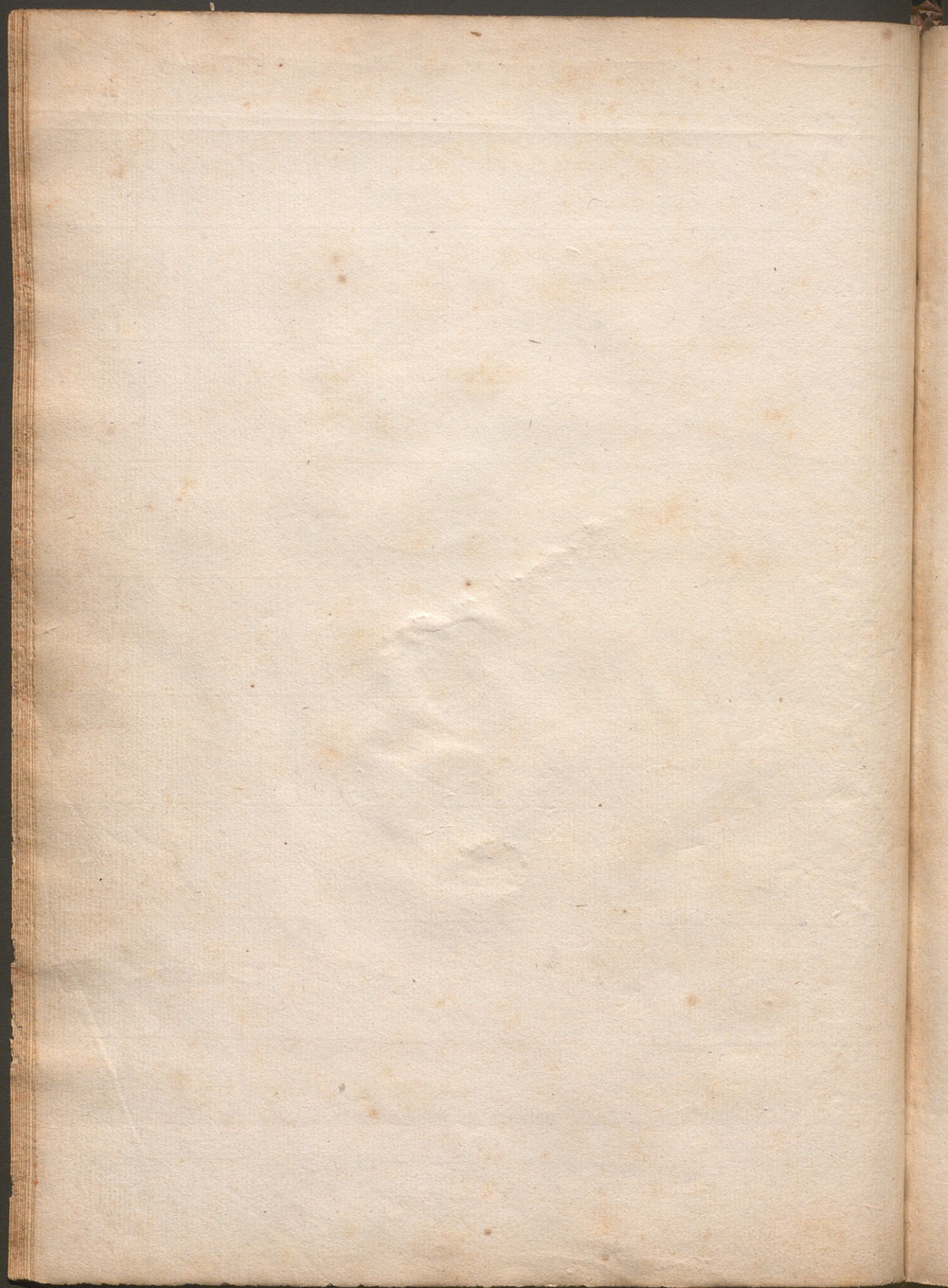






Faint, illegible title or header text.

Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



Vie de Blaise Pascal

Mon frere naquit à Clermont le 19^{me} Juin de l'année 1623. mon Pere s'appelloit Estienne Pascal President en la Cour des Aydes, et ma mere Antoinette Begon. Des que mon frere fut en aage qu'on luy pust parler, il donna des marques d'un esprit tout extraordinaire par les petites reparties qu'il faisoit tout a fait à propos, mais encore plus par des questions sur la nature des choses, qui surprennoient tout le monde. Ce commencement qui demoit de belles esperances, ne se demerita jamais; car à mesure qu'il croissoit, il augmentoit toujours en force de raisonnement; de sorte qu'il estoit toujours beaucoup au dessus de son aage.

Cependant ma mere étant morte dès l'année 1626, que mon frere n'avoit que trois ans, mon Pere se voyant seul, s'appliqua plus fortement au soin de sa famille: et comme il n'avoit point d'autre fils que celuy là, cette qualité de fils unique, et les grandes marques d'esprit, qu'il reconnoissoit en cet enfant, luy donnerent une si

grande affection pour luy, qu'il ne pût se
résoudre de commettre son éducation à un
autre, et se résolut dès lors de l'instruire luy
mesme comme il a fait, mon frere n'ayant
jamais entré en pas un college, et n'ayant jamais
eu d'autre Maître que mon Pere.

L'N L'année 1631. mon Pere se retira
à Paris, nous y mena tous et y établit sa demeure,
et mon frere qui n'avoit alors que huit ans, receut
un grand avantage de cette retraite dans le dessein
que mon Pere avoit pris de l'élever. Car il est sans
doute qu'il n'avoit pas pû en prendre le mesme
soin dans la Province, où l'exercice de sa charge,
et les compagnies continüelles qui abordent chez
luy, l'auvoient beaucoup détourné. Mais comme
il estoit à Paris dans une entière liberté, il s'y
appliqua tout entier, et il y eut tous les succès
que peuvent avoir les soins d'un Pere aussi
intelligent et affectionné qu'on le puisse estre.

La principale maxime dans cette éducation
estoit de tenir toujours cet enfant au dessus de
son ouvrage. Ce fut par cette raison qu'il ne
voulut point commencer à luy apprendre le Latin,

23

qu'il n'eust douze ans, afin qu'il le fist avec plus de facilité.

Pendant cet intervalle il ne le laissoit pas inutile, car il l'entretenoit de toutes les choses dont il le voyoit capable. Il luy faisoit voir en general ce que c'estoit que les Langues: Il luy montrait comment on les avoit reduites en Grammaire sous de certaines regles: que ces regles avoient encore des exceptions qu'on avoit eu soin de remarquer; et qu'aincy on avoit trouvé moyen par là de rendre toutes les Langues communicables d'un pays à l'autre. Cet idee generale luy débrouilloit l'esprit, et luy faisoit voir la raison des regles de la Grammaire; de sorte que quand il vint à l'apprendre, il sçavoit pourquoy il le faisoit, et il s'appliquoit précisément aux choses à quoy il falloit le plus d'application. 1.

Après ces connoissances, mon Pere luy en donnoit d'autres. Il luy parloit souvent des effets extraordinaires de la Nature, comme de la poudre à Canon, et des autres choses qui surprennent, lors qu'on les considere. Mon

Frere prenoit grand plaisir à ces entretiens :
 mais il vouloit sçavoir la raison de toutes
 choses, et comme elles ne sont pas toutes
 connues, lorsque mon Pere ne les luy disoit
 pas, ou qu'il luy disoit celles qu'on allegue d'or-
 dinaire, qui ne sont proprement que des défaites,
 cela ne le contentoit pas ; car il a eu toujours
 une netteté d'esprit admirable pour discerner le
 fause. Et on peut dire que toujours, et en
 toutes choses la verité a esté le seul objet
 de son esprit, puisque jamais rien n'a pû
 le satisfaire que sa connoissance. Ainsi
 dès son enfance il ne pouvoit se rendre qu'à
 ce qui luy paroissoit vray euidentement, de sorte
 que quand on ne luy disoit pas de bonnes rai-
 sons, il en cherchoit luy mesme, et quand il
 s'estoit attaché à quelque chose, il ne la quittoit
 point, qu'il n'en eust trouué quelqu'une qui
 pust le satisfaire.

Une fois entr'autres, quelqu'un ayant
 à table sans y penser frapper un plat de
 fayence avec un couteau, il prit garde que cela
 rendoit un grand son, mais qu'aussitost qu'on
 eust mis la main dessus, cela s'arresta : Il

21 5

voulut en mesme temps en sçavoir la cause,
et cette experience le portant à en faire
beaucoup d'autres sur les Sons, il y remarqua
tant de choses, qu'il en fit un traité à l'âge
de onze ans, qui fut trouué toutafait bien
raisonné.

Son Genie pour la Geometrie com-
mença à paroistre, lors qu'il n'auoit encore que
douxze ans, par une rencontre si extraordinaire,
qu'il me semble qu'elle merite d'estre deduite
en particulier.

Mon Pere estoit sçauant dans les
Mathematiques, et il auoit habitude par là
auec tous les habiles gens en cette science,
qui estoient souuent chez luy: mais comme il
auoit dessein d'instruire mon frere dans les
Langues, et qu'il sçauoit que la Mathematique
est une chose qui remplit et satisfait beaucoup
l'esprit, il ne vouloit point que mon frere
en eust aucune connoissance, de peur que cela
ne le rendist negligent pour le Latin et les autres
langues dans lesquelles il vouloit le perfectionner.
Par cette raison il auoit serré tous les liures
qui en traittoient, et il s'abstenoit d'en parler auec
ses amis en sa présence. mais cette précaution

n'empeschoit pas que la curiosité de cet enfant ne fust excitée, de sorte qu'il prioit souvent mon Pere de luy apprendre la Mathématique, mais il le refusoit, et luy proposant cela comme une recompense, il luy promettoit qu'aussitost qu'il Sçauroit le Latin et le Grec, il la luy apprendroit.

Mon frere voyant cette résistance, luy demanda un jour ce que c'estoit que cette Science, et de quoy on y traittoit. Mon Pere luy dit en general que c'estoit le moyen de faire des figures justes, et de trouuer les proportions qu'elles auoient entr'elles, et en mesme temps luy defendit d'en parler dauantage, et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouuoit demeurer dans des bornes; dès qu'il eut cette simple ouuerture, que la Mathématique donne le moyen de faire des figures infailliblement justes, il se mit luy mesme à resuer, et à ses heures de recreation estant seul dans une sale où il auoit accoutume de se diuertir, il prenoit du charbon, et faisoit des figures sur les carreaux, cherchant les moyens par exemple, de faire un Cercle

parfaitement rond, un triangle dont les costez
 et les angles fussent égaux, et autres choses
 semblables. Il trouuoit tout cela. En suite
 il cherchoit les proportions des figures entr'
 elles. Mais comme le soin de mon Pere
 auoit esté si grand de luy cacher toutes ces
 choses, qu'il n'en sçauoit pas mesme les noms,
 il fut contraint de se faire luy mesme des
 definitions, et appelloit un Cerde, un rond;
 une ligne, une barre, et ainoy des autres.
 Apres ces definitions, il se fit des axiomes.
 Et enfin il se fit des demonstrations par-
 faites. Et comme l'on va de l'un à l'autre
 dans ces choses là, il poussa ses recherches
 si auant, qu'il en vint jusqu'à la 32^{me} pro-
 position du premier liure d'Euclide.

Comme il en estoit là dessus, mon Pere
 sans penser à cela, entra sans que mon
 Frere l'entendit, parcequ'il estoit fort appliqué.
 Il fut bien effrayé de la venue de mon Pere,
 acause de la defense expresse qu'il luy auoit
 faite de penser à toutes ces choses. Mais la
 surprise de mon Pere fut bien plus grande,

28
De le voir au milieu de toutes ces figures,
et de ce que lorsqu'il luy demanda ce qu'il faisoit,
il luy dit qu'il cherchoit telle chose, qui
estoit la 32.^{me} proposition du premier
Livre d'Euclide. Mon Pere luy demanda
ce qui l'auoit fait penser à chercher cela?
Il dit que c'estoit qu'il auoit trouuè telle autre
chose. Et sur cela luy ayant fait encore
la mesme question, il luy dit encore quelque
autre demonstration qu'il auoit faite. Et enfin
en retrogradant, et s'expliquant toujours par
ces noms de ronds et de baires, il en vint
à ses definitions, et à ses axiomes.

Mon Pere fut si epouuente' de la
grandeur et de la puissance de ce genie, que
sans luy dire un mot, il le quitte, et alla chez
m.^r Le Pailleur qui estoit son ami intime et
qui estoit aussi tres sçauant. Lorsqu'il fut
arrivé là dedans, il y demeura immobile com-
me un homme transporté: Et m.^r Le Pailleur
voyant cela, et voyant mesme qu'il versoit
quelques larmes, fut tout epouuente', et le
pria de neluy pas celer plus long temps la cause

De son déplaisir. mon Pere luy dit: Je ne pleure pas d'affliction, mais de joye. Vous sçavez les soins que j'ay pris pour ôter à mon fils la connoissance de la Geometrie, de peur de le destourner de ses autres Estudes. Cependant voyez ce qu'il a fait sur cela. Il luy montra tout ce qu'il avoit trouvé, par où l'on pouvoit dire en quelque façon qu'il avoit inventé les Mathematiques.

Monsieur Le Lalleur ne fut pas moins surpris que mon Pere l'avoit esté, et il luy dit qu'il ne trouvoit pas juste de captiver plus long temps cet esprit, et de luy cacher encore cette connoissance: qu'il falloit luy laisser voir les livres sans le retenir davantage.

Mon Pere ayant trouvé cela à propos, luy donna les Elements d'Euclide, pour les lire à ses heures de recreation. Il les vit, et les entendit tout seul, sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication: et pendant qu'il les voyoit, il composoit, et il alloit si avant, qu'il se trouvoit regulierement aux Conférences qui se faisoient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris s'assembloient pour porter leurs ouvrages,

ou pour examiner ceux des autres.

Mon frere y tenoit fort bien son rang tant pour l'examen, que pour la production: car il estoit un de ceux qui y portoit le plus souvent des choses nouvelles. On voyoit aussi souvent dans ces Assemblées là des propositions qui estoient enuoyées d'Italie, d'Allemagne, et des autres pays étrangers, et on prenoit son avis sur tout avec autant de soin, que de pas un des autres, car il auoit des lumieres si vives, qu'il est arrivé quelquefois qu'il a decouvert des fautes, dont les autres ne s'estoient point aperceus. Cependant il n'employoit à cet étude de la Geometrie que ses heures de recreation. Car il apprenoit alors le Latin sur des regles que mon Pere luy auoit faites exprès. Mais comme il trouuoit dans cette Science la verité qu'il auoit toujours si ardemment cherchée, il en estoit si satisfait, qu'il y mettoit son esprit tout entier; de sorte que pour peu qu'il s'y occupast, il y auançoit tellement, qu'à l'age de seize ans il fit un traité des Coniques, qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on

24 77

disoit que depuis Archimede, on n'auoit rien vu de cette force.

Tous les habiles gens estoient d'auis qu'on l'imprimast dès lors, parce qu'ils disoient qu'encore que ce fust un ouvrage qui seroit toujours admirable, neantmoins si on l'imprimoit dans le temps que celui qui l'auoit inuenté, n'auoit encore que seize ans, cette circonstance ajouteroit beaucoup à sa beauté: mais comme mon frere n'a jamais eu de passion pour la reputation, il ne fit pas de cas de cela, et ainsy cet ouvrage n'a jamais esté imprimé.

Durant tout ce temps il continuoit d'apprendre le Latin, et il apprenoit aussi le grec, et outre cela pendant ou après le repas mon Pere l'entretenoit tantost de la Logique, tantost de la Physique, et des autres parties de la Philosophie; et c'est tout ce qu'il en a appris, n'ayant jamais esté au College, ni eu d'autre maitre pour cela, non plus que pour les restes.

Mon Pere prenoit un plaisir tel qu'on le peut croire de ces grands progrès que mon frere faisoit dans toutes les connoissances: mais il

12
ne s'apperceuoit pas que ces grandes et con-
tinuelles applications d'esprit dans un aage
si tendre pouuoient beaucoup interesser la
Santé. En effect elle commença d'estre alterée
dès qu'il eust atteint l'aage de dixhuit ans,
mais comme les incommoditez qu'il ressentoit
alors, n'estoient pas dans une grande force,
elles ne l'empeschoient point de continuer dans
ces occupations ordinaires; de sorte que ce fut
dans ce temps là qu'il inuenta cette machine
d'Arithmetique, par laquelle non seulement
on fait toute sorte d'operations sans plumer
ni sans jettons, mais on les fait mesmes sans
Scauoir aucune regle d'Arithmetique, et avec
une Suereté infailible.

Cet ouuage a esté considéré comme
une chose nouvelle dans la Nature, d'auoir
reduit en machine, une science, qui reside toute
entiere dans l'esprit, et d'auoir trouué le moyen
d'en faire toutes les operations avec une entiere
certitude, sans auoir besoin du raisonnement.
Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour
la pensée, ni pour le mouuement qu'il trouua

Sans peine, mais pour faire comprendre
aux ouvriers toutes ces choses; de sorte qu'il
fut deux ans à les mettre dans la perfection,
où il est à présent.

Mais cette fatigue; et la délicatesse
où se trouvoit sa santé depuis quelques
années le jetterent dans les incommoditez, qui
ne l'ont plus quitté; de sorte qu'il nous a dit
quelquefois que depuis l'âge de 18. ans il
n'avoit pas passé un jour sans douleur; ses
incommoditez neantmoins n'estant pas touz
jours dans une égale violence, de's qu'il avoit
un peu de relasche, son esprit se portoit in-
continent à chercher quelque chose de nouveau. /.

Ce fut dans un de ces temps là à l'âge
de vingt trois ans, qu'ayant veu l'expérience
de Toricelly, il inventa et il executa ensuite
ces autres grandes expériences qu'on a nommées
les expériences du vuide, qui prouvent si
clairement que tous les effets que l'on avoit jus-
ques là attribuez à l'horreur du vuide, sont
causez par la pesanteur de l'air. Cette occupa-
tion fut la dernière où il appliqua son esprit pour

les Sciences humaines. Et quoy qu'il ayt inventé
la Roulette long temps après, cela ne contredit
point à ce que je dis; car il la trouua sans y
penser, et d'une maniere qui fait bien veoir qu'il
n'y auoit pas d'application, comme je le diray
en son lieu.

Immédiatement après ces expériences,
et lors qu'il n'auoit pas encore vingt quatre ans,
la Prouidence de Dieu ayant fait naître
une occasion qui l'obligea de lire des Écrits
de pieté; Dieu l'eclaira de telle sorte par
cette lecture, qu'il comprit parfaitement que
la Religion Chrétienne nous oblige à ne
viure que pour Dieu, et n'auoir point d'autre
objet que luy; et cette vérité luy parut si éui-
dente, si necessaire et si utile, qu'elle termina
toutes ses recherches; de sorte que dès ce
temps là il renonça à toutes les autres connois-
sances, pour s'appliquer uniquement à l'unique
chose que Jesus Christ appelle necessaire.

Il auoit jusqu'alors esté preserué par une
protection de Dieu particuliere, de tous les vices
de la Jeunesse; et ce qui est encore plus étrange
en un esprit

en un esprit de cette trempe et de ce caractere, et ne s'estoit jamais porté au Libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles, et il m'a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à mon Pere, qui ayant luy mesme un tres grand respect pour la Religion, le luy avoit inspiré dès l'enfance, luy dormant pour maxime, que tout ce qui est l'objet de la foy, ne scauroit l'estre de la Raison, et beaucoup moins y estre soumis.

Ces Maximes qui luy estoient souvent reiterées par un Pere, pour qui il avoit une tres grande estime, et en qui il voyoit une grande Science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisoient une si grande impression sur son esprit, que quelques discours qu'il entendist faire aux Libertins, il n'en estoit nullement émeu; et quoy qu'il fust fort jeune, il les regardoit comme des gens qui estoient dans ce faux principe: que la Raison humaine est au dessus de toutes choses, et qui ne connoissent par la nature de la foy. Ainsi cet esprit si grand, si vaste, et si rempli de curiosité,

qui cherchoit avec tant de soin la cause et la raison de tout, estoit en mesme temps soumis à toutes les choses de la Religion comme un enfant, et cette simplicité a regné en luy toute sa vie; de sorte que, depuis mesme qu'il se resolut de ne plus faire d'autre étude que celuy de la Religion, il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la Theologie, et il a mis toute la force de son esprit à connaître et à pratiquer la perfection de la Morale Chretienne, à laquelle il a consacré tous les talents que Dieu luy avoit donnez, n'ayant fait autre chose dans tout le reste de sa vie que méditer la Loy de Dieu jour et nuit.

Mais quoy qu'il n'eust pas fait un étude particulier de la Scholastique, il n'ignoroit pourtant pas les décisions de l'Eglise contre les heresies qui ont esté inventées par la subtilité de l'esprit; et c'est contre ces sortes de recherches qu'il estoit le plus animé, et Dieu luy donna dès ce temps là une occasion de faire paroistre le Zele qu'il avoit pour la Religion.

Il estoit alors à Rouën, où mon Pere estoit

employé pour le Service du Roy; et il y avoit
aussi dans ce mesme temps un homme qui en
Seignoit une nouvelle philosophie, qui attiroit
tous les curieux. Mon frere ayant esté
pressé d'y aller par deux jeunes hommes de ses
amys, y fut avec eux; mais ils furent bien
surpris dans l'entretien qu'ils eurent avec cet
homme, qui en leur débitant les principes de
sa Philosophie, en tiroit des consequences sur
des points de foy contraires aux décisions de
l'Eglise.

Il prouvoit par ses raisonnemens que le
corps de Jesus Christ n'estoit pas formé du sang
de la Vierge, mais d'une matiere créée exprès:
que le corps de la Vierge &c. et plusieurs
autres choses semblables. Ils voulurent le
contredire, mais il demeura ferme dans ses
sentimens, de sorte qu'ayant considéré entre eux
le danger qu'il y avoit de laisser la liberté
d'instruire la jeunesse à un homme qui estoit
dans des sentimens erronnez, ils resolurent
de l'avertir premièrement, et puis le dénoncer,
s'il resistoit à l'aide qu'on luy donneroit. 1.

La chose arriva ainsi, car il méprisa cet
avis; de sorte qu'ils crurent qu'il estoit de leur devoir
de le denoncer à M^r. Du Bellay, qui faisoit
tous les sondions episcopales dans le diocèse de
Rouën par commission de M^r. L'Archevesque.
M^r. Du Bellay enuoya querir cet homme, et
l'ayant interrogé il en fut trompé par une confes-
sion de foy equivoque, qu'il luy écrivit et signa
de sa main, et faisant d'ailleurs peu de cas d'un
avis de cette importance, qui luy estoit donné par
trois jeunes hommes.

Cependant au ditost qu'ils virent cette con-
fession de foy, ils en commurent le defect, ce
qui les obligea d'aller trouver à Gaion M^r.
L'Archevesque de Rouën, qui ayant examiné
toutes ces choses, les jugea si importantes, qu'il
écrivit une patente à son Conseil, et donna un
ordre express à M^r. Du Bellay de faire
retracter exactement cet homme, sur tous les
points dont il estoit accusé, et de ne recevoir
rien de luy, que par la communication de ceux
qui l'auoient denoncé. La chose fut executée
ainsy. Il comparut dans le Conseil de M^r.
L'Archevesque, et renonça à tous ses sentimens,

et on peut dire que ce fut sincèrement ; Car il n'a jamais témoigné de fiel contre ceux qui luy avoient causé cette affaire : ce qui fait croire qu'il estoit peut estre luy mesme trompé par les fausses conclusions qu'il tiroit de ces fausses principes . aussi est il bien certain qu'on n'avoit eu en cela aucun dessein de luy nuire ., ni d'autre vœu que de le detromper luy mesme , et de l'empescher de seduire les jeunes gens , qui neussent pas esté capables de discerner le vray d'avec le faux dans des questions si subtiles . 1.

Ainsy cette affaire se termina doucement , et mon frere continuant de rechercher de plus en plus les moyens de plaire à Dieu , cet amour pour la perfection chretienne s'enflamma de telle sorte des l'age de vingt quatre ans , qu'il se répandit sur toute la maison . mon Pere mesme n'ayant pas de honte de se rendre au s'ensegnement de son filz , embrassa lors une vie plus exacte , et qu'il a toujours perfectionnée par la pratique continuelle des vertus jusqu'à sa mort qui a esté toutafait chretienne . Et ma Soeur qui avoit des talents d'esprit toutafait extraordinaires , et qui estoit des son enfance dans une reputation

où peu de filles parviennent, fut tellement touchée des discours de mon frere, qu'elle se resolut de renoncer à tous ses avantages qu'elle auoit tant aimés jusqu'alors, pour se consacrer à Dieu toute entiere, comme elle a fait depuis, s'estant faite religieuse dans une maison tres Sainte et tres austere, où elle y a fait un si bon usage des perfections dont Dieu l'auoit ornée, qu'on l'a trouuée digne des emplois les plus difficiles, dont elle s'est toujours acquittée avec toute la fidelité imaginable, et où elle est morte saintement le quatriesme Octobre de l'année 1661.agée de trente six ans.

Cependant mon frere de qui Dieu se seruoit pour operer tous ces biens, estoit trauaillé par des maladies continüelles, et qui alloient toujours en augmentant: mais comme alors il ne reconnoissoit plus d'autre science que la perfection de la vertu, il trouuoit une grande difference entre celle là et celles qui auoient occupé son esprit jusqu'alors: Car au lieu que ses indispositions retardoient le progrès des autres, celle cy au contraire se perfectionnoit dans ces mesmes indispositions par la patience admirable avec laquelle il les

souffroit. Je me contenteray pour le faire voir, d'en rapporter un exemple.

Il avoit entr'autres incommoditez celle de ne pouvoir avaler les choses liquides à moins qu'elles ne fussent chaudes, et encore ne pouvoit il le faire que goutte à goutte. Mais comme il avoit outre cela une douleur de teste insupportable, une chaleur d'entrailles excessive, et beaucoup d'autres maux, les medecins luy ordonnerent de se purger de deux jours l'un durant trois mois; de sorte qu'il fallut prendre toutes ces medecines, et pour cela les faire chauffer, et les avaler goutte à goutte, ce qui estoit un veritable supplice, et qui faisoit mal au coeur à tous ceux qui estoient auprès de luy, sans que jamais il s'en soit plaint.

La Continuation de ces remedes avec beaucoup d'autres qu'en luy fit pratiquer, luy appor-
terent quelque soulagement, mais non pas une sante parfaite; desorte que les medecins crurent que pour se restablir entierement, il falloit qu'il quittast toutes sortes d'applications d'esprit; qu'il cherchast autant qu'il pourroit les occasions

de se divertir. mon frere eut quelque peine de se rendre à ce conseil, acause qu'il y voyoit du danger pour sa conscience; mais enfin il le suivit, croyant estre obligé de faire tout ce qui luy seroit possible pour remettre sa santé, et s'imaginant que les divertissements honestes ne pourroient pas luy nuire, ainsi il se mit dans le monde. mais quoy que par la misericorde de Dieu il s'y soit toujours exempté des vices, neantmoins comme Dieu l'appelloit à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser, et il se servit de ma soeur pour ce dessein, comme il s'estoit autrefois servi de mon frere, lorsqu'il avoit voulu retirer ma soeur des engagements où elle estoit dans le monde.

Elle estoit alors religieuse, et elle menoit une vie si sainte, qu'elle edifioit toute la maison. Estant en cet état elle eut de la peine de voir que celui à qui elle estoit redevable après Dieu des graces dont elle jouïssoit, ne fust pas dans la possession de ces mesmes graces; et comme mon frere la voyoit souvent, elle luy en parloit souvent

30 23

aussi, et enfin elle le fit avec tant de force et de douceur, qu'elle luy persuada ce qu'il luy avoit persuadé le premier, de quitter absolument le monde, et toutes les conversations du monde; en sorte qu'il se resolut de retrancher toutes les inutilitez de sa vie, au peril mesme de sa sante, parce qu'il crut que le salut estoit preferable à toutes choses. Il avoit alors environ trente ans, et il estoit toujours infirme, et cest depuis ce temps là qu'il a embrassé la maniere de vivre où il a esté jusqu'à la mort.

Pour parvenir à ce dessein, et pour rompre toutes ses habitudes, il changea de quartier, et fut demeurer pour quelque temps à la campagne, d'où estant de retour, il témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde, qu'enfin le monde le quitta. Il établit le reglement de sa vie dans cette retraite sur deux maximes principales, qui furent de renoncer à tout plaisir, et à toute superfluité, et cest dans cette pratique qu'il a passé le reste de sa vie; et pour y réussir il commença dès lors, comme il a fait toujours depuis à se passer du service de ses domestiques autant qu'il pouvoit. Il faisoit son lit luy mesme; il alloit prendre son dîner dans la cuisine, et le

portoit à sa chambre; il les reportoit: et enfin il ne se seruoit de son monde, que pour faire la cuisine, pour aller en ville, et pour les autres choses qu'il ne pouuoit absolument faire.

Tout son temps estoit employé à la priere et à la lecture de l'Écriture S.^{te} Il y prenoit un plaisir incroyable, et il disoit que l'Écriture S.^{te} n'estoit pas une science de l'esprit, mais la science du coeur, qu'elle n'estoit intelligible que pour ceux qui ont le coeur droit, et que tous les autres n'y trouuent que des obscuritez. C'est dans cette disposition qu'il la lisoit, venant à toutes les lumieres de son esprit, et il s'y estoit si fortement appliqué, qu'il la sauoit quasi par coeur, desorte qu'on ne pouuoit la luy citer à faux. Car dès qu'on luy disoit une parole sur cela, il disoit positiuement: Cela n'est pas de l'Écriture Sainte, ou cela en est, et alors il marquoit précisément l'endroit. Il lisoit aussi tous les Commentaires avec grand soin. Car ce respect pour la Religion, dans lequel il auoit esté eleué dès sa jeunesse, estoit alors changé en un amour ardent et sensible pour toutes les veritez.

De la Foy, soit pour celles qui regardent la
 soumission de l'esprit, soit pour celles qui re-
 gardent la pratique dans la Morale, à quoy
 toute la Religion se termine, et cet amour le
 portoit à travailler sans cesse à détruire tout ce
 qui pouvoit s'opposer à ces veritez.

Il avoit une Eloquence naturelle, qui luy don-
 noit une facilité merveilleuse à dire ce qu'il vou-
 loit; mais il avoit ajouté à cela des regles dont on
 ne s'estoit point encore avisé, et dont il se servoit
 si avantageusement, qu'il estoit maître de son
 stile, en sorte que non seulement il disoit tout
 ce qu'il vouloit, mais il le disoit en la maniere
 qu'il vouloit, et son discours faisoit l'effect qu'il
 s'estoit proposé: et cette maniere d'écrire naturelle,
 naïve et forte en mesme temps luy estoit si propre
 et si particulière, qu'aussitost qu'on vit paroître
 les lettres au provincial, on vit bien qu'elles
 estoient de luy, quelque soin qu'il ayt toujours
 pris de les cacher, meisme à ses proches.

Ce fut dans ce temps là qu'il plut à Dieu
 de guerir ma fille d'une fistule lachrimale,
 qui avoit fait un si grand progrès dans trois
 ans et demy, que le pus sortoit non seulement

par l'œil, mais par dedans le nez et par la bouche, et cette fistule estoit d'une si mauvaise qualité, que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeoient incurable. Cependant elle fut guérie en un moment par l'attouchement d'une s^{te} épine, et ce miracle fut si authentique, qu'il a esté avoué de tout le monde, ayant esté attesté par de tres grands medecins, et par des plus habiles chirurgiens de France, et ayant esté autorisé par un jugement solennel de l'Eglise.

Mon Frere fut sensiblement touché de cette grace, qu'il regardoit comme faite à luy mesme, puisque c'estoit sur une personne qui outre la proximité, estoit encore sa fille spirituelle, dans le baptesme; et sa consolation fut extreme, de voir que Dieu se manifestoit si clairement dans un temps où la Foy paroist comme éteinte dans les coeurs de la plus part du monde. La joye qu'il en eut, fut si grande, qu'il en estoit penetré; desorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu luy inspira une infinite de pensées admirables sur ses miracles, qui luy donnant de nouvelles lumieres sur la Religion, redoubterent l'amour et le respect qu'il avoit toujours eu pour elle. .f.

Et ce fut l'occasion qui fit naistre cet ex-
 tresme desir qu'il auoit de travailler à refuter
 les principaux et les plus forts raisonnemens des
 Athées. Il les auoit étudiés avec grand soin,
 et il auoit employé tout son esprit à chercher
 les moyens de les conuaincre. C'est à quoy il
 se estoit mis tout entier, et la dernière année de
 son travail a esté toute employée à receüillir
 diuerses pensées sur ce sujet. Mais Dieu qui
 luy auoit inspiré ce dessein, et toutes ces pensées,
 n'a pas permis qu'il l'ayt conduit à sa perfection
 pour des raisons qui sont inconnues.

Cependant l'éloignement du monde qu'il
 pratiquoit avec tant de soin, n'empeschoit pas
 qu'il ne vist souuent des gens de grand esprit,
 et de grande condition, qui ayant des pensées de
 retraite, demandoient ses auis, et les suiuoient
 exactement. Et d'autres qui estoient travaillé de
 doute sur les matieres de la foy, et qui sça-
 uoient qu'il auoit de grandes lumieres là dessus,
 venoient le consulter, et s'en retournoient toujours
 satisfaits: de sorte que toutes ces personnes qui
 viuent presentement fort Chrétiennement, témoignent
 encore aujourd'huy que c'est à ses conueils, et à ses

avis, et aux éclaircissemens qu'il leur a donnez
qu'ils sont redeuables de tout le bien qu'ils font.

Ces Conuersations auxquelles il se trouuoit
souuent engage', quoy qu'elles fussent toutes
de charité, ne laissoient pas de luy donner
quelque crainte qu'il ne s'y trouuast du peril:
mais comme il ne croyoit pas aussi pouuoir en
conscience refuser le secours que ces per-
sonnes luy demandoient, il auoit trouué un
remède à cela. Il prenoit en ces occasions
une ceinture de fer pleine de pointes, et il la mettoit
à nud sur sa chair, et lorsqu'il luy venoit quelque
pensée de vanité, ou qu'il prenoit quelque plaisir
au lieu où il estoit, ou autre chose semblable, il se
donnoit des coups de coude pour redoubler la vio-
lence des piqures, et se faisoit ainsi souuenir
luy mesme de son deuoir: Et cette pratique luy a
paru si utile, qu'il l'a conservée jusqu'à la
mort, et mesme dans les derniers temps de sa
vie, où il estoit dans des douleurs continuelles,
parce que ne pouuant écrire ni lire, il estoit
contraint de demeurer sans rien faire, et de
s'aller quelque fois promener, et il estoit dans
une continuelle crainte que ce manque d'occupation

ne le detournast de ses veües. Nous n'auons
 seu toutes ces choses qu'après sa mort, et par
 une personne de tres grande vertu, qui auoit
 beaucoup de confiance en luy, à qui il auoit esté
 obligé de le dire, par des raisons qui la re-
 gardoient elle mesme.

Cette rigueur qu'il exerceoit sur luy mesme,
 estoit tirée de cette grande maxime de Ren-
 noncer à tout plaisir, sur laquelle il auoit fondé
 tout le reglement de sa vie dès le commen-
 cement de sa retraite. Il ne manquoit pas non
 plus de pratiquer aussy exactement cette autre,
 qui l'obligeoit de renoncer à toute superfluité:
 car il retrenchoit avec tant de soin toutes les
 choses inutiles, qu'il s'estoit réduit peu à peu à
 n'auoir plus de tapissérie dans sa chambre,
 parcequ'il ne croyoit pas que cela fust necessaire,
 et d'ailleurs n'y estoit obligé par aucune bienue-
 ance, parce qu'il n'y venoit que des gens à qui
 il recommandoit sans cesse les retrenchemens;
 de sorte qu'ils n'estoient pas surpris de ce qu'il
 viuoit luy mesme de la maniere qu'il conseilloit
 aux autres de viure.

Voilà comment il a passé cinq ans de sa vie depuis trente jusqu'à trente cinq, travail tant sans cesse pour Dieu, pour le prochain, ou pour luy mesme, en taschant de se perfectionner de plus en plus. Et on pourroit dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a vécu; Car les quatre années que Dieu luy a données après cela, n'ont esté qu'une continuelle langueur. Ce n'estoit pas proprement une maladie qui fut venue nouvellement, mais un redoublement de ces grandes indispositions ou il avoit esté sujet dès sa jeunesse. mais il en fut alors attaqué avec tant de violence, qu'enfin il y est sucz combé, et durant tout ce temps là il n'a pu du tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avoit entrepris pour la Religion, ni assister les personnes qui s'adressoient à luy, pour avoir ses avis ni de bouche ni par écrit; Car ses maux estoient si grands, qu'il ne pouvoit les satisfaire, quoy qu'il en eust un grand desir.

Ce Renouvellement de ses maux commença par un mal de dents, qui luy estoit absolument

absolument le Sommeil. Dans ces grandes veilles il luy vint une nuit dans l'esprit sans dessein quelque pensée sur la proposition de la Roulette. Cette pensée estant suivie d'une autre. Enfin une multitude de pensées qui se succédoient les unes aux autres, luy decouvrirent comme malgré luy la demonstration de toutes ces choses, dont il fut luy mesme surpris. Mais comme il y avoit long temps qu'il avoit renoncé à toutes ces connoissances, il ne s'avisas pas seulement de l'écrire, neantmoins en ayant parlé par occasion à une personne à qui il devoit toute sorte de deférence, et par respect et par reconnaissance de l'affection dont il l'honoroit, cette personne qui est autant considerable par sa piété, que par les eminentes qualitez de son esprit, et par la grandeur de sa naissance, ayant formé sur cela un dessein qui ne regardoit que la gloire de Dieu, trouva à propos qu'il en usast comme il fit, et qu'ensuite il le fist imprimer.

Ce fut alors qu'il l'écrivit, mais avec une précipitation étrange en dix huit jours; Car c'estoit

à mesme temps que les Imprimeurs travail-
loient, fournissant à deux en mesme temps sur
deux differents traittez, sans que jamais il y
en eust d'autre copie que celle qui fut faite
pour l'impression, ce qui ne fut que six mois
après que la chose fut trouuée.

Cependant ses infirmittez continuant
toujours, les reduisirent comme j'ay dit à ne
pouvoir plus travailler, et à ne voir quasi
personne. mais si elles l'empescherent de
servir le public et les particuliers, elles ne
furent pas inutiles pour luy mesme, et il les a
souffertes avec tant de paix et tant de patience,
qu'il y a sujet de croire que Dieu a voulu adieuer
par là, de le rendre tel qu'il le vouloit pour pa-
roistre deuant luy. Car durant cette longue ma-
ladie il ne s'est jamais detourné de ses veües,
ayant toujours dans l'esprit ces deux grandes
maximes, de Renoncer à tout plaisir, et à
toute superfluité. Il les pratiquoit dans
le plus fort de son mal par une vigilance con-
tinuëlle sur ses sens, leur refusant absolument
tout ce qui leur estoit agreable, et quand la

nécessité le contraignoit à faire quelque chose, qui pouvoit leur donner de la satisfaction, il auoit une adresse merueilleuse, pour en détourner son esprit afin qu'il n'y prist point de part.

Par exemple Ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir delicatement, il auoit un soin tres grand, de ne point gouster ce qu'il mangeoit, et nous auons pris garde que quelque peine qu'on prist à luy chercher quelque viande agreable, a cause des dégousts à quoy il estoit sujet, jamais il n'a dit: voilà qui est bon. Et mesme quand on luy seruoit quelque chose de nouveau selon les saisons, si on luy demandoit apres le repas, s'il l'auoit trouuë bon? Il disoit simplement: il falloit m'en auertir deuant, car presentement je ne m'en souuiens plus, et je vous auouë que je n'y ay pas pris garde. Et lors qu'il arriuoit que quelqu'un admiroit la bonté de quelque viande en sa présence, il ne le pouvoit souffrir, et il appelloit cela estre sensuel, encore mesme que ce ne fust que des choses les plus communes; parce qu'il disoit que c'estoit une marque qu'on mangeoit

pour contenter le goust, ce qui estoit toujours un mal.

Pour eüiter d'y tomber il n'a jamais voulu permettre qu'on luy fist aucune Sauce ny ragoust, non pas mesme de l'orange ni du verjus, ni rien de ce qui excite l'appetit, quoy qu'il aimast naturellement toutes ces choses, et pour se tenir dans des bornes reglées, il auoit pris garde dès le commencement de sa retraite à ce qu'il falloit pour le besoin de son estomach; et depuis cela il auoit reglé ce qu'il deuoit manger, en sorte que quelque appetit qu'il eust, il ne passoit jamais cela, et quelque degoust qu'il eust aussi, il falloit qu'il le mangeast: Et lors qu'on luy demandoit la raison pourquoy il se contraignoit ainsi? Il répondoit que c'estoit le besoin de l'estomach qu'il falloit satisfaire, et non pas l'appetit.

La mortification de ses sens n'alloit pas seulement à se retrancher de tout ce qui pouuoit leur estre agreable, mais encore à ne leur rien refuser pour cette raison qui leur pouuoit déplaire, soit pour la nourriture, soit pour les remedes. Il a pris quatre ans durant des Consonnes, sans en

temoigner le moindre dégoust: Il prenoit
 toutes les choses qu'on luy ordonnoit pour sa
 santé sans aucune peine, quelque difficile
 qu'elles fussent, et lorsque je m'estorais de
 ce qu'il ne temoignoit pas la moindre repugnance
 en le prenant, il se moquoit de moy, et me di-
 soit qu'il ne pouvoit comprendre luy mesme,
 comment on pouvoit temoigner de la repugnance,
 quand on prenoit une medecine volontairement,
 et après qu'on auoit esté auerty qu'elle estoit mau-
 uaise, et qu'il n'y auoit que la violence ou la
 surprise qui duissent produire ses effects. C'est
 en cette maniere qu'il traucilloit sans cesse à
 la mortification de ses sens.

Il auoit un amour si grand pour la pau-
 ureté, qu'elle luy estoit toujours presente; de
 sorte que des qu'il vouloit entreprendre quelque
 chose, ou que quelqu'un luy demandoit conseil,
 la premiere pensée qui luy venoit en l'esprit, c'es-
 toit de voir si la pauureté pouvoit estre prati-
 quée. Une des choses sur lesquelles il s'examina
 le plus, c'estoit sur cette fantaisie, de vouloir
 exceller en tout, comme de se seruir en toutes
 choses des meilleurs ouuriers de, et autres choses

semblables. Il ne pouvoit encore souffrir qu'on cherchast avec soin d'avoir toutes ses commoditez, comme d'avoir toutes choses près de soy. Le mille autres choses qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne voit pas qu'il y ayt du mal. mais il n'en jugeoit pas demesme, et nous disoit souvent qu'il n'y avoit rien si capable d'esteindre l'esprit de pauvreté, que cette recherche curieuse des commoditez de cette bien-seance, qui porte à vouloir avoir toujours du meilleur et du mieux fait. Et il nous disoit que pour les ouvriers il falloit choisir les plus pauvres et les plus gens de bien, et non pas cette excellence qui n'est jamais nécessaire, et qui ne sçavoit jamais estre utile. Il s'écrioit quelque fois: Si j'avois le coeur aussi pauvre que l'esprit, je serois bien heureux; car je suis merueilleusement persuadé que la pratique de la pauvreté est un grand moyen pour faire son salut.

Cet amour qu'il avoit pour la pauvreté le portoit à aimer les pauvres avec une tendresse si grande, qu'il n'a jamais pû refuser l'aumône,

quoy qu'il n'en fist que de son nécessaire, ayant peu de bien, et estant obligé à faire une depense qui excedoit son reuenu a cause de ses infirmités. mais lors qu'on luy vouloit représenter cela, quand il faisoit quelque aumosne considerable, il se fâchoit, et disoit: J'ay remarqué une chose, que quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mouvant; ainsi il fermoit la bouche, et il a esté quelquefois si auant, qu'il s'est reduit à prendre de l'argent au change, pour auoir donné aux pauvres tout ce qu'il auoit, et ne voulant pas après cela importuner ses amis.

De là que l'affaire des Carrosses fut établie, il me dit qu'il vouloit demander mille francs par auance sur d'a part à des fermiers avec qui l'on traittoit, si on pouuoit demeurer d'accord avec eux, parce qu'ils estoient de sa connoissance, pour enuoyer aux pauvres de Blois. Et comme je luy disois que l'affaire n'estoit pas aisé à seure pour cela, et qu'il falloit attendre à une autre année. Il me repondit qu'il ne voyoit pas

un grand inconuenient à cela, parce que
 s'ils y perdoient, il le leur rendroit de son bien,
 et qu'il n'auoit garde d'attendre à une autre année,
 parceque le besoin estoit trop pressant, pour
 differer la charité. Mais comme on ne s'ac-
 commoda pas avec ces personnes, il ne put exe-
 cuter cette resolution, par laquelle il nous fai-
 soit voir la verité de ce qu'il nous auoit dit tant
 de fois, qu'il ne souhaittoit d'auoir du bien, que
 pour en assister les pauvres, puis qu'au mesme
 temps que Dieu luy donnoit l'esperance d'en
 auoir, il commençoit à le distribuer par auance,
 et auant mesme qu'il en fust assure.

Sa Charité enuers les pauvres auoit
 toujours esté fort grande, mais elle estoit
 si fort redoublée à la fin de sa vie, que je ne
 pouuois les satisfaire d'auantage, que de les
 entretenir. Il m'exhortoit avec grand soin depuis
 quatre ans à me consacrer au service des
 pauvres, et à y porter mes enfans. Et quand je
 luy disois que je craignois que cela ne me dis-
 uertist du soin de ma famille, il me disoit que
 ce n'estoit que manque de bonne volonté; et

que comme il y a de divers degrez dans l'exercice de cette vertu, on peut bien la pratiquer en sorte que cela ne nuise point aux occupations domestiques. Il disoit que c'estoit la vocation generale des Chrestiens, et qu'il ne falloit point de marques particulieres pour sçavoir si on y estoit appellez, parceque cela estoit certain, que cest sur cela que Jesus Christ jugera les mondez; et que quand on consideroit que la seule omission de cette vertu est cause de la damnation, cette seule pensee seroit capable de nous porter à nous depouiller de tout, si nous avions de la foy. Il nous disoit encore, que la frequentation des pauvres est extremement utile, en ce que voyant continuellement les miserables dont ils sont accablés, et que mesme dans l'extremite de leurs maladies ils manquent des choses les plus necessaires, qu'après cela il faudroit estre bien dur, pour ne pas se priver volontairement des commoditez inutiles, et des ajustemens superflus.

Tous ces discours nous excitoient, et nous portoient quelquefois à faire des propositions pour trouver des moyens pour des reglemens generaux, qui pourueussent à toutes les necessitez,

mais il ne trouvoit pas cela bon, et il disoit que nous n'estions pas appellez au general, mais au particulier, et qu'il croyoit que la maniere la plus agreable à Dieu estoit de servir les pauvres pauvrement; C'est à dire chacun selon son pou- voir, sans se remplir l'esprit de ces grands des- seins, qui tiennent de cette excellence, dont il blasmoit la recherche en toutes choses. Ce n'est pas qu'il trouuast mauuais l'establissement des Hospitiaux generaux: au contraire, il avoit beau- coup d'amour pour cela, comme il l'a bien te- moigné par son Testament. Mais il disoit que ces grandes entreprises estoient reservees à de certaines portomes que Dieu destinoit à cela, et qu'il conduisoit quasi visiblement; mais que ce n'estoit pas la vocation generale de tout le monde, comme l'assistance particuliere et journaliere des pauvres.

Voilà une partie des instructions qu'il nous donnoit, pour nous porter à la pratique de cette vertu, qui tenoit une si grande place dans son coeur. C'est un petit échantillon qui nous fait voir la grandeur de sa Charité. 1.

Sa pureté n'estoit pas moindre, et il auoit
 un si grand respect pour cette vertu, qu'il estoit con-
 tinuellement en garde, pour empescher qu'elle ne
 fust blessée soit dans luy, soit dans les autres:
 et il n'est pas croyable combien il estoit exact sur
 ce point, Jen estois mesme dans la contrainte;
 car il trouuoit souuent à redire à des discours
 que Je faisois que Je croyois fort innocens, dont
 il me faisoit voir ensuite les défauts que Je n'au-
 rois jamais connus sans ses auid. Si Je disois
 quelquefois par occasion que j'auois vû une belle
 femme, il se fâchoit, et me disoit qu'il ne falloit
 jamais tenir ces discours là deuant des laquais,
 et des jeunes gens, parceque Je ne sçauois pas
 quelles pensées Je pouuois par là exciter en eux.
 Il ne pouuoit souffrir aussi les carresses que Je
 receuois de mes enfans, et il me disoit qu'il falloit
 les en desaccoutumer, et que cela ne pouuoit que
 leur nuire, et que l'on pouuoit leur temoigner de la
 tendresse en mille autres manieres. voilà les ins-
 tructions qu'il me donnoit là dessus, et voilà quelle
 estoit sa vigilance pour la conseruation de la
 pureté dans luy et dans les autres.

Il luy arriva une rencontre environ trois mois avant sa mort, qui en est une preuve bien sensible, et qui fait voir en mesme temps la grandeur de sa Charité. Comme il venoit un jour de la Messe de S.^t Sulpice, il vint à luy une jeune fille âgée d'environ quinze ans fort belle, qui luy demanda l'aumosne. Il fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident. Il luy demanda qui elle estoit, et ce qui l'obligeoit de demander ainsi l'aumosne, et ayant sceu qu'elle estoit d'une campagne, que son pere estoit mort, et que sa mere estant tombée malade, on l'avoit portée à l'hostel Dieu ce jour là mesme, il crût que Dieu la luy avoit enoyée aussitost qu'elle en avoit esté dans le besoin: de sorte que dès l'heure mesme il la mena au seminaire, où il la mit entre les mains d'un bon prestre à qui il donna de l'argent, et le pria d'en prendre soin, et de la mettre en quelque condition où elle pût recevoir conduitte a cause de sa grande jeunesse, et où elle fut en quelque seureté de sa personne. Et

pour les soulager dans ce soin là, il luy
 dit qu'il luy enuoyeroit le lendemain une
 femme pour luy acheter des habits, et tout ce
 qui seroit necessaire pour la mettre en état de
 pouuoir seruir une maîtresse, et puis il se
 retira, et le lendemain il luy enuoya une
 femme qui trouua si bien avec ce bon prestre,
 qu'après l'auoir fait habiller, ils la mirent dans
 une très bonne condition, et ce bon Ecclésiastique
 ayant demandé à cette femme le nom de celuy
 qui faisoit cette grande charité, elle luy dit qu'elle
 n'auoit point charge de le luy dire, mais qu'elle
 viendroit le voir de temps en temps, pour pou-
 uoir avec luy aux besoins de cette jeune fille.
 Et il luy dit sur cela: Je vous supplie d'obtenir
 de luy la permission de me dire son nom; je
 vous promets que je n'en parleray jamais durant sa
 vie; mais si Dieu permettoit qu'il mourust auant
 moy, j'aurois une grande consolation de publier
 cette action; car jela trouue si belle, que je ne
 puis souffrir qu'elle demeure dans l'oubly. Ainsy
 par cette seule rencontre ce bon Ecclésiastique sans
 le connoître jugeoit combien il auoit de charité, et
 d'amour pour la pureté.

Il avoit une extrême tendresse pour nous, et pour tous ceux qu'il croyoit estre à Dieu; mais cette affection n'alloit pas jusqu'à l'attachement, et il en donna une preuve bien sensible à la mort de ma soeur qui preceda la sienne de dix mois. Car lors qu'il receut cette nouvelle, il ne me dit autre chose, si non, Dieu nous fasse la grace d'avec si bien mourir, et il s'est toujours tenu depuis dans une soumission admirable aux ordres de la providence de Dieu, sans faire jamais sur cela d'autre reflexion, que des grandes graces que Dieu avoit faites à ma soeur pendant sa vie, et des circonstances du temps de sa mort. Ce qui luy faisoit dire sans cesse: Bienheureux ceux qui meurent, pourveu qu'ils meurent au Seigneur; Et lorsqu'il me voyoit dans de continuelles afflictions pour cette perte que je ressentois si fort, il se laschoit, et me disoit que cela n'estoit pas bien, et qu'il ne falloit pas avoir ces sentimens là pour la mort des justes, et qu'il falloit au contraire, louer Dieu, de ce qu'il l'avoit si tost recompensé des petits services qu'elle luy avoit rendus.

C'est ainsi qu'il faisoit voir qu'il n'avoit nul

attachement pour ceux qu'il aimoit : Car s'il eust
esté capable d'en avoir, c'eust esté sans douter
pour ma Sœur, parce qu'aesurement c'estoit la
personne du monde qu'il aimoit le plus.

Mais il n'en demouroit pas là, car non
seulement il n'auoit point d'attachement pour les
autres, mais il ne vouloit point du tout que les
autres en eussent pour luy. Jene parle pas de
ces attachemens criminels et dangereux, car cela
est grossier, et tout le monde le voit bien; mais
je parle des amitiés les plus innocentes, et c'es-
toit une des choses sur lesquelles il s'observoit
le plus regulierement, afin de n'y donner point de
sujet: Et mesme pour l'empescher, et comme jene
s'auois pas cela, J'estois toute surprise des rebuts
qu'il me faisoit quelque fois, et je le disois à ma
Sœur, me plaignant à elle que mon Frere
ne m'aimoit point, et qu'il sembloit que je luy
faisois de la peine, lors mesme que je luy ren-
dois mes services les plus affectionnez dans ses
infirmitez. ma Sœur me disoit sur cela que je
me trompois; qu'elle s'auoit bien eu contraire qu'il
auoit une affection pour moy aussi grande que je

La pouvois souhaitter .

C'est ainsi que ma soeur remettoit mon esprit, et je ne tardois gueres à en voir les preuves; car aussitost qu'il se rencontroit quelque occasion où j'auois besoin du secours de mon frere, il ~~se~~ ^{se} rembraissoit avec tant de soin et de témoignages d'affection, que je n'auois pas lieu de douter qu'il ne m'aimast beaucoup; de sorte que j'attribuois au chagrin de sa maladie les manieres froides dont il receuoit les assiduités que se luy rendois pour le desennuyer; et cette enigme ne m'a esté expliquée que le jour mesme de sa mort, qu'une personne des plus considerables pour la grandeur de son esprit et de sa pieté, avec qui il auoit eu de grandes communications sur la pratique de la vertu, me dit qu'il luy auoit donné cette instruction entre autres, qu'elle ne souffrist jamais de qui que ce fust, qu'en l'aimast avec attachement, et que c'estoit une route sur laquelle on ne s'examinoit pas assés, parce qu'on n'en connoissoit pas assés la grandeur, et qu'on ne consideroit pas qu'en s'omentant et en souffrant

ces attachements

ces attachemens, on occupoit un coeur, qui ne
debuant estre quil à Dieu, c'estoit luy faire un
larin de la chose du monde qui luy est la plus
precieuse.

Nous auons bien veu ensuite que ce
principe estoit bien auant dans son coeur; car
pour l'auoir toujours present, il l'auoit écrit de sa
main sur un petit papier separé, où il y a ces mots:

Il est injuste qu'on s'attache, quoy qu'on le fasse
avec plaisir et volontairement. Je tromperay ceux
à qui j'en seray naistre le desir; car je ne suis
la fin de personne, et n'ay de quoy les satisfaire.
Ne suis je pas prest à mourir? et ainsi l'objet
de leur attachement mourra donc, Comme je serois
coupable de faire croire une fausseté, quoy que
je la persuadaisse doucement, et qu'on la croist avec
plaisir, et qu'en cela on me fist plaisir: Demesme
je suis coupable, si je me fais aimer, et si j'attire
les gens à s'attacher à moy, Je dois auertir ceux
qui seroient prests à consentir au mensonge, qu'ils
ne le doiuent pas croire, quelque auantage qu'il
m'en ruinst; et demesme qu'ils ne doiuent pas s'at-
tacher à moy, Car il faut qu'ils passent leur vie

et leurs soins à plaire à Dieu et à le chercher.

Voilà de quelque maniere il s'instruisoit luy mesme ; et comme il pratiquoit si bien ses instructions, que j'y auois esté moy mesme trompée par ces marques que nous auons de ces pratiques, et qui ne sont venues à nôtre connoissance que comme par hazard, on peut voir une partie des lumieres que Dieu luy donnoit pour la perfection de la vie chrestienne.

Il auoit un si grand zele pour l'ordre de Dieu, qu'il ne pouuoit souffrir qu'il fust violé en quoyque ce soit. C'est ce qui le rendoit si ardent pour le service du Roy, qu'il resistoit à tout le monde lors des troubles de Paris, et toujours depuis. Il appelloit des pretextes toutes les raisons qu'on donnoit pour excuser cette rebellion ; et il disoit que dans un État étably en republique comme Venise, c'estoit un tres grand mal de contribuer à y mettre un Roy, et à opprimer la liborté des peuples, à qui Dieu l'a dormée ; mais que dans un État où la puissance Royale est établie, on ne pouuoit violer le respect qu'on luy doit, que par une especes de sacrilege, puisque c'est non seulement

une image de la puissance de Dieu, mais une participation de cette mesme puissance, à la quelle on ne pouvoit s'opposer sans resister visiblement à l'ordre de Dieu, et qu'aincy on ne pouvoit aiséz exaggerer la grandeur de cette faute; outre qu'elle est toujours accompagnée de la guerre civile, qui est le plus grand peché qu'on puisse commettre contre la charité du prochain; et il observoit cette maxime si sincèrement, qu'il a refusé dans ces temps là de s'avantager tres considerablement. pour n'y pas manquer il disoit ordinairement qu'il avoit un aussi grand éloignement pour ce peché là, que pour assassiner le monde, ou pour voler sur les grands chemins, et qu'enfin il n'y avoit rien qui fut plus contraire à son naturel, et sur quoy il fut moins tenté.

Ce sont là les sentimens où il estoit pour le service du Roy: aussi estoit il irreconciliable contre tous ceux qui s'y opposoient: et ce qui fait voir que ce n'estoit pas par temperament, ou par attaché à ses sentimens, c'est qu'il avoit une douceur admirable pour ceux qui l'offensoient en particulier; en sorte qu'il n'a jamais fait de disse-

difference de ceux là aux autres, et il oublioit si
 absolument ce qui ne regardoit que sa personne,
 qu'on auoit peine à l'en faire souuenir, et il falloit
 pour ceta circonstancier les choses. Et comme on
 admiroit quelquefois cela, il disoit: Ne vous
 en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par
 un oubli réel, je ne m'en souuiens point du tout.
 Cependant il est certain qu'on voit par là que les
 offenses qui ne regardoient que sa personne, ne
 luy faisoient pas grande impression, puis qu'il
 les oublioit si facilement; car il auoit une me-
 moire si excellente, qu'il disoit souuent qu'il n'auoit
 jamais rien oublié des choses qu'il auoit voulu
 retenir.

Il a pratiqué cette douceur dans la souf-
 france des choses des obligeantes jusqu'à la
 fin: Car peu de temps auant sa mort ayant esté
 offensé dans une partie qui luy estoit fort sen-
 sible par une personne qui luy auoit de grandes
 obligations, et ayant en mesme temps receu un ser-
 uice de cette personne, il l'en remercia avec tant de com-
 plimens et de civilités, qu'il en estoit excessif:

Cependant ce n'estoit pas par oubly, puis que
c'estoit dans les mesmes temps, mais c'est qu'en effect
il n'auoit point de ressentiment pour les offenses
qui ne regardoient que ~~sa~~ seule personne.

Toutes ces inclinations dont j'ay remarqué
les particularitez, se verront mieux en abrégé
par une peinture qu'il auoit faite de luy mesme
dans un petit papier écrit de sa main en cette
maniere: J'aime la pauureté, parce que Jesus
Christ l'a aimée: J'aime les biens, parce qu'ils
donnent le moyen d'en assister les miserables:
Jegarde fidelité à tout le monde: Je ne rends pas
le mal à ceux qui m'en font; mais je leur souhaite
une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit
pas de mal ni de bien de la plus part des hommes:
J'essaye d'estre toujours véritable sincere et fidelle
à tous les hommes, et j'ay une tendresse de cœur
pour ceux à qui Dieu m'a uni plus etroittement:
et soit que je sois seul ou à la veüe des hommes,
j'ay en toutes mes actions la veüe de Dieu, qui les
doit juger, et à qui je les ay toutes consacrées.

Voilà quels sont mes sentimens, et je bénis
tous les jours de ma vie mon Redempteur qui les

a mis en moy, et qui d'un homme plein de foiblesse, de misere, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grace, à laquelle toute la gloire en est dueë, n'ayant de moy que la misere et l'erreur.

Il se estoit ainsi depeint luy mesme, afin qu'ayant continuellement devant les yeux la voye par laquelle Dieu le conduisoit, il ne pust jamais s'en détourner.

Les lumieres si extraordinaires jointes à la grandeur de son esprit n'empeschoient pas une simplicité merueilleuse, qui paroissoit dans toute la suite de sa vie, et qui le rendoit exact à toutes les pratiques qui regardoient la Religion.

Il avoit un amour sensible pour tout l'office divin, mais sur tout pour toutes les petites heures, parce qu'elles sont composées du psalme 118. dans lequel il trouvoit tant de choses admirables, qu'il sentoit de la delectation à les reciter. Et quand il s'entretenoit avec ses amis de la beauté de ce Psalme, il se transportoit en sorte qu'il paroissoit hors de luy mesme,

et cette meditation l'auoit rendu si sensible
 à toutes les choses par lesquelles on tâche
 d'honorer Dieu, qu'il n'en negligeoit pas vne.
 Lorsqu'on luy enuoyoit des billets tous les mois
 comme l'on fait en beaucoup de lieux, il les
 receuoit avec un respect admirable, et il en
 lisoit tous les jours la sentence. Et dans les
 quatre dernieres années de sa vie, comme il
 ne pouuoit travailler, son principal diuertis-
 sement estoit d'aller visiter les Eglises, où il
 y auoit des reliques exposees, ou dans les-
 quelles il y auoit quelques Solemnitez, et il
 auoit pour cela un Almanach spirituel qui
 l'instruisoit des lieux où il trouuoit des deu-
 tions particulieres, et il faisoit tout cela si
 deuotement, et si simplement, que ceux qui le
 voyoient, en estoient surpris, ce qui a donné
 lieu à cette belle parole, d'une personne très
 vertueuse et très éclairée, que la grace de
 Dieu se fait connoitre dans les grands esprits
 par les petites choses, et dans les esprits communs

par les grandes choses.

Cette grande simplicité paroissoit d'abord qu'on luy parloit de Dieu ou de luy mesme: de sorte que la veille de sa mort un Ecclesiastique qui est un homme d'une tres grande science et d'une tres grande vertu l'estant venu voir, comme il l'auoit souhaité, et ayant demeuré une heure avec luy, il en sortit si édifié, qu'il me dit: allez, consolez vous si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le louer des graces qu'il luy fait. J'auois toujours admiré beaucoup de grandes choses en luy; mais je n'y auois jamais remarqué la grande simplicité que j'y viens de voir. cela est incomparable dans un esprit tel que le sien, et je voudrois de tout mon coeur estre à sa place.

Monsieur Le Curé de S.^t Estienne qui l'a veu dans toute sa maladie, y voyoit la mesme chose, et disoit à toute heure: c'est un enfant, il est humble, il est soumis comme un

46 55

enfant. C'est par cette mesme simplicité qu'on auoit une liberté toute entiere de l'auertir de ses fautes, et il se rendoit aux auis qu'on luy donnoit sans resistance. L'extresme viuacité de son esprit le rendoit quelquefois si impatient qu'on auoit peine à le satisfaire. Mais quand on l'auertissoit, ou qu'il s'apperceuoit luy mesme qu'il auoit fasché quelqu'un dans ses impatiences, il reparoit incontinent cela par des traitemens si doux et par tant de bienfaits, que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là.

Je tasche autant que je puis d'abreger: Sans cela j'aurois bien des particularitez à dire sur chacune des choses que j'ay remarquées; mais comme je ne veux pas m'estendre, je viens à sa dernière maladie.

Elle commença par un dégoust étranger qui luy prit deux mois auant sa mort. Son médecin luy conseilla de s'abstenir de manger du solide, et de se purger. pendant qu'il estoit en cet état, il fit une action de charité bien remarquable.

Il auoit chez luy un bon homme, avec sa femme, et tout son menage à qui il auoit domié une chambre, et à qui il fournissoit de bois, tout cela par charité; car il n'en tiroit autre seruice, que de n'estre pas seul dans sa maison. Le bon homme auoit un frere, qui estant tombé malade en ce temps là de la petite verole; Mon frere, qui auoit besoin de mes assistances eut peur que je n'eusse de l'apprehension d'aller chez luy, a cause de mes enfans. Cela l'obligea de penser à se separer de ce malade: mais comme il craignoit qu'il ne fust en danger, si on le transportoit en cet état hors de la maison, il aimia mieux en sortir luy mesme, quoy qu'il fust déjà fort mal: disant, il y a moins de danger pour moy dans le changement de demeure; C'est pourquoy il faut que ce soit moy qui quitte. Ainsy il sortit de sa maison le 29. Juin pour venir chez nous, et il n'y rentra jamais; car trois jours après il commença d'estre attaqué d'une colique tres violente, qui luy ostoit absolument le sommeil. mais il auoit une grande force d'esprit, et un grand courage.

il enduroit ses douleurs avec une patience admirable, et il ne laissoit pas de se lever tous les jours, et de prendre luy mesme ses remedes, sans vouloir souffrir qu'on luy rendist les moindre service. Les Medecins qui le traittoient, voyoient bien que ses douleurs estoient considerables; mais parce qu'il avoit le pouls fort bon, sans aucune alteration, ni apparence de fièvre, ils asseuroient qu'il n'y avoit aucun peril, se servant mesme de ces mots: Il n'y a pas le moindre ombre de danger.

Nonobstant ces discours mon frere voyant que la continuation de ses douleurs et des grandes veilles l'affoiblissoient. Dès le quatriesme jour de sa colique, et avant mesme que d'estre allité, il envoya querir monfr. Le Cure et se confessa. cela fit bruit parmy ses amys, et en obligea plusieurs de les venir voir tous épouventez d'aprehension, et les Medecins mesmes en furent si surpris, qu'ils ne purent s'empescher de le temoigner, disant que c'estoit une marque d'aprehension, à quoy ils ne s'attendoient pas de sa part. Mon frere voyant l'emotion que cela avoit cause, en fut lasché, et me dit: Jeusse voulu communier,

mais puisque je vois qu'on est si surpris de ma confession, j'aurois peur qu'on ne le fust encore davantage; C'est pourquoy il vaut mieux differer, et mons^r. Le Cure' ayant esté de cet avis, il ne commença pas. l.

Cependant son mal continuoit, et comme m^r. Le Cure' le venoit voir de temps en temps par visite, il ne perdoit pas une de ces occasions sans se confesser, et il n'en disoit rien de peur d'effrayer le monde, parceque les medecins assuroient toujours qu'il n'y avoit nul danger en sa maladie. En effect il eust quelque diminution à ses douleurs; en sorte qu'il se leuoit par fois dans sa chambre. Elles ne le quitterent neantmoins jamais toutafait, et mesme elles venoient quelques fois, et il maigrissoit aussi beaucoup; ce qui n'effrayoit pourtant pas les medecins: mais quoy qu'il s'eussent dire, il vit toujours qu'il estoit en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que M^r. Le Cure' le venoit voir.

Il fit mesme son Testament pendant ce temps là, où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence

pour ne leur pas donner davantage ; Car il me dit que si M^r. Perier eust esté à Paris, et qu'il y eust consenty, il auroit disposé de tout son bien en faveur des pauvres ; et enfin il n'auoit rien dans l'esprit et dans le coeur que les pauvres, et il me disoit quelquefois : D'où vient que je n'ay jamais rien fait pour les pauvres, quoy que j'aye toujours eu un si grand amour pour eux. Je luy dis ; C'est que vous n'auetz jamais eu assez de bien pour leur donner de grandes assistances. Il me repondit : puis que je n'auois pas de bien pour leur en donner, je deuois leur auoir donné mon temps et ma peine. C'est à quoy j'ay failly, et si les medecins disent vray, et que Dieu permette, que je reueue de cette maladie, je suis resolu de n'auoir point d'autre employ ni d'autre occupation tout le reste de ma vie que le service des pauvres. Ce sont là les sentimens dans lesquels Dieu l'a pris.

Il joignoit à cette ardente charité pendant sa maladie une patience si admirable, qu'il edifioit et surprenoit toutes les personnes qui estoient au tour de luy, et il disoit à ceux qui luy temoignoient auoir de la peine de l'estat où il estoit, que pour luy il n'en

auoit point, et qu'il apprehendoit mesme de guerir.
 et quand on luy en demandoit la raison: il disoit,
 c'est que je connois le danger de la santé, et les
 auantages de la maladie. Il disoit encore, au
 plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeoit
 de les luy voir souffrir: ne me plaignez point,
 la maladie est l'estat naturel des Chrétiens, par
 ce que l'on est par là, comme on deuroit toujours
 estre, dans la souffrance des maux, dans la pri-
 uation de tous les biens, et de tous les plaisirs des
 sens, exempt de toutes les passions qui travaillent
 pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans
 auarice, et dans l'attente continuelle de la mort. n'est
 ce pas ain sy que les Chrestiens doiuent passer leur
 vie, et n'est ce pas un grand bonheur, quand on se
 trouue par necessité en l'estat qu'on est obligé d'estre,
 et qu'on n'a autre chose à faire qu'à s'y soumettre
 humblement et paisiblement. C'est pourquoy je ne
 vous demande autre chose, que de prier Dieu qu'il me
 fasse cette grace. voilà dans quel esprit il
 enduroit tous ses maux. /

Il souhaittoit beaucoup de Communier, mais les medecins s'y opposoient, disant qu'il ne pouvoit le faire à jeun, à moins que ce ne fust la nuit, ce qu'ils ne trouvoient pas à propos de faire sans necessité, et que pour communier en viatique, il falloit estre en danger de mort, ce qui ne se trouuant pas en luy, ils ne pouvoient luy donner ce conseil. Cette resistance le favehoit, mais il estoit contraint d'y céder.

Cependant la Colique continuant toujours, on luy ordonna de boire des eaux, qui en effect le soulagerent beaucoup, mais au sixiesme jour de la boisson, qui estoit le 14^{me} Aoust, il sentit un grand étouffement avec une grande douleur de teste. Et quoy que les medecins ne s'estonnassent pas de cela, et qu'ils l'assuraissent que ce n'estoit que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et il demanda avec des instances incroyables qu'on le fist communier, et qu'au

nom de Dieu on trouuaست moyen de remedier
à tous les inconueniens qu'on luy auoit allegués
jusqu'à lors, et il pressoit tant sur cela, qu'une
personne qui se trouua presente, luy reprocha
qu'il auoit de l'inquietude, et qu'il d'auoit se rendre
au sentiment de ses amys, qu'il se portoit
mieux, et qu'il n'auoit presque plus de colique,
et que ne luy restant plus qu'une vapeur d'eau,
il n'estoit pas juste, de se faire porter le
S.^t Sacrement, et qu'il valloit mieux dif-
ferer pour faire cette action à l'Eglise. Il
repondoit à cela: On ne sent pas mon mal,
on y sera trompé; ma douleur deteste à quel-
que chose de sort extraordinaire.

Neantmoins voyant une si grande
opposition à son desir, il n'osa plus en parler,
mais il me dit: puis qu'on ne me veut point
accorder cette grace, Je voudrois bien y suppléer
par quelque bonne oeuvre, et ne pouuant pas
communier dans le chef, je voudrois bien com-
munier dans les membres, et pour cela j'ay
pensé d'auoir ceans un pauvre malade, à qui on
rendre

rende les mesmes services qu'à moy; qu'on
 prome une garde exprès, et qu'en fin il n'y ait
 aucune difference de luy à moy, afin que
 j'aye cette consolation de sçavoir qu'il y a
 un pauvre qui est aussi bien traité que moy, dans
 la confusion que je souffre de la grande
 abondance où je me vois de toutes les choses
 dont j'ay besoin. Car quand je pense qu'au mes-
 me temps que je suis si bien, il y a une infinité
 de pauvres qui sont plus malades qu' moy,
 et qui manquent des choses les plus nécessaires.
 Cela me fait une peine que je ne puis supporter.
 Ainsi je vous prie de demander à Mon^{seigneur},
 le Curé un malade pour ce dessein que j'ay.

J'envoiaj à M.^r Le Curé à l'heure
 mesme, qui manda qu'il n'en avoit point, qui
 fussent en état d'estre transportez, mais
 qu'il luy donneroit aussitost qu'il seroit guery, un
 moyen d'exercer sa charité, en le chargeant d'un
 vieil homme dont il prendroit soin le reste de
 sa vie; Car M.^r Le Curé ne doutoit pas alors
 qu'il ne dust guérir. 1.

64
Comme il vit qu'il ne pouvoit auoir
un pauvre dans la maison avec luy, il me
pria de luy faire donc cette grace, de le faire
porter aux incurables, parce qu'il auoit un grand
desir de mourir en la compagnie des pauures.
Je luy dis que les medecins ne trouuoient pas
à propos de le transporter en l'estat qu'il estoit;
ce qui le fascha beaucoup, et il me fit pro-
mettre que s'il auoit un peu de relasches, je
luy donnerois cette satisfaction.

Cependant cette douleur de teste
augmentant, il la souffroit toujours, comme
tous ses autres maux, c'est à dire sans se
plaindre. Et une fois dans le plus fort de sa
douleur le 17.^e Aoust il me pria de faire une
consultation: mais il entra en mesme temps en
scrupule, et me dit: Je crains qu'il y ait trop de
recherche dans cette demande. Je ne l'aissey
pourtant pas de la faire faire, et les Medecins
luy ordonnerent de boire du petit lait, assurant
toujours qu'il n'y auoit nul danger, et que ce n'estoit
que sa migraine mestee avec la vapeur des eaux;

SA 25
Néanmoins quoy qu'ils pussent dire, il ne leur
eut jamais, et me pria d'avoir un Ecclesiastique,
pour passer la nuit auprès de luy, et moy mesme
je les trouvoy si mal, que je dormay ordie, sans
en rien dire, d'apporter des cierges, et tout ce qu'il
falloit pour le faire communier le lendemain au
matin.

Et Ces apprêts ne furent pas inutiles: mais
ils servirent plustost que nous n'auions pensé;
car enuiron minuit il luy prit une conuulsion
si violente, que quand elle fut passée, nous cruz
mes qu'il estoit mort, et nous auions cet extreme
deplaisir avec tous les autres, de le voir mourir
sans sacrement apres les auoir demande si sou-
uent et avec tant d'instance. Mais Dieu qui vous
loit recompenser un desir si seruent et si juste,
suspendit comme par miracle cette conuulsion, et
luy rendit le jugement entier, comme dans sa par-
faite santé, en sorte que M. LeCure en-
trant dans sa chambre avec le S.^t Sacrement,
luy cria: voicy Nôtre Seigneur que je vous
apporte: voicy celuy que vous auiez tant desire.
ces paroles acheuerent de le recevoir. Et comme

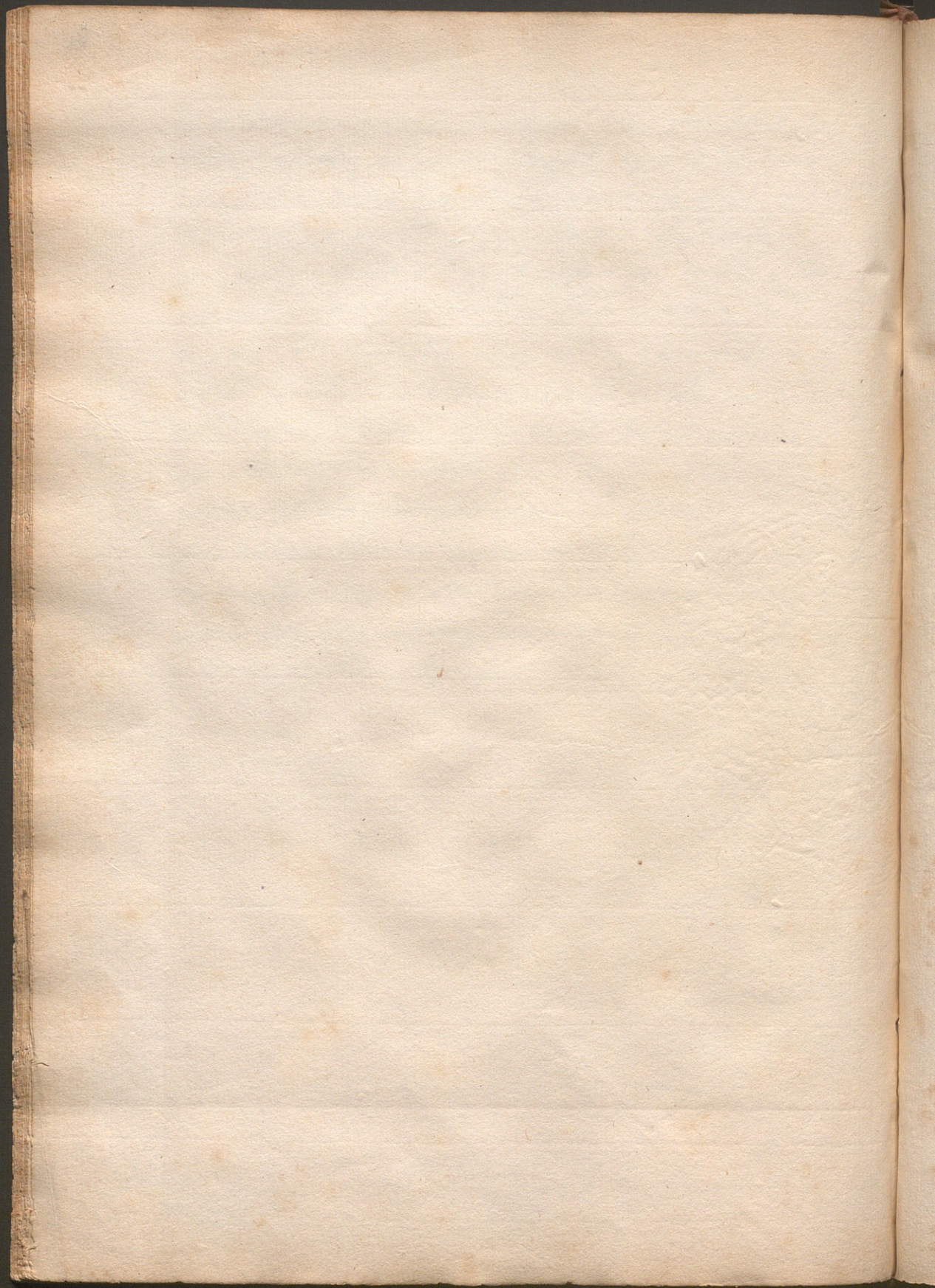
Monsieur le Curé approcha pour luy donner la Communion, il fit un effort, et se leva seul à moitié pour le recevoir avec plus de respect. Et M. Le Curé l'ayant interrogé selon la coutume sur les principaux mysteres de la foy. *oui monf.* Je croy tout cela et de tout mon coeur; et ensuite il recut le *st.* Viatique et l'extreme onction avec des sentimens si tendres, qu'il en versoit des larmes. Il repondit à tout, remercia M. Le Curé, et alors qu'il le benit avec le *st.* Ciboire, il dit: Que Dieu ne m'abandonne jamais, qui furent comme ses dernieres paroles. Car après avoir fait son action de graces, un moment après les convulsions les reprirent qui ne le quitterent plus, et qui ne luy laisserent pas un instant de liberté d'esprit. Elles durerent jusqu'à la mort, qui fut vingt quatre heures après le quatorziesme. C'est à une heure du matin, aagé de trente neuf ans et deux mois. En suite de quoy l'ayant fait ouvrir, on trouva de

M. Le Curé de S. Estienne le recommanda le Dimanche suivant à son prosne aux prieres des assistants, et il en fit un éloge qui marquoit l'estime

qu'il faisoit de sa pieté, et combien il regrettoit la perte que l'on auoit faite à sa mort. Il en parla de la mesme maniere à feu M. L'Archeuesque de Paris, qui luy en demanda des nouvelles, ayant sceu qu'il l'auoit assisté à la mort. Et quoyque ce qu'il luy rapporta dans la mesme occasion d'une conuertation qu'il auoit eüe avec M. Pascal dans sa maladie, ayt donné lieu à quelques personnes, qui auoient voulu, s'ils auoient pu, noircir sa memoire et sa reputation, de faire courir le bruit qu'il auoit fait auant que de mourir, une retractation entre les mains de M. le Curé de S.^t Estienne: Neantmoins il y a peu de gens à present qui ne soient entierement desabusés de cette calomnie, dont M. le Curé de S.^t Estienne luy mesme, qui est encore viuant, et qui est presentement Abbé de S.^t Genouue et General de cet Ordre, pourra detromper tous ceux qui ne le seroient pas encore suffisamment, et qui luy en voudront demander l'éclaircissement.

Il s'en est deja assez expliqué par auance dans plusieurs lettres qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire sur ce sujet, et que nous auons en nos mains, par lesquelles il declare qu'il n'a jamais dit ni de bouche ni par écrit à qui que ce soit, que M. Pascal se fust retracté, comme en effect cela estoit très faux.

Et il demeure mesme d'accord qu'il auoit pris dans un
sens contraire ce que m. Lascas luy auoit dit dans
cet entretien duquel il auoit fait rapport à m. L'Ar-
cheuesque, et qui auoit donné sujet à ce faux bruit,
quoy que neantmoins il ne contienne rien de cela, j'ay
cru qu'il estoit necessaire d'en faire connoître la
fausseté, et de justifier la memoire d'une personne
qui n'a jamais eu des sentimens qui ne fussent tres
catholiques, et dont il ayt eu besoin de se retracter,
qui a toujours eu un fort grand respect et une tres
parfaite soumission pour toutes les veritez de la
foy, et dont l'entiere application et l'unique travail
pendant les cinq ou six dernieres années de sa
vie a esté de combattre les ennemis de la Religion,
et de la morale chrestienne .1.





Lettres
Et Extraits de Lettres de S^{ve}.
S. A. Madame De
Longueville.

A. M. Le Curé de S^t. Jacques
du haut pas, et à de...

De Port Royal. ce 30^e May.

J'ay reçu vos deux Lettres : Je m'en vais
essayer à devenir un peu plus confiante,
mais aidez moy de vos prieres; Car c'est
une terrible entreprise. Je reçeus hier si
tard vôtre Lettre que je n'ay pu communier
aujourd'hui. Joint que ma santé ~~est~~ la
nécessité de prendre quelque chose, parceque
j'avois essayé de jeuner hier (ce que je ne puis
plus faire impunément.) ces impuissances
là et de s'prit et de corps à une personne qui a
tant eu le pouvoir de mal faire, sont à direm^t.
un état bien humiliant. On ne void gueres de
Saints qui ayant pu faire et fait beaucoup de
maux, ayent esté privés de la puissance de les
réparer. Je suis persuadée que vous demeurerez

d'accord de cela avec moy. Je suis bien aise
que M. vous ay dit l'affaire qu'on mes veut
faire: Je ne suis pas digne de souffrir pour
la Justice, ainsi je croy que cela ne produira rien.
Je suis tres fachée de la mort de M. c'estoit
un homme d'une tres droite intention pour tous
les biens auxquels il pouvoit contribuer. Je
ne doute pas que vous ne priez beaucoup pour
luy. Je recommande aussi à vos prieres l'ame
du fils de m^r. et de mad^e. de Beringhen, et
la consolation de ces pauvres gens là qui ont
bien de la vertu et qui sont fort de mes amis.

Au Mesme.

De Trië ce 30. Juillet.

J'ay reçu vos deux lettres de la villette et
de Pontoise. Je n'y trouve rien de trop
que vos remerciemens. Je vous dois tout ce
que vous avez reçu icy, et vous ne devez me
sçavoir grè que du bon coeur avec lequel on vous
l'a rendu. vos prieres me serviront à accomplir
vos Instructions. Je vous les demande de
sur tout pour le 2^d. du mois qui vient. Demandez
par elles à Dieu que je ne me rende pas indigne
de la grande grace qu'il m'a faite ce jour là. Ces
années là me doiuent estre si precieuses que je

ne veua pas que vous en croyez vne de moins.
 Il y en aura donc 23. Dimanche, si je les
 compte deuant les hommes; je ne les compte
 pas deuant Dieu, estimant qu'elles sont bien plus
 vuides en bien que celles qui les ont precedées ne
 l'ont esté en mal. Je vous donne le bon jour,
 et suis toute à vous en notre Seig^r. J. C.

Au Mesme.

J'auois compris que N. estoit icy avec N. mais
 Je voy bien que je me suis trompée. Je ne fais
 point entrer dans le Couuent sans la permission
 des Meses: Je la leur demanderay et vous en
 rendray compte. Je voudrois fort que mes prieres
 fussent assez bonnes pour estre utiles à vos
 deux penitens, car je m'en trouuerois aussi bien
 qu'eux; mais dans la verité je ne suis pas digne
 de seruir aux autres, puisque je ne me sors pas
 à moy mesme, ce que je vous dir de l'abondance
 de mon cœur, estant étonnée au dernier point, de
 passer des journées entieres deuant Dieu à l'église
 sans auoir aucun sentiment de sa presence.

J'ay regardé ceta tout du long du Salut comme
 vne Excommunication que Dieu fait à mon egard
 en me separant d'eluy interieurement, lorsque
 les hommes ne le sont pas exterieurement et me

laissent dans l'Eglise. Priez le donc pour moy,
car dans la verité cet état est terrible et effrayant

Au Mesme.

De Port Royal ce 28. Juillet

Je vous envoyay hier une lettre pour M.
Je vous donne donc ma voix pour elle, et vous
ferez de mon nom ce qui sera utile pour votre
charité. Il est vray que je ne vous ay pas écrit
là dessus, car j'ay eu de si grandes vapeurs ces
derniers jours icy que je n'ay pu le faire, et j'ay
bien cru que cela n'estoit pas necessaire, parce
que vous comprendriez bien que j'approuverois tout
ce que vous resoudriez pour la Charité. Comme
j'ay dit à M. que j'avois communié le jour
de S^{te} Magdeleine, et que j'estois dans
le dessein de le faire vendredy, il ne m'a pas
pressée de le faire aujourd'hui. S'il n'y avoit
pas esté, j'avois communié selon votre ordre.
Ce sera donc pour vendredy s'il plaît à Dieu.
J'espere que vous ne m'oubliez pas ce jour là
ny mesme aujourd'hui, et que vous demanderez
à Dieu avec bien de la ferveur que je sois veri-
tablement sortie de l'Egypte, et que je n'y retourne
jamais. La maladie de M. D'Aléth me tient dans

vne peine incroyable non seulement pour
 l'Intérêt de l'Eglise et le ^mien en general,
 mais pour le mien en particulier. J'auois des
 consultations à luy faire encore, que je ne
 pouuois confier à la poste, Je les luy allois
 enuoyer par N. et il me les auoit renuoyées par N.
 et s'il meurt je seray toute ma
 vie en scrupule sur des choses bien importantes.
 Je les auois consultées déjà, mais les
 changemens qui sont arrivés dans ma
 famille, en ont apporté aux décisions que
 m^r D'aleth auoit faites. De sorte que sur
 un nouuel état il falloit un nouuel auis.
 Si Dieu ne permet pas que j'aye celui de ce
 S^t homme, Je craindray que ce soit
 un jugement sur mes pechez, —
 car comme M. D'aleth s'auoit la suite
 de toutes mes affaires, Joint à ce que ses
 auis sont toujours plus droits que tous les
 autres, et calment mieux mon esprit, J'atten-
 dois beaucoup de repos par cette voye et mesme
 beaucoup de secreté. De sorte que je suis dans
 dans vne extreme inquietude. Jela merite
 bien, et c'est ce qui me fait craindre en toutes
 occasions, parceque je suis conuaincüe que je
 merite tous les chatimens que Dieu me peut enuoyer.

Au Mesme

De Trië ce 12. Novembre

Enfin N. Vous va veuler le secret du
retardement de mon retour. La cause vous fera
gémir deuant Dieu, puis que ce sont des pechez,
que mon auueuglement m'a fait oublier tant d'an-
nées, et qu'il faut essayer d'expier. Je suis
persuadée que vous trouuerez que n'ayant que
le moyen que je prends pour y paruenir, Je
n'ay pas deulx balancer si je le serois ou non.
Plus il me seroit de peine, plus la chose
seroit conuenable à estre offerte à Dieu
en sacrifice de justice et de penitence. L'ab-
sence d'un petit nombre de mes amis et amies
duquel vous jugez bien que vous estes, me fait
de la peine; mais j'auoüe qu'elle est mesme sou-
lagée. Sensiblement par le bien que j'trouue
à la reparation de mes fautes. La vie est
courte, pourueu qu'elle soit appliquée à cet usage,
et que quand elle finira, quelque partie de nostre
ouurage soit faite, on ne doit pas plaindre les
petites mortifications qui la remplissent. Priez
Dieu que celle cy luy soit agreable, et qu'il me fasse
les graces de m'eclairer sur mes autres fautes

que j'ay pu oublier aussi bien que celle là. N
 vous dira que mon secret à l'égard de M. de
 N. et de vous sur mon retour, a esté causé
 par la peur que j'ay eüe d'allonger sans besoin
 la peine que votre amitié pour moy vous donnera
 de mon éloignement.

Au meme

L'Affaire du D. Du Breüil ne me sera pas
 si aisée à décider, Car je ne vous cello pas que
 le Pere Du Breüil est l'homme du monde
 en qui j'ay le plus de confiance, et qui m'est
 le plus necessaire pour mon secours dans
 mes terres. mais j'ay bien peur d'estre obligée
 de demeurer d'accord que le secours qu'il peut
 donner à un Euesque tel que m. de Grenoble,
 est preferable à celuy que j'en recois. Cependant
 je pense me deuoir cette charité là à moy mesme,
 d'examiner avec vous si je me dois priuer de
 mon necessaire, pour procurer un plus grand
 bien. Je vous prie donc de ne rien repondre sur
 cela que je ne vous aye exposé la chose comme
 elle est, après quoy je consentiray à tout à tout
 ce que vous croirez qui sera de mon obligation
 là dessus. Car je comprends bien qu'un secours

que je garderois contre l'ordre de Dieu, ne m'en
seroit plus un solide, mais seulement en à
mon amour propre.

Au Mesme.

La bonne opinion que vous avez de moy, me
doit donner bien de la confusion, puisque Je
Sçay si bien que je ne la merite pas, et que je
me fais preparer un appartement dans le
Convent sans avoir nul dessein que vous
me supposiez. mon esprit est si froid, qu'il
en affoiblit mon corps; et contre le cours ordinaire
de la nature et de la grace, au lieu que le
Corps est ce qui entraine l'esprit, c'est mon
esprit qui entraine mon corps. Si le premier
avoit de la ferueur, je suis persuadee que la
force me veniroit à proportion, mais au pied
de la lettre j'ay l'esprit plus animal que le corps.
tout de bon cet estat est un sujet tres legitime
deffroy, quoyque vous en vouliez dire, et si
Dieu ne me recueille par quelque coup, je crains
bien que mon sommeil ne soit un avantcoureur
de la mort. 1.

Au Mesme

De Port Royal ce 30. Juin

Je n'oserois quasi vous dire que je ne
 Communiay pas hier, Il m'arriua en Embarras
 que je ne pus desmesler que par cet Expedient
 Je repareray cette porte mardy jour de la
 visitation: J'ay deuotion à cette feste: C'est
 le premier jour que Notre Seignr. a tiré quel-
 qu'un du peché depuis Son Incarnation. Je
 finis en vous Suppliant de ne m'oubliez pas
 deuant Dieu ce jour là, et de leuy demander
 qu'il efface les miens en me dormant la grace
 d'en faire penitence.

Au Mesme.

De Frië ce 3. octobre

Enfin nous voicy heureusement reuenies
 Dieu mercy de M. J'arriuy icy hier après
 d'ine: ce voyage s'est assez bien passé. Dieu
 mercy; et quoy qu'on laisse toujours un peu du sien
 dans le Commerce avec le monde, Je ne l'oublay
 pas de communier hier a Meru. Demandez
 S'il vous plaît à mon bon Ange qu'il m'applique
 d'auantage à moy mesme, afin que je puisse

executer les ordres que vous me donnez
pour mes Communion. C'est mon dessein de
les ~~Sain~~ suivre selon que vous me le marquez.
J'espere bien d'en faire une le jour de Ste.
Therese à Rouen; car je croy partir d'icy le
13. pour arriver là le 14. et y séjourner le
15. Il est vray qu'une personne plus ver-
tueuse que moy auroit à gagner dans ce voyage
qui doit estre dur à la Nature. Demandez
cette grace là à Dieu pour moy, S'il vous plaît,
Priez Dieu pour moy, S'il vous plaît, vous
ne sauriez croire comme je suis ravi de
me retrouver dans ma Solitude.

Au Mesme.

De Port Royal ce 23. Juillet

Je suis fort aise que vous ayez esté satisfait
du Compte que M. vous a rendu de mes affaires.
Je vous avoie que mon orgueil me fait faire
bien des fautes par leur estat; mais Je merite
bien cette humiliation; et il seroit si juste qu'on
n'eût aucune estime pour moy, que je devois ne
sentir nulle peine par rapport à moy, quand on
me fait quelque injustice là dessus, et pourveu que

61

ce ne soit pas un jugement de Dieu de m'ôter
les moyens de racheter mes pechez, je dois
me consoler de tous les autres effets que l'estat
où je suis peut produire. Pour répondre à ce
que vous me demandez de mes Communions,
je vous diray que je n'avois pas communie' depuis
le jour de la visitation, mais je communiey
hier. voicy deux jours où je le serois volontiers
S'ils n'estoient pas si proches et l'un de l'autre,
et de celui d'hier. S^{te} Anne est le 2^e jour
d'aoust qui est le jour que je regarde comme celui
de ma deliurance, quoy qu'imparfaitement,
comme je vous l'ay expliqué, mais dans
lequel j'ay pourtant fait une confession, depuis
laquelle Dieu m'a preseruee de retomber dans
les Crimes, dont je m'accusay il y aura 22.
ans vendredy. Je vous prie donc de faire
le choix entre ces deux jours, et de me mander
lequel je prefereray à l'autre pour y faire la
Sainte Communion. Nous faisons des Lectures
icy, mais non pas si exactement que le Carême,
Et parce qu'il n'y a pas des instructions pour tous
les jours, et parce que l'heure qu'on prenoit alors

pour cela n'est pas commode en ce temps cy,
parce qu'on soupe, et que le grand chaud qu'il
fait, donne un certain besoin de prendre
l'air un peu avant le souper. quand il y a des
instructions, je les lis toute seule à quelque
heure de la Journée. J'en ay fait lire
aussi devant ceux qui sont pû s'y trouver,
quelqu'un des jours que je n'ay pas entré dans le
Convent a cause du chaud qu'il y fait qui est
beaucoup plus grand que dans mon appartement
de dehors, ce qui me fait un mal assez
considérable, augmentant de telle sorte mes
impuissances de m'appliquer, que j'ayme mieux
ne pas entrer que de me mettre hors d'estat de
faire des choses plus utiles. Car lorsque je
suis dehors, je ne laisse pas d'assister comme
dedans aux heures des offices de l'Eglise. priez
S'il vous plaît pour moy.

Au Mesme

Décidez, je vous supplie, ce que je seray
aujourd'huy, car pour moy je ne le puis faire.
Je crains, si je le fais, d'estre accablée de souz
pules quand vous serez party: Et comme je

n'auray perfonne pour m'en tirer, mon Embarras
 Sera beaucoup plus irremediable. Je vous prie
 auffi de me bien assurer que ma confession
 Suffit, afin que je n'aye pas la tentation de craindre,
 quelle ne Suffit pas quand vous ne Seriez plus
 icy. quoyque vous m'ordonniez de faire, je
 vous demande vos prieres pour m'obtenir
 de Dieu tant de choses qui me manquent pour
 luy estre agreable.

Au Mesme

De Trië ce 22. octobre.

J'ay communié à Rouën le jour de S.
 Luc, selon que je l'auois projecté avec vous, et
 en suite avec le Pere Du Breuil qui m'a
 accompagnée jusques icy. Vous jugerez par ce
 que vous contera m. Le Nain de L'Etat
 de mon fils, de ce que sa veüe aura pü faire
 en moy. J'auoüe que je sentis une grande con-
 tradition contre cette sorte de croix, et mesme
 quelque aigreur. Cette émotion me fut plus sen-
 sible que celle que la pitie' auoit pü faire, par-
 ce que la malignité de mon fils est si visible
 au milieu de la folie, que je me sentis plus

attendrie sur moy que sur luy. Cependant j'essayay
de ne me pas abandonner à ce sentiment, et
je croy pouvoir esperer que celui de la souz
mission aux ordres de Dieu fut plus volontaire
quel'autre n'auoit esté, et que je me conuinquis
deuam luy de mon merite pour receuoir
l'Imposition de ce fardeau des mains de
sa justice. ma sortie de Rouen a esté
comme mon entrée, Le peuple m'accompagna
comme il m'auoit receüe en me dormant de
grandes benedictions, en pleurant et en mon-
trant tout ce qu'une amitié très sincere peut
faire voir. m. Le Nain et le Pere Du
Breüil pleurerent sans s'en pouuoir empes-
cher. Enfin il est certain qu'on n'a rien veu de
pareil à leur empressement de me voir, ~~en sorte~~ ^{et}
que la place de deuant ma maison, les degrez
et les chambres estoient si combles de monde
qu'on ne pouuoit ni entrer ni sortir. On a esté
d'esprit du monde m'a fait prendre quelque
plaisir à cela. Je ne voy pas bien ce que je
puis faire sur le sujet de mon voyage à l'égard
de mad. de Memours presentement. Si vous
vriest quelque pensée, je seray presté à l'exécution

Si je la trouve faisable selon la connoissance
 que j'ay de celle que je vous exposeray pour
 faire ensuite ce que vous jugerez à propos. Je
 suis toujours disposée à luy apprendre les
 maladies de mon fils quand il en aura, et
 de faire à son egard tout ce qui sera capable
 de l'adoucir, et de luy montrer que je n'ay nulle
 mauvaise disposition contr'elle. priez pour moy.

Au Mesme

Je n'ay jamais esté moins appliquée
 que le dernier jour que j'ay Communie', et si
 disposée à m'emuser de tout ce que je fais,
 et cela m'auoit mesme resoluë à vous de-
 mander si je communirois encore leudy pro-
 chain. J'attendray votre Reponse et je feray
 ce que je pourray pour ne me point laisser aller
 à la pente qui me fait juger mal de mon Estat.
 J'ay essayé de le porter deuant Dieu comme
 vne punition a esté proportionnée au mal que
 j'ay fait de me detourner de luy par la recherche
 de la Joye et du diuertissement, me semblant
 bien juste qu'on s'emuse en reuenant à luy,
 quand on s'est diuerty en s'en separant. Comme
 il fait la joye des S.^{ts} qui sont dans le Ciel, et

de ceux qui sont sur la terre, il n'est pas
étranger qu'une pecheuse comme moy, ne la
trouve pas en luy. Je trouve tout cela si juste
que je n'ay rien à y répondre. Et pourveu que
l'éloignement de mon esprit ne vienne pas de
celuy de mon cœur, je vous assure que j'en
seray contente, mais je crains bien que
ce dernier ne soit pas converty, et que le
reste n'en soit une suite. priez Dieu pour
moy, et croyez que je ne vous oublie pas
deuant luy.

Au mesme

Je vous supplie de croire que j'auois un très
sincere dessein de communier, lorsque je
vous ay dit que je le ferois. mais dès que j'ay
esté à l'église il m'est venu des inquietudes
d'esprit que mon peché ne fut plus grand que
vous ne le croyez, et que je ne le croyois
aussi, qui m'ont un peu renuersée, et qui m'ont
jettée dans une sorte d'inquietude qui m'otoit
toutafait l'attention et la tranquillité. J'ay essayé
de surmonter ces peines, mais J'ay veu que je
ne le pouuois, et que si je communiois parce que
vous me l'auiez dit, ce seroit plutôt une com-

plaisance humaine qu'une obéissance raisonnable. Si j'eusse fait dans cette disposition, j'ay veu que mes inquietudes recommenceroient mesme avec plus de sujet; ainsi jemes suis déterminée à ne le pas faire, et j'ay cru mesme ne vous pas desobeyr, puis qu'hier vous m'avez donné l'ordre de Communier à condition que je n'y eusse pas trop de repugnance. Je croy que tout cela vient de faiblesse plustôt que de delicatesse de conscience: ainsi cela se peut mettre au rang des choses que la charité vous doit faire supporter en moy, mais je croy aussi que je les dois mettre au rang de celles dont je me dois corriger. pour en demander la grace à Dieu et pour expier ce qui luy peut estre desagreable dans tout ce que j'ay fait, je vous demande permission de mettre 2. matinezes entre ay et le 2. d'aoust une ceinture de ser pour expier et ces pechez là et une petite partie de ceux dont Dieu m'a tirée en cetemps là.

Au Mesme

De Trië ce 23. Novembre

Tout ce que vous me dites sur le chapitre de cette affaire est le plus juste du monde, les

occasions ne nous font pas ce que nous sommes,
mais elles nous montrent qui nous sommes.
Je l'éprouve en celle cy qui m'a fait voir clair-
rement que j'ay cherché l'estime des hommes
par ma justice extérieure, que je m'y suis complie,
que je me suis voulu distinguer par là des autres
personnes qui font profession de piété, que j'ay
cherché dans l'approbation des hommes la ré-
compense de ces qualités que je voy bien qui
n'estoient que naturelles. La preuve de cela est
toute claire. Si je les avois rectifiés en les
exercant par rapport à Dieu, si je l'ose dire,
la droiture de mes intentions là dessus m'auroit
suffy, et je n'aurois pas esté touchée du traite-
ment que me font les hommes, ayant
eu quelque sujet d'esperer que Dieu me jugeroit
autrement qu'eux. Je dois donc dire du pro-
fond de mon coeur: Justus es Domine, et
rectum judicium tuum. Rien n'est plus juste
que Dieu de se servir des hommes pour punir le
peché que j'ay fait d'agir plus pour eux que
pour luy. quelque mal que j'aye donc par cette
affaire, il est très juste, et voilà à quoy elle me

Servira, quoiqu'il en arrive, à me faire con-
 noître à moy mesme quelle je suis. Je
 ne faisois que m'en douter, j'en suis éclaircie
 par cette funeste experience. mais comme
 ce n'est pas assez de connoître ses playes,
 si on ne travaille à leur guérison, adressez
 vous à Dieu par vos prieres pour luy deman-
 der cette seconde grace qui sera l'accomplis-
 sement de la premiere, et sans laquelle
 la premiere me seroit fort inutile. Il est
 dit en quelque endroit de l'Ecriture que Dieu
 jugera nos justices. Cela est bon pour moy,
 et je dois desirer qu'après avoir jugé les mi-
 ennes en ce monde, il n'attende pas à les punir
 en l'autre. J'ay suivi exactement mes regles
 sur la Communion jusqu'à la Toussaints, mais
 toutes ces affaires cy estant arrivées, ^{elles ont été} en peu
 interrompues. Dieu me fit la grace de n'être
 pas omise du commencement de celle de N.
 ainzy je n'eus pas de tentation de rien
 changer pour cela. Le me confessay à M^{re} M^{re}.
 le lendemain de la S^t. Martin, et je revins
 à Communier icy le jour de la Presentation, mais

Cette affaire icy estant arrivée, et mayant decouvert
ce que je suis, j'avoie que j'ay eu besoin de
temps pour me desmester, joint que je n'ay icy
que le bon m^r. . . . pour me confesser qui n'en-
tendra pas grande chose à tout ce que j'eluy diray.
Cependant si vous le jugez ainsoy, je me dis-
poseray le mieux que je pourray pour le ^{prochain} Di-
manche de L'Ascens, ou pour le jour de St André.

Au mesme .

De Port Royal ce 24. Juin.

Je ne puis me redoudre à Communier
demain parceque je le ferois avec trouble, et
que je croy quil vaut mieux remettre une action
de cette nature que de la faire avec inquietude.

Le plus grand repos que puisse avoir mon esprit
n'est pas suffisant pour me faire Communier
sans peine. ainsoy je suis persuadée que jene
le dois pas faire, lorsque j'en ay dont, jene
suis pas la maîtresse. Je croy donc avoir
receu l'absolution avec une conscience douteuse, par-
ce quil me vint en penfee dans ce temps là que
je devois dire la circonstance que j'avois omise
et le ridicule de cette accusation me retint

de la faire. Il est vray quil me vint bien aussi
 dans l'esprit que comme on n'estoit pas obligé
 d'accuser les pechez veniels, on ne l'estoit pas
 par consequent d'en declarer les circonstances.
 outre que je n'auois pas ^{mesme} dans l'esprit que ce
 fut un peche veniel considerable. mais cepend.
 Je crains de n'auoir pas absolument determine
 mon esprit à suivre cette derniere pensee, et
 celle qui me pouffoit à dire ce que je ne dis pas,
 estoit si meslée avec l'autre, et le sentiment
 de honte de dire une sottise comme celle là, m'es-
 toit si present et si sensible, que je crains
 avec raison ce me semble, d'auoir agy par là
 plustôt que par la bonne raison que j'auois
 eue. Si j'auois eu plus de temps pour me resoudre,
 mais celuy de l'absolution est si court, et je ^{fus} si
 si troublée que je ne puis me determiner. cepend.
 Jen suis aujourd'hui fort troublée, non pas
 de la chose en soy que je croy tres petite, mais
 de la mauuaise disposition qui fait que je suis
 capable de receuoir l'absolution dans une conscience
 douteuse, ce que je crains qui n'ayt rendu ma
 confession mauuaise, ne voyant point le degre
 ou je puis porter une si terrible chose. car dans

un doute quelque mal fondé, qu'il puisse estre,
une personne qui auroit la conscience droite,
prendroit le party de dire ce qui la peinerait, plus
tôt que de se commettre à abuser du sacrement,
et il faut que l'orgueil soit bien grand qui fait
prendre le party contraire, et qu'une conscience
soit bien ^{peu} plus droite, devant Dieu qui se commet
à faire une mauvaise confession dans une si pe-
tite occasion. ain sy ne pouuant me démentir
moy mesme, je ne communiray pas que je n'aye
eu de vos nouvelles. Cette faute là meritera
peut estre bien que vous m'ôtez les communions
que vous m'avez ordonnées; mais si cela n'estoit
pas, il y a dimanche prochain une feste consi-
derable ceans, qui est la dedicace, dans laquelle
Je pourrais reparer ce que je perdray demain. mais
l'auoüe que je souhaite d'en ne pas faire, me
voyant si depouruëe de l'amour de Dieu, qui
me mettroit, si Jen' auois, dans des dispositions
si opposées à celle qui m'a fait commettre cette
faute. mandez moy s'il vous plaît, comme je la
dois exprimer dans la premiere confession, si ce n'est
pas à vous que je la fasse, et priez Dieu qu'il change
mon coeur.

Au Mesme

De Port Royal ce 27. avril.

Je vous rends graces de ce que ^{vous avez fait ce que} vous avez fait, vous auez
 pu pour empescher les plaintes de M. mais
 si les Raisons que je luy ay dites et écrites avec
 les plus d'honesteté que j'ay pu, ne l'ont pas con-
 vaincu, je pense qu'il ne le peut estre de rien. Il
 faut donc s'en tenir en repos, et ne se pas soucier
 de perdre des amies qui veulent qu'on soit les
 leurs aux despens de sa Conscience. Je doute
 que vous sachiez le particulier de cette avan-
 ture qui a si vivement me fut très penible. J'es-
 perez vous la conter bien tôt, Car je seray
 s'il plaît à Dieu Lundy à Paris. Les
 personnes dont vous parle M. me font
 grande pitie', sur tout celle qui a connu Dieu.
 Car il faut une grande extinction de lumiere
 pour pouvoit pousser l'autre à se jeter
 dans les précipice où elle est sortie exteri-
 eurement; Je dis exterieurement, Car si elle
 elle mesme croit pouvoit retourner à la Cour,
 je ne l'en croy point sortie devant Dieu, Il est
 le maître de ces Coeurs là aussi bien que de

de toutes choses : ainsy il faut s'adresser
à luy pour le supplier d'en rompre la dureté
par sa grace. Je me recommande à vos
prieres et vous demande votre benediction.

Au Mesme.

Des Lorr Royal ce 8. mars.

Je vous enuoyay mes Cheuaux pour venir
icy samedi, et vous ameneretz une personne
qui y vient pour songer à sa conscience : vous
serez bien aise de l'entretenir de bonnes choses
par les chemins. mais je vous aise de faire
tomber le discours sur la necessité des confes-
sions generales, quand on veut serieusement
revenir en soy mesme pour rectifier celles qu'on
a pu faire, qui la plus grande partie ne valent
rien, quand on a vécu dans le monde. Sans
changer de vie, c'est que la petite femme en a
besoin. mais il faut faire cela sans qu'il pa-
roisse que vous estes auerty. faites luy donc
peu des Confessions et des Communions sacri-
legues, et sur tout n'oubliez pas de prier
pour moy.

Au Mesme

Je pensay ne pas communier la nuit de Noël,

mais enfin je le fis, et je pensay que je vous avois pour garant, et qu'il vous appartenoit de repondre de moy à Dieu. J'avois l'esprit si dissipé et le corps mesme si abbattu, que je n'eus rien à offrir à Dieu si ce n'est la contradiction de l'un et l'Incommodité de l'autre, et qu'il me paroissoit bien juste que ce qui avoit tant servi à l'iniquité, servit à la justice au moins quant à l'exterieur. Car pour l'Interieur C'est à Dieu à en juger, et j'ay bien peur que son jugement ne me soit favorable.

Au mesme

Je m'en vais à N. Je vous demande vos prieres et votre benediction, afin de faire ce voyage plutôt par esprit de penitence, que par la deference humaine que j'ay pour les sentimens de mes amis. Je vous diray demain s'il plaît à Dieu comment tout s'est passé.

Au même

Je seray ce que vous m'ordonnez, et J'essayeray de prendre en esprit de penitence cette separation des offices divins, ou je suis en effect si peu digne d'assister. Souvenez vous de moy deuant N. S.

Je Sçay ce que vous jugerez, à propos, pour
la Ste. Communion.

Au mesme

De Meru ce 9. octobre.

Il faut avouer que la porte de M. m'a touchée
au dernier point, et qu'outre une liaison de 24.
ans que j'avois avec luy, Je le regardois
comme un des plus solides appuyz de l'Eglise,
il pouvoit Suppléer tout Seul à mille autres,
et je ne sçay si les autres peuvent Suppléer
à ce que celuy la pouvoit faire. Les tentations
vont apparemment augmenter, et les personnes
qui peuvent nous soutenir nous sont ostées,
L'Eglise ne perira point, elle est appuyée sur
les promesses de J. C. mais les particuliers
ne les ont pas receües. on ne sçait si on est
de ces plantes qui ne peuvent estre arrachées,
parce qu'elles ont esté plantées de la main du
Pere celeste; ainsi on craint la tentation,
puisque ce sera elle qui discernera les enfans
de Dieu d'avec ceux qui n'en ont que l'apparence
Nous meritons peut estre d'avoir des pasteurs
qui nous trompent; ainsi on ne peut trop pleurer
ceux qui ne nous auroient pas trompez. un

De ce dernier nombre a esté encore bien malade depuis que je suis icy, nous avons eu une grande frayeur de le perdre, mais il est mieux et Dieu n'a pas voulu nous donner cette seconde affliction. J'ay fait très mechant usage de la premiere, et peu s'en est fallu que mes pieds n'ayent chancelé. Je croy que vous sçavez quel'histoire de M. et de son mary fait bien du bruit dans le monde, et qu'on dit déjà que je la dois faire venir à Trie, on ne doit pas manquer de charité à ces Dames là, mais assurément il faut aller fort bride en main avec elles, car leur legereté fait qu'on ne leur sert de rien, et leur ^{mesme} legereté nous peut beaucoup nuire, quand nous nous meslons de leurs affaires. Ne m'oubliez pas devant Dieu.

Au Mesme

De Trie ce 3. Septembre
 J'essayeray de me Calmer sur les choses dont vous me parlez dans votre dernière Lettre, mais Je ne reponds pas d'en venir entièrement à bout, parceque ces sortes de

peines sont d'ordinaire plus fortes que
moy quand elles viennent se presenter. Il
est bien juste que les pecheurs n'ayent pas
des repos en ce monde, puis qu'ils ont merite
D'en estre privez durant toute l'Eternite, plus
ils peuvent esperer que Dieu ne veut pas leur
en donner une malheureuse, plus il est juste
que leur temps au moins ne soit pas tranquille
et afin que Dieu oublie leurs crimes il est
raisonnable qu'ils ne les oubli^{ent} pas ^{leux memes.} Rien
n'est plus beau que la Relation de la visite
de m. de Reims dans son diocese. Je
vous demande vos prieres et votre souvenir
deuant Dieu.

Au mesme.

A Trië ce 28 octobre.

Je trouve la proposition de m. Lennain la
meilleure, car je ne tiens pas N. en état de
bien recevoir des hommes etez directes de ma part,
et quoy que l'opinion que j'en ay, les rendit plus
utiles pour moy, je croy que ne l'estant pas pour
elle, il vaut mieux aimer son bien que le mien
et assurer N. que je luy en feray toujours directement.

toutes les fois que je croiray ne l'irriter pas
davantage. En effet je suis par la grace de
Dieu dans cette disposition, et si sincèrement
qu'après vous avoir dit mon sentiment, je
me soumetts pourtant à celuy que M. Le
Nain et vous formeres; et vous donne
plein pouvoir à l'un et à l'autre.

Au Mesme

Outre que j'ay des raisons spirituelles
qui s'opposent à me permettre de communier
aujourd'hui, j'en ay aussi de corporelles
qui sont ~~aussi~~ que je vous prie de vouloir
bien que je ne le fasse pas. Les spiri-
tuelles sont une trop grande Induction et
un trop grand éloignement de souhaitter cette
grace. Les Corporelles c'est une foiblesse
qui ne me permet pas de demeurer sans pren-
dre quelque chose. J'ay retrouvé les deux
fautes que j'avois oubliées, elles ne sont point
de la nature que je les croyois. Je vous les
diray entre cy et le jour de l'an. priez pour
moy.

Au Mesme

De Trië ce 17.

Je suis dans un terrible effroy de la
maladie de N. car l'Eglise perdra un de
ses plus forts defenseurs ; et Comme Dieu
na nul besoin de personne, je ne puis avoir
une ^{aussi} ferme confiance qu'il le conservera,
qu'il seroit necessaire pour mon repos. J'ay
bien peur aussi que votre affliction vous fasse
malade, car vous estes homme à vous con-
traindre, et il ne le faudroit pas. on
prira beaucoup Dieu icy pour l'ame de votre
bonne mere, Souvenez vous des besoins
de la mienne devant Dieu.

Au mesme.

De Port Royal. ce 12. Novembre

Vous avez raison de dire que ma soeur Eli-
zabeth me peut faire faire bien des Reflexions,
mais il est vray que comme ma forceur diz-
minuë, ma sante la suit aussi. Car je des-
viens dans une si terrible delicatesse, que je
ne suis plus capable de rien. Je pensay
m'evanouir deux fois le lendemain de ma

Saignée. Enfin si Dieu ne me donne un
Coeur qui repare la foiblesse de mon corps
et la sterilité de mon Esprit, je dois beau-
coup craindre de n'avoir rien à luy offrir,
et qu'il me trouve bien vuide lorsque je par-
viendray deuant luy. Souvenez vous de moy
deuant N. S. et mandez moy je vous prie,
le temps de mes Communions. Il y a
deja tant ~~de temps~~ que vous voyez les res-
plis de mon ame de pres, que je suis bien
aise de ne m'avancer pas vers Dieu de
cette maniere sans votre participation.

Au mesme

ce Juidy.

Votre Lettre à m. de S^t. Eustache
est très propre à faire un bon effet, mais
j'avoüe que j'en attends peu de succès. Je
seray toujours presté à degager les parolles
que vous donnerés pour moy, quand vous
jugerez qu'il en sera temps, et de faire vers
mad^e. De N. emours tout ce que la Charité, et
la proximité m'engagent de faire vers elle.

Au Mesme

De Port Royal ce jour de la Pentecoste
vous ne sçauriez comprendre combien
vous m'affligés en m'apprenant la conti-
nuation des mauvaises dispositions des deux
petites Sommes à qui j'en souhaitois tant de bon-
nes et pour elle et pour celle troisième qui
depend d'elles, et qui patira de leur ignorance,
ou pour mieux dire de leur politique. Je ne
doute pas que celle qui ne vouloit pas que vous
m'appriés cette nouvelle, ne soit aussi contris-
tée que moy, de voir une chose aussi edificante
pour l'Eglise que pouvoit estre celle là, eschouër
par des terreurs paniques, dont on pouvoit es-
perer que celles qui les prennent, pouvoient estre
exemptes. Je suis persuadée que vous ferez
tout ce que vous pourrez pour fortifier celui
qui est le maître de la chose, et qui ne doit
pas sacrifier ses lumieres et sa conscience
aux frayeurs de ces personnes qui prennent
une si pitoyable conduite, en une occasion, où
tout sauroit la bonne, qu'on pouvoit tenir. Je
vous demande ce que vous me demandez, c'est

à dire de ne me tenir pas séparée de votre troupeau quoique j'en sois éloignée extérieurement. J'espère cette charité de vous, et que vous demanderez au S^t. Esprit pour moy dans cette grande feste ce que l'Eglise, luy demande par les paroles de la prose qu'elle chante à la messe: Sive quod est frigidum. Car j'en ay plus de besoin que jamais, et estant au milieu de tant de personnes embrasées de l'amour de Dieu, je suis plus froide que la glace.

Au mesme

Des Court Royal ce 27. Juin.

Je ne croy point que M. soit disposée à écouter M. Il n'y a que M. qui puisse changer son procédé à mon égard, car pour son coeur c'est à Dieu seul à faire cet ouvrage. pour moy j'espère qu'avec sa grace je ne changeray point de disposition sur ce chapitre, et que je seray toujours prête soit à luy faire des avances, si on juge à propos que j'eluy en fasse, soit à recevoir celles qu'elle me voudra faire, ce que je ne croy pas qui astringe. Si

mes prières estoient bonnes, vous vous en
sentiriez assurément. Je vous demande
la continuation des vôtres.

Au Mesme.

De Port Royal ce 17^e Juin.

J'essayeray à profiter de ce que vous me
dites, mais en verité je suis pis que jamais
et pour moy je commence à penser que je ne
suis pas ou Dieu me veut, et qu'il demande
quelqu'autre chose de moy que ce que je fais.
Driez le qu'il me le fasse connoître.

Au Mesme.

De Port Royal ce 17. may.

Quelque sachiee que je fais de la conduite
qu'on tient sur N. n'ayez pas peur que j'en
dise un seul mot qui la puisse faire sçavoir
à ceux qui ne la sçavent pas, et qui la desap-
proveroient plus que moy parce qu'ils joignent à la
connoissance des Regles un amour pour
elle qui vient d'une grande charité pour les
pecheurs, dont j'en suis point du tout remplie.
Je n'en seray donc aucun semblant assurément,

mais je vous demande des nouvelles de la
 suite de cette affaire. Si elle ne va pas se-
 lon nos desirs, et que celuy qui en est le
 maître soit assez facile pour ceder aux
 empressemens des personnes que vous sou-
 haites, il faudroit qu'il donnât au moins à son
 indulgence un autre air que celuy que la Co-
 litique y donnera: et puis qu'il est vray qu'
 on n'a pas imposé autrefois à des penitens
 d'autre penitence que celle d'entrer en Religion,
 il pourroit donner ce tour là à son absol-
 lution, en mettant bien dans la teste de
 cette personne, que si elle estoit demeurée
 dans le siecle, on l'auroit du traiter autrement
 afin de l'instruire au moins des bonnes
 maximes, et de luy ôter les petites impres-
 sions qu'elle a prises de l'obligation à la peni-
 tence, dont une des principales parties est
 la separation de l'eucharistie pour un
 temps. S'il n'a pas la force de l'en separer
 Il ne peut refuser à sa propre lumiere d'a-
 voir la fidelité pour Dieu de l'instruire. Car

Si elle manque cette occasion, elle ne la
recouvrira peut estre jamais. Je suis bien
temeraire de vous dire mes pensées sur des
Choses de cette importance, mais comme je
ne les dis qu'à vous, vous en sçavez bien
vostre. ainsi je ^{ne} hazarde rien. Souvenez vous
de moy devant votre Seigneur, et mandez moy
le vous prie, le temps de mes Communions.

Au Mesme

De Chantilly ce 12. Janvier
J'ay déjà tenté quelque chose, mais c'a esté
avec peu de succès, Je ne me rebutteray pas
pourtant, quoy que je n'espere pas grande chose
par mon entremise. S'il y a quelque chose à
faire, il faut que ce soit par le ministère
d'un plus digne sujet. Le N. parla hier avec
quelque utilité, car je le mis sur la prophétie
de Daniel que je sçay qu'il entend parfai-
tement, et N. en parut étonné, et luy ordonna
mesme de faire quelques notes là dessus, et
de luy donner ensuite cet ouvrage. Il écouta

aussi toute l'histoire du voyage de Rome.
 Enfin cette journée se passa assez bien.
 Nous essayerons de ne pas passer plus
 mal celles cy. mais priez Dieu qui seul peut
 operer la merueille que nous souhaiteriz
 ont si fort, et de laquelle je suis si indigne
 d'estre l'Instrument.

Au Mesme

De Port Royal ce 1^{er} Juillet.

Je n'ay pû encore demander à nostre
 Mere les trois obeïssances que vous m'avez
 ordonné de luy demander, et j'ay pensé
 mesme deuant que de le faire ^a vous de
 presenter que ces sortes de choses passent
 dans les conuents pour des actions de grande
 vertu, qu'on se fait estimer par là à fort
 peu de frais, et qu'aincy je ne sçay si vous
 n'aimeriez pas autant me marquer vous
 mesmes trois choses que je serois par obeïssance
 tout de mesme, et qui ne m'attirevoient
 pas une estime que je ne meriteray point. C'est
 donc à vous à examiner cela, et puis à ordonner. /.

Au même

Je n'ay point fait de dessein sur les festes
qui approchent, et J'ay cru que je vous devois
laisser le soin et le discernement de ce
que j'aurois à faire, puis que vous voulez
que j'approche des Sacramens, J'aime mieux
que ce soit Lundy qu'un autre jour. Voyez
donc celui qui vous est le plus commode à
me donner, pour que je vous entretienne.
J'ay fait d'assez grandes fautes depuis
Pasques, pour ne manger pas de moy
mesme à ce que vous me proposez, vous
en jugerez, et je seray ensuite ce que vous
trouvez à propos.

À la Reverende Mere
Agnes Carmelite

17. may 1676.

C'est une si grande benediction pour vous
que la ^{tinuation} ~~continuation~~ de nôtre mere, qu'on ne
peut trop en sentir de joye quand on est aussi
liée que jeta suis à votre maison. Je ne fais

plus autre chose que de m'y souhaitter à tous
 les momens de ma vie, et je prens comme
 la punition de mes pechez la priuation d'une
 chose où je voy plus que jamais mon salut
 attaché. Si je m'embarquois à vous dire
 ce que je pense là dessus, je ne finirois
 jamais. Je ne vous diray donc qu'une chose.
 Sur ce sujet qui est que comme l'amour des
 Carmelites estoit sorty de mon coeur avec
 celui de Dieu, je sens que ce dernier n'y
 peut reuenir sans y ramener l'autre. helas!
 Ce n'est pas que celui de Dieu y rentre bien
 fortement, et j'ay bien à m'humilier là dessus,
 mais enfin je desire de l'auoir et j'abhorre,
 ce me semble, tout ce qui a tenu sa place
 tant d'années de ma vie. mais après auoir
 quitté Dieu volontairement il n'est pas juste
 que je le retrouve ^{des} dans les premiers momens
 de la soible recherche que j'en fais, et paruen
 qu'à la fin de ma vie je ne me trouue pas se
 parée de luy, C'est beaucoup pour moy. vos
 prieres, ma chere mere, seruiuent à m'obtenir

cette miséricorde, et celles encore de prendre
en esprit de penitence la misérable vie que
je fais presentement. Je l'appelle misérable
non pas de ce qu'elle est privée de tout ce qui
l'appelle consolation, mais de ce que je fais
le mal que je ne veux plus, et de ce que je ne
fais pas le bien que je desire passionnement. |

A La Reuerende Mere Prieure
Des Carmelites du grand Couuent de Paris.

Ce 4. Janvier 1673. de Bordeaux.

Je ne desire rien avec tant d'ardeur pré-
sentement que de voir cette guerre icy finie,
pour aller me jeter avec vous pour le reste
de mes jours. Je ne le puis faire qu'après la
paix pour le malheur de ma vie qui m'a esté
donnée seulement pour me faire éprouuer
ce qu'il y a au monde, de plus aigre et de
plus dur, ce qui m'a fait resoudre à ce que je
otens de vous dire, est que si j'ay eu des attar-
chemens au monde de quelque nature que vous
les puissiez imaginer, ils sont rompus et mesme

brises. Cette nouvelle ne vous sera pas
 desagréable. Je pretends qu'elle aille à la
 mere, et à ma soeur Marthe de Jesus,
 et que pour me donner une sensibilité pour
 Dieu que je n'ay point encore, et sans laquelle
 je serois pourtant l'action que je vous ay ditte
 si la paix estoit faite, vous me fassiez
 la grace de m'écrire souvent, et de me con-
 solter dans l'horreur que j'ay pour le siecle.
 mandez moy quels livres vous me conseillez
 de lire.

A la mesme

Co 8^e Juin 1630.

Je ne puis douter que vous n'imploriez
 la misericorde de Dieu sur l'Etat où il m'a
 reduitte. Il en a fait une si grande à ma
 fille en la tirant du monde deuant que de luy
 en auoir fait éprouuer les amertumes, que
 je n'ay senty pour sa perte que ce que son ne
 peut refuser à la Nature. Je ne douter point que
 vous ne l'ayez parmy vous, et plus à Dieu, ma
 Chere mere, y auoir eu une pareille retraite.

ou celle ^{qu'il} ~~quelle~~ m'y auroit tenu fait desirer,

A La Mere Agnès
De Bordeaux ce 5. May.

Voilà ma chere mere, comme mes bonheurs
sont faits. Car ce qui selon le monde paroit
avantageux pour moy, est ce qui cause mon
vray accablement: mais il est juste que je sois
recompensée comme je ^{la suis} ~~l'estois~~ du siecle que
j'ay preferé à Dieu. Te le comrois avec re-
mors, mais c'est un remors inutile, et com-
parable par là en quelque maniere au remors
eternel qui fait la peine des damnez. Au
nom de Dieu, ma chere mere, obtenez y de
luy cette difference qu'il finisse dans le temps, et
qu'il m'en reste avecz pour satisfaire autant que je
le pourray à sa justice par une penitence volontaire,
mais, mon Dieu, comme cette penitence dont je
parle est une retraite qui flatte même mon amour
propre, j'ay grand sujet de craindre de rien ob-
tenir par la grace, et que comme je cherche
plustôt Dieu comme agreable, ^{et comme} ~~que~~ le monde ~~est~~
~~ne~~ me n'estant plus ^{que comme}, ~~ce~~ premier doit estre re-
cherché et ce dernier eûté, c'est à dire sans admettre

Les sens dans cette Recherche, et dans cette
 suite, Dieu me refuse ce que je ne desiré que
 pour l'amour de mon repos, et non pour la confi-
 deration de sa gloire. mais ma chere mere,
 Je n'aurois jamais fait si je vouloit vous dire
 toutes les pensées qui troublent et accablent mon
 esprit. ma santé ne me permet pas une si
 longue et si triste narration. Il suffit que je
 vous dise que mes besoins sont pressans, et
 que j'en sens la pesanteur au fond de mon ame,
 montrez les donc à Dieu, et puis sa volonté soit
 faite. Je ne veux pas finir cette Lettre sans
 vous saluer de l'heureuse solitude où vous
 allez entrer, et sans baiser en esprit le scapular
 laire de notre nouvelle mere.

A La Mere Marie Magr
 delaine de Jesus Carmelite. au
 grand Couvent de Paris.

De Bordeaux ce 13^e Janvier 1673.

Je pense que Dieu m'ayant donné au
 commencement de ma vie tout ce dont j'avois
 besoin pour me faire gouter le repos et la
 tranquillité de ce st^e. veut pour punir mes

infidélité & que j'éprouve tout le malheur
qui peut estre attaché aux conditions qui ^{m'ont} ~~font~~
éloigné de celle où il me demandoit. J'ay cette
pensée si gravée dans l'esprit, que si avec elle
je n'y conservois fortement l'esperance que Dieu
me ramenera un jour chez vous à l'abry de
tous ces orages du siècle, je pense que je
succomberois toutafait à ceux qui me persécutent.
Je vous demande ma chere mere, par
toute votre Charité pour moy presente & t
passée, de renouveller votre service, pour
avancer ce temps de benediction et de joye. La
Sainte que vous venez de perdre, ^{sans doute} sera ^{vous}
lontiers mon Interces^{rice} ~~eur~~, et comme sa bonté
pour moy étoit grande, j'en attends celle là encore.
J'espere en celle de Dieu quiit nous rendra
notre mere, et je la veux trouver chez vous
à quelque prix que ce soit: Conservez vous
aussi pour cette saison bienheureuse; Car
enfin il faut que vous consommiez l'oeuvre
que Dieu a commencé par vous. Je ne respire
autre chose. J.

A la Reuerende Mere
Agnès de Meuers.

ce 4. Janvier 1624.

Helas, ma pauvre mere, les engager-
mens de ce monde ne sont ils pas cruels
puis qu'ils ~~en~~ ^{ôtent} ~~mesme~~ ^{de s'en tirer q' sa modes;} les moyens, et qu'en
quittant ce mesme monde il faut choisir le
lieu par lequel on s'en separe par des confi-
derations politiques, et point du tout par celles
que Dieu inspireroit. C'est un surieux effect
de ma mauuaise destinée, de ne pouuoir
pas dans mes retraittes faire la vie que je
souhaitteroie, ou pour mieua dire la passer
auec qui je voudroie, enfin choisir les com-
pagnes de ma solitude selon mon goust
spirituel et naturel. Si j'auoie cette liberté, je
ne vous dis point quelles seroient ces personnes
là. Car je pense que vous les deuineriez sans
peine. mais il faut souffrir dans tous mes
differentes genres de vie, et je pense qu'il ny a
pour moy que celle du lict qui peut estre exempte

77515

Septembre

168.

ou 1661

a profs de la mort
du duc de Bourbon
et fils du duc de
alors par le J
Villeneuve

II p. 102-104



182810



022

de peyne. Demandez à Dieu que je porte
comme il le veut celles qu'il m'envoye, et que
cette année ne soit employée qu'à la penitence que
je dois faire de toutes les passées. J'ay une
grande et serieuse envie de l'employer à cela.
mais si Dieu ne fait en moy ce que je luy de-
mande, vous sçavez bien que je ne le seray pas,
ainsy ma pauvre mere, demandez luy bien
cette misericorde pour moy.

A La Reverende Mere sou-
prieure des Carmelites du grand Couvent
de Paris.

A Coulommiers ce 22. aoust.

Il est juste que nôtre amitié se redifie, et
qu'ayant esté fondée sur des raisons tres-
seculieres, pour ne pas dire quelque chose de
pis, elle commence à cette heure à se santifier
par le lien de la charité qui est le seul qui doit
serrer l'amitié des Chrétiens. Ceux à qui Dieu
a fait la misericorde de vouloir vivre comme
des personnes honorées de cette qualité, doivent

assurément se porter à l'amour de ^{celuy} Jesus
 Christ, et plus elles se sont portées à l'amour
 du monde corrompu, plus en réparation de ce
 mauvais usage d'eux amitié, doivent elles se
 confirmer entr'elles dans les sentimens où la
 penitence les doit établir. Demandez à Dieu
 que je la fasse proportionnée à mes pechez
 et qu'il me donne un cœur nouveau et un esprit
 nouveau pour l'aymer autant que j'ay aimé le
 monde. C'est à moy, ma tres chere mere, à
 vous en faire réparation bien plustôt que
 vous à moy. Et comme mon mauvais exemple
 a peut estre esté un des motifs de vos égaremens,
 Je croy vous deuoir prier de me le pardonner
 pour l'amour de Jesus Christ, qui m'a fait la
 misericorde de vouloir luy consacrer le reste
 de ma vie, pour réparation de ses commencemens.
 Aidez y moy par vos prieres. /

A La Soeur Marthe
De Jesus.

De Trië ce 17. Septembre.

Vous avez mieux deütre mes sentimens sur le
Sujet de mad^{lle}. d'Épernon que vous n'avez
fait sur le vôtre. Car je vous confesse que
depuis que j'ay appris la nouvelle de sa retraite
Je n'ay fait autre chose, je n'ose pas vous dire
que murmurer, mais au moins que plaindre
mon malheur. Je vous avoue que j'en voy
mieux la grandeur que je ne l'ay jamais veüe,
et que les mondes et ses engagements me sont des
fardeaux insupportables. Cependant il y faut
demeurer et adorer mesme la providence qui m'y
a abandonnée. C'est un assez pitoyable estat, et
C'est tout ce que je puis faire dans les moments
où je voy le plus clair, que de confesser que j'en
merite encore un pire. Car par mon sentiment
nul peché ne peut avoir une plus rude punition;
et ce n'est que ma raison et encore éclairée par la
grace de Dieu qui n'est pas encore toutafait

retirée de moy, qui me fait voir que mes infidélités
meritent la penitence qui me punit de les avoir
eues. Vous estes heureuse, ma chere sœur,
d'avoir obtenu de Dieu un plus grand effect de
sa misericorde. 1.

A La Reverende Mere Suprieure
des Carmelites du grand Couvent

De Rouen ce 7. fevrier 1679.

Je Loue Dieu de l'Entrée de M^{lle}. D'albret,
elle est bienheureuse en toutes les façons d'ar-
voir si peu participé au siecle, et d'aller pour-
tant faire une si grande penitence. Elle aura
cet avantage dans la sienne quelle la fera
avec plus de conformité à celle de N. C, qui
l'a faite estant non seulement Innocent, mais
l'Innocence mesme: ainsi en ayant asseuront.
Beaucoup, elle sera penitence en sainte, et non
pas en pecheuse. à propos de penitence, j'ay
trouvé un passage de s^t. Gregoire qui definit
admirablement ce que c'est. Je vous l'envoye

Je n'ay encore
pensé sur cette
entrée que cette
pauvre fille va
faire comme elle

pour mettre dans v^{ost}re Breui^{er}aire. Je vous demande
de ne le voir point sans demander à Dieu la grace,
qu'il m'inspire ces sentimens dont j'ay tant de
besoin, et qu'il me donne en cela ce qu'il me commande
comme Jesus Christ qui s'en alla au desert
apres son baptesme j'ainsy pour conseruer l'In-
nocence du sien, et non pas pour la reparer elle
entre dans le desert des Carmelites. Dieu n'a
pas fait ainsi à toutes les nations, et cela m'hu-
milie bien sous sa justice qui m'a liuée au siecle
a cause de mes infidelitez. Demandez en miseri-
corde à Dieu pour moy.

A La Mere Souueraine du
grand Couuent de Paris.

De Caën ce 4. mars.

Vous auez grande raison de louer Dieu de ce
qu'il vous donne le moyen de n'estre appliquée qu'à
luy seul, car tout ce qui nous distrait de cette s^{te}
attention est quelque chose de bien miserable, mais
puisque je la suis auez pour n'auoir pas merité
comme vous cette misericorde, faites moy celle

de demander à nôtre seig^r pour moy par sa
 Sainte retraite, qu'il mette mon coeur et mon esprit
 en solitude, puisqu'il ne m'a pas jugée digne d'y
 mettre mon corps.

A La Mesme

A Caën ce 9. Juillet

Je ne suis ~~pas~~ destinée à aucune joye, et
 Dieu par sa Justice misericordieuse me
 mene si fort par la voye des priuations,
 que je ne dois pas esperer la fin de celle de
 nôtre separation. Demandez luy qu'il me fasse
 faire bon usage de celle là, et des autres dont
 ma vie est accompagnée, et qu'il me fasse res-
 paver par là toutes les recherches que mon amour
 propre m'a fait faire tant d'années de tout
 ce qui pouvoit me donner de la satisfaction.

A La Mesme

De Trier ce 16. octobre 1639,

J'ay bien de l'obligation à la feste de s^{te}
 Thoresè, puisqu'elle vous sert d'occasion de m'écrire

et de me donner des preuves d'un des Souvenirs
dont il me reste quelque desir. Je me trouue si
accablée du poids des pechez que m'a fait commettre
celuy d'occuper la creature de moy mesme, que
je voy avec plaisir tout ce qui me montre que les
impressions que j'ay faites en elle s'effacent et derni-
erement à rien, mais pour vous j'en ay pas les
mesmes sentimens. Car comme notre amitié est
redifiée par la grace de J. C. que je pretends
quil nous lie plus solidement que n'ont fait jadis
les liens de la chair et du sang, je suis ravie
de voir des marques que vous ne m'oubliez pas,
puisque en mesme temps je suis assurée qu'en vous
Souvenant d'emoi, vous genussez pour moy der-
vant notre seigneur, et vous luy demandez que
sa misericorde s'applique à mes tres grandes
miseres. Je me fie bien que notre mere et
vous les aurez bien exposées à Jesus Christ dans
la journée d'hier. Je la passay à votre Couvent
de Gisors. /.

A La Mesme

De Trië le 28. Septembre

Vous auez bien raison, ma chere, de ne
 vous pas affliger avec moy de la perte de mon
 nepueu, puisque l'esprit de la foy doit em-
 pescher les Chrestiens de plaindre comme morts
 ceux qu'elle leur apprend qui sont viuans pour
 l'Eternité. cet enfant est bien heureux sans doute
 d'auoir esté tiré du siecle deuant que d'auoir
 participé à sa malignité. Celles qui comme
 nous nous pas esté jugées dignes par le profond
 iugement de Dieu d'une pareille grace, doiuent
 bien s'humilier en sa présence, et se chatier
 des crimes qui leur preparoiem en sort tout con-
 traire, si la misericorde de Dieu ne leur fait
 faire une penitence proportionnée à leurs pechez.
 vous deuez bien louer celui qui vous a tirée du
 milieu de ceux qui ne la sont point, et qui la deuoim
 toujours faire, pour vous introduire dans la
 maison où vous en faites une si serieuse et si
 continuëlle. Pour moy qui n'ay que votre malheur

et qui n'ay pas la Reparation, jugez ou je dois
avoir mon Refuge, ou se doiuent mettre les
pecheurs, puisque le juste est à grande peine
Sauvé. Implorez ma tres chere, les gran-
des compassions de Jesus Christ sur mes
miseres, et luy dites pour moy un certain passage
d'un prophette, non pas par ses justices, mais
par vos grandes compassions. C'est en cela seul
que j'espere, et c'est cela que j'attends que la
Charité et l'efficace de vos prieres m'obtiendront. f.

A La Mesme

De Merue ce 14 decembre.

L'accablement des Complimens de toute la France
m'a empesché de faire reponse à votre premiere
Lettre jusqu'à ce que j'aye receu la Seconde.
Les Sentimens de toutes les deux sont si obli-
geans, que je n'ay point de parolles qui vous
puissent exprimer ceux qu'elles ont produit dans
mon coeur. vous jugez bien par consequent que
j'eusse esté beaucoup plus aise de vous entretenir

que de repondre à trois mille gens qui ne se
 soucient ny de m^r. mon frere ny de moy. mais
 C'est là un des endroits de la vie où l'on ne fait
 point ce qu'on voudroit le plus faire, et où l'on
 fait justement ce qu'on a le moins envie de faire,
 mais à cette heure que j'ay un peu de relasche,
 je vous temoigneray qu'on ne peut estre plus re-
 connoissant que je la suis de votre douleur, et de
 votre joye, et plus encore de vos prieres pour
 m^r. mon frere, puis que je ^{cr}oy que rien n'a
 plus fléchy la justice de Dieu, qui estoit presté
 à nous punir le plus grièvement que nous le
 pouvions estre en ce monde, que les vœux et les
 prieres de votre Monastere. N'est question
 à cette heure de luy obtenir de la misericorde de
 J. C. quelque chose de plus excellent que la
 vie temporelle, Je veux dire sa conversion
 qui couronnera ^{oit} nôtre joye. travaillons ma
 chere mere, pour acquerir celle qui ne nous
 sera point ôtée, et qui par là est preferable à
 toutes les perissables que nous avons tant suivies
 et qui ne nous ont laissé que le chagrin, le remords

et la tristesse. Demandons à Dieu qu'il nous
ôte celle du siècle qui n'opere que la mort, mais
qu'il nous inspire celle d'un coeur contrit, et humilié
que Dieu ne méprise point, à ce que nous assure
un Saint à qui il en a donné un remply de la
vraye et solide penitence. Demandez là à
Dieu pour moy. /.

A La Reuerende Mere Agnès

Le 10^e. Septembre 1634.

Je suis si accoustumée au malheur que,
pourueu qu'il ne regarde que moy, Je suis pre-
sentement assez disposée à le souffrir, Si ce
n'est avec patience, C'est du moins avec un Calme
d'Esprit qui en approche quasi. mais j'auoie que je
ne me trouue pas dans la mesme tranquillité,
quand les maux qui m'attaquent, attaquent aussi
m^r. mon frere. ainsy vous auez eu raison de
me plaindre dans la dernière occasion qui m'a
donnée du chagrin, puis qu'elle est d'une consé-
quence tres facheuse pour m. Le Prince. ma
fortune est si dependante de la Sieme, que je ne

84

Doute point que ce coup n'altere funieusement
le bon état où mes affaires paroissent^{oient} quand
Dieu nous l'a donné. Je ne scay point encore
neantmoins l'effect qu'il aura eu pour mon particulier.
Car m^r. de La Croisette n'a point veu la Cour
depuis cette aventure, elle paroistoit notablement
adoucie pour moy, mais vous jugez bien que
ce succès aura fort changé ses bonnes dispo-
sitions, au moins j'en ay attendu, et je m'y prépare.
J'ay tant manqué à Dieu qu'il est juste qu'il
me punisse, et je voy si bien que les châtimens
sont des conseils de misericorde sur mon ame
qu'ils sont fort adoucy par cette vie que Dieu me
fait la grace de me donner. priez le qu'il me la
rende utile, et que je fasse bon usage de mes
malheurs, et des lumieres qu'ils repandent dans
mon esprit. Je vous rends mille graces de toutes
celles que vous nous avez faites en priant pour
nous. Continuez. Je vous supplie à demander à
notre seig^r. pour nous le bon usage de nos mal-
heurs. Je dy nous, car j'y comprend m^r. mon
Frere. Il n'est pas possible de souffrir qu'un si
grand homme soit toujours malheureux, et

puis que Dieu a ordonné qu'il le fut dans le temps,
demandez luy au moins qu'il ne le soit pas dans
l'Eternité. Tout de bon je vous demande des prières
particulières pour sa conversion. /.

A La Mesme

De Rouin ce 26. Novembre 1655.

Je ne me figure plus d'autre satisfaction en
ce monde que celle de me retrouver au Concem
de l'Incarnation: mais il suffit que ce mien soit
une tres sensible pour n'estre pas en état de des-
perer. Je prie Dieu qu'il me fasse faire usage
de cette priuation. Demandez le avec moy, je vous en
conjure, et rennouellez en ce S^t. temps où nous
allons entrer votre serueur pour l'auancement de
mon ame dans ses saintes voyes. Il quitte le
sein de son Pere pour s'approcher des pecheurs,
et pour les venir tirer de leurs iniquitez: priez le,
ma chere mere, que moy qui suis de ce miserable
nombre, je marche tout de bon vers luy, puis qu'il
daigne m'appeller d'un pays si éloigné où mes égare-
mens m'auroient conduite. /.

A La Mesme

De Rouën ce 9. fevrier 1636.

Je ne puis m'accommoder de toute autre maison de Religion. Je vous conjure de m'avancer le bonheur de me trouver dans la vôtre par vos prieres, et de les employer à m'obtenir de Dieu mon entière conversion vert luy, et la rupture de mes liens et interieurs et exterieurs, puis qu'il est difficile d'aller à luy quand on a tant d'obstacles et tant de partages.

J'ay esté si uniquement au monde quand j'éloy aymé, et J'y ay employé une si grande partie de ma vie, qu'il est bien humiliant que celle qu'on voudroit donner à Dieu soit si partagée. C'est la peine de mes égarremens, et je prie Dieu de mela faire prendre en esprit de penitence. J'espere que vous m'y aiderez, et j'attens de votre amitié que vous m'attirerez cette miséricorde de Notre Seigneur. /

A La Reverende Mere Prieure
des Carmelites du grand Couvent de Paris.

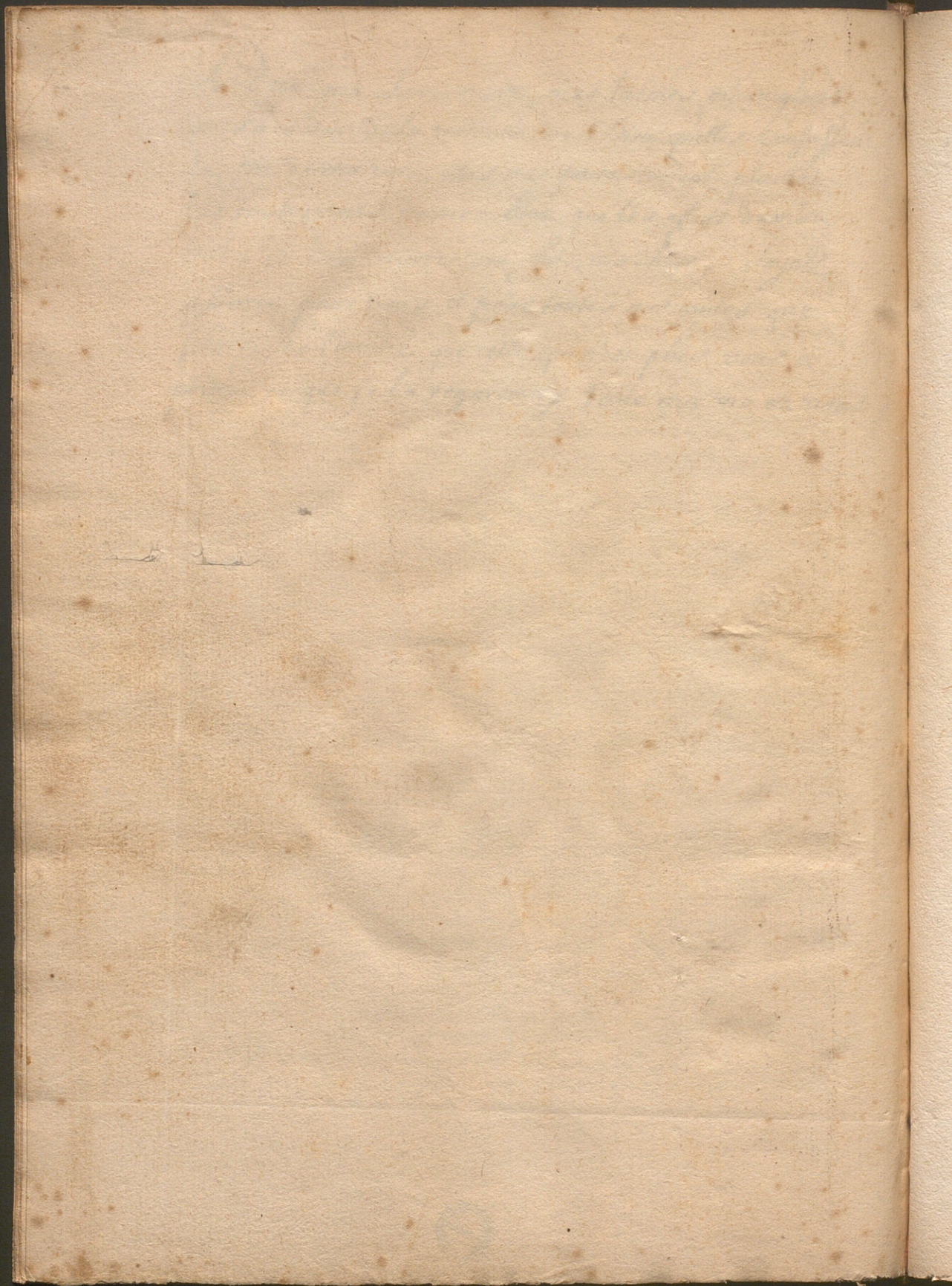
ce 14^e. decembre 1630.

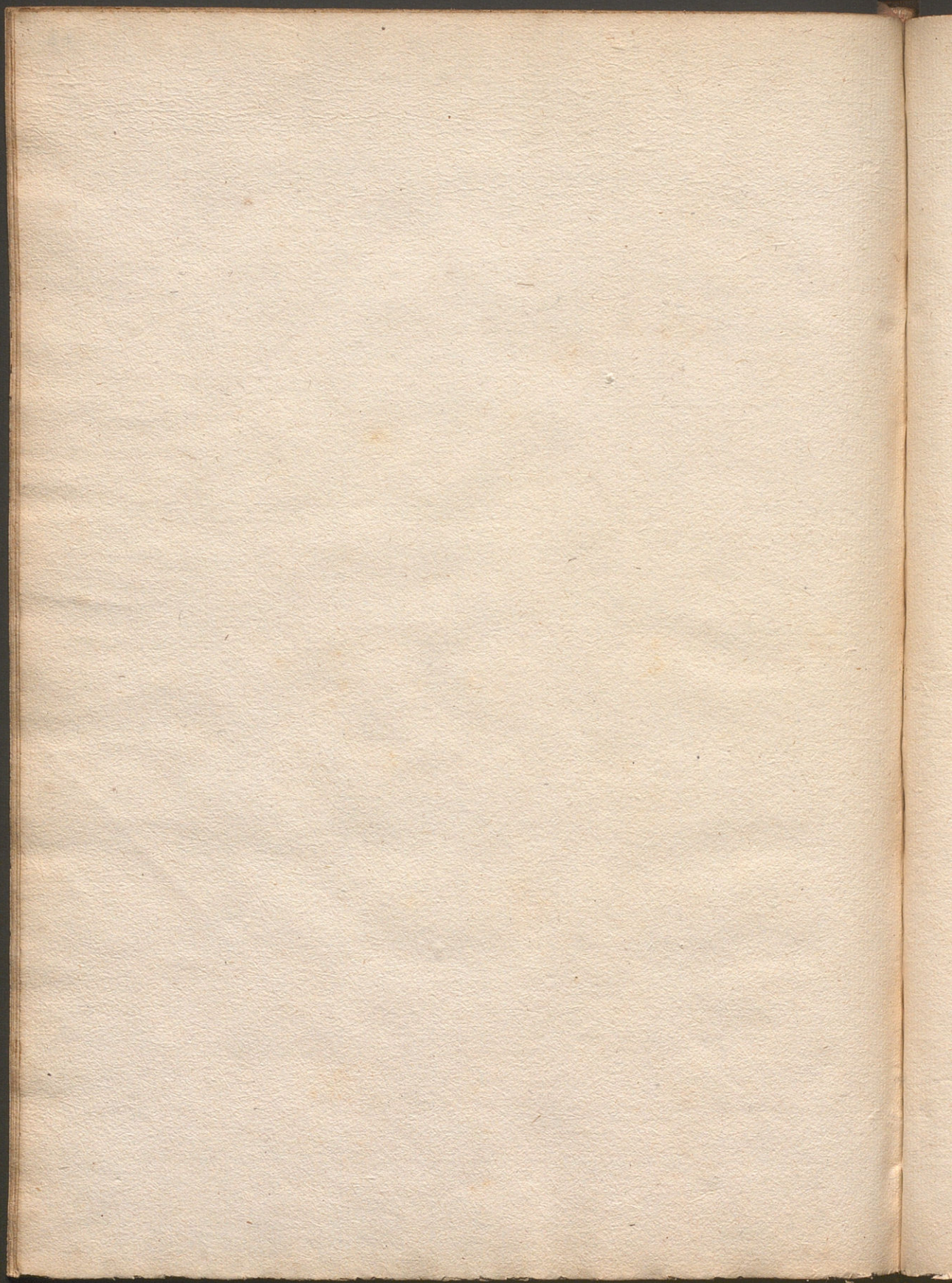
Je Receus hier tout à la fois trois de vos lettres

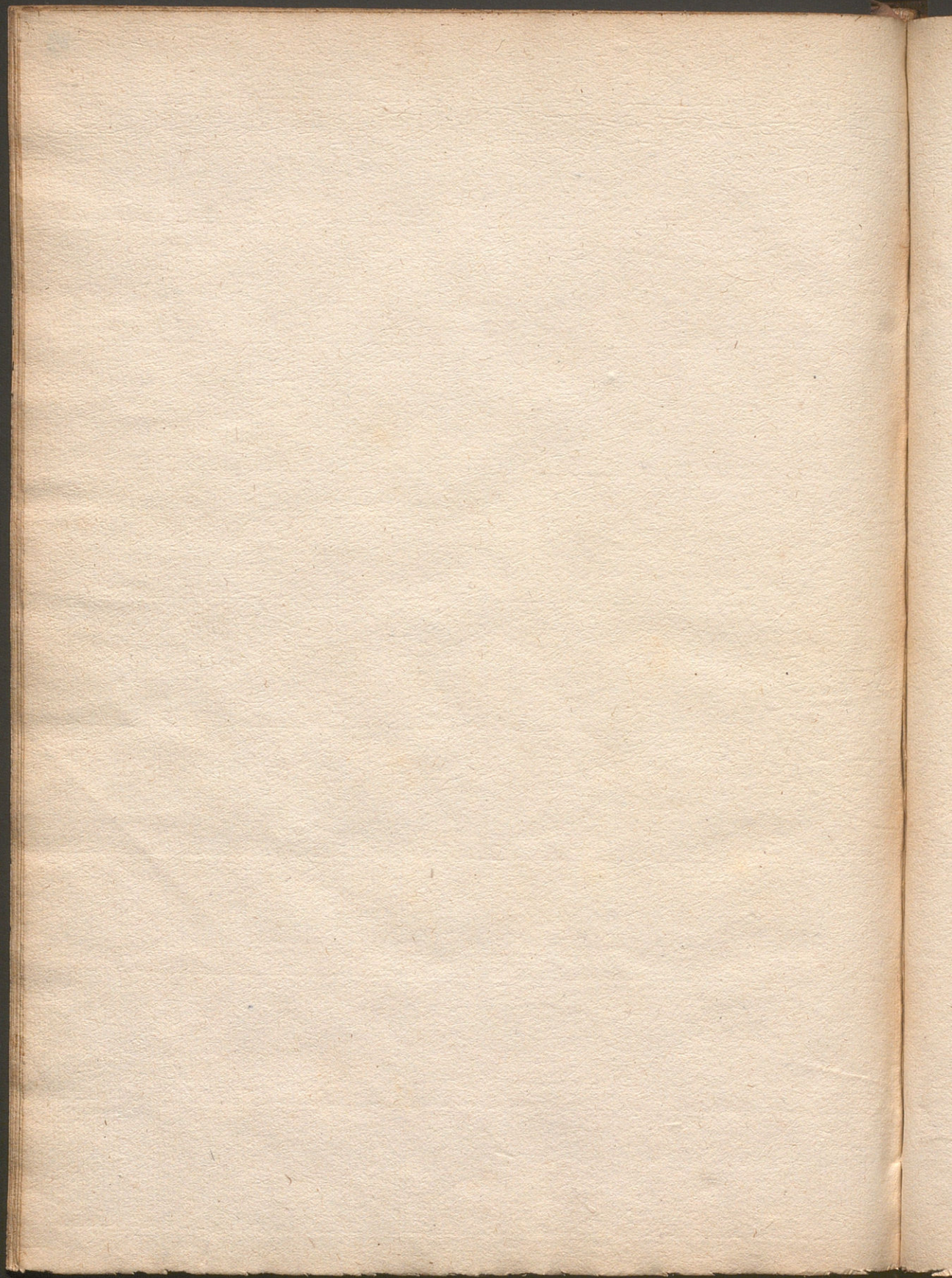
Dont la dernière m'apprend notre commune peste.
vous jugez bien en quel état elle me doit mettre
et c'est mon silence plutôt que mes paroles, qui
doit faire connoître ma douleur. J'en suis
accablée, ma très chère, et c'est ce coup là qui
ne trouve plus de force dans mon ame. Il a
des circonstances si cruelles, que je n'y puis songer
sans mourir, et je ne puis neantmoins penser
à autre chose. Cette pauvre princesse est morte
au milieu de l'adversité de la maison, abandonnée
de tous ses enfans et accompagnée seulement
des tourmens et des peynes qui ont terminé sa
malheureuse vie. Car enfin ce sont les maux
de l'esprit qui ^{ont} causé ~~sont~~ ceux du corps, et j'en tiens
par là cette mort plus dure que si elle avoit esté causée
par les gehennes et par les supplices corporels. Elle
m'en laissera d'éternels dans l'esprit, et elle me
laisse au point de sentir tous les autres malheurs
avec plus d'aigreur que je n'eusse fait sans cela, et
de n'estre plus capable de sentir le bonheur quand
mesme il m'en viendroit quelqu'un, puis que ma pauvre
mere ne les aura pas goûtés avant que de sentir

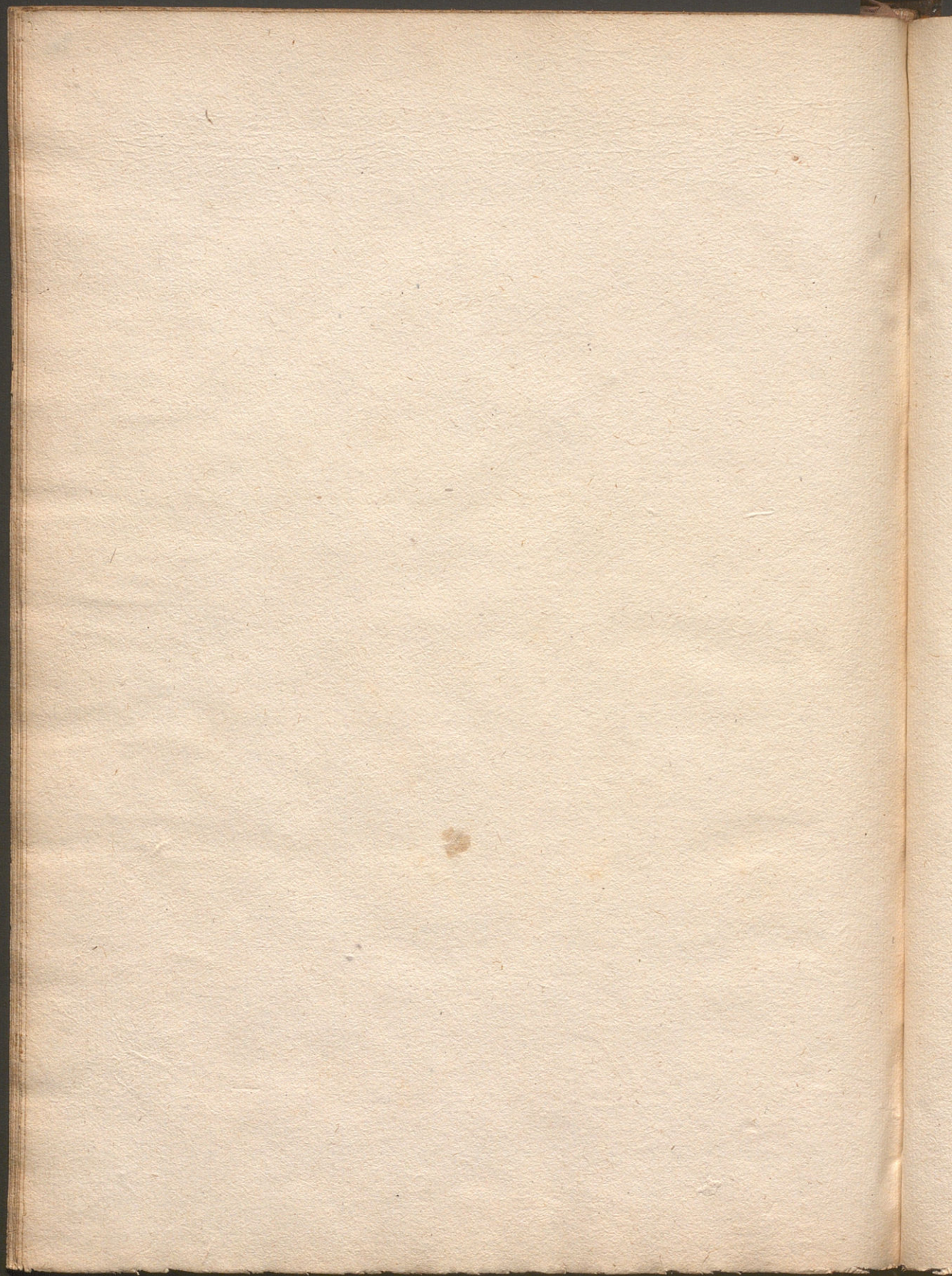
l'amertume de son heure dernière. J'en n'ay
 aucune des particularitez qui l'ont accompagnée,
 et je m'adresse à vous pour vous conjurer de
 me les vouloir apprendre bien exactement. C'est
 en m'affligeant que je me dois soulager. Ce récit
 fera ce triste effet; et c'est pourquoy je vous le
 demande. Car enfin vous voyez bien que ce ne
 doit pas estre le repos qui doit succeder à une
 douleur comme la mienne, mais un tourment
 secret et eternal, auquel aussi je me prepare et à
 le porter en la vüe de Dieu et de ceux de mes
 Crimes qui ont appesantý la main sur moy. Il
 aura peut estre agreable l'humiliation de mon Coeur
 et l'enchainement de mes miseres profondes. vous
 les adouirez en peu, si je puis esperer de votre
 amitié la part que la personne que nous plaignons
 en possedoit, et cest le plus precieux de ses heritages
 pour moy, Je se vous assure et je dis cela pour
 toutes celles de chez vous à qui elle estoit chere, que
 si je suis indigne par le peu que je vault, de ce que
 je demande, Le le merite au moins par ma tendresse
 pour vous, qui augmente, ce me semble, par la triste
 et nouvelle Liaison que notre perte nous fait faire.

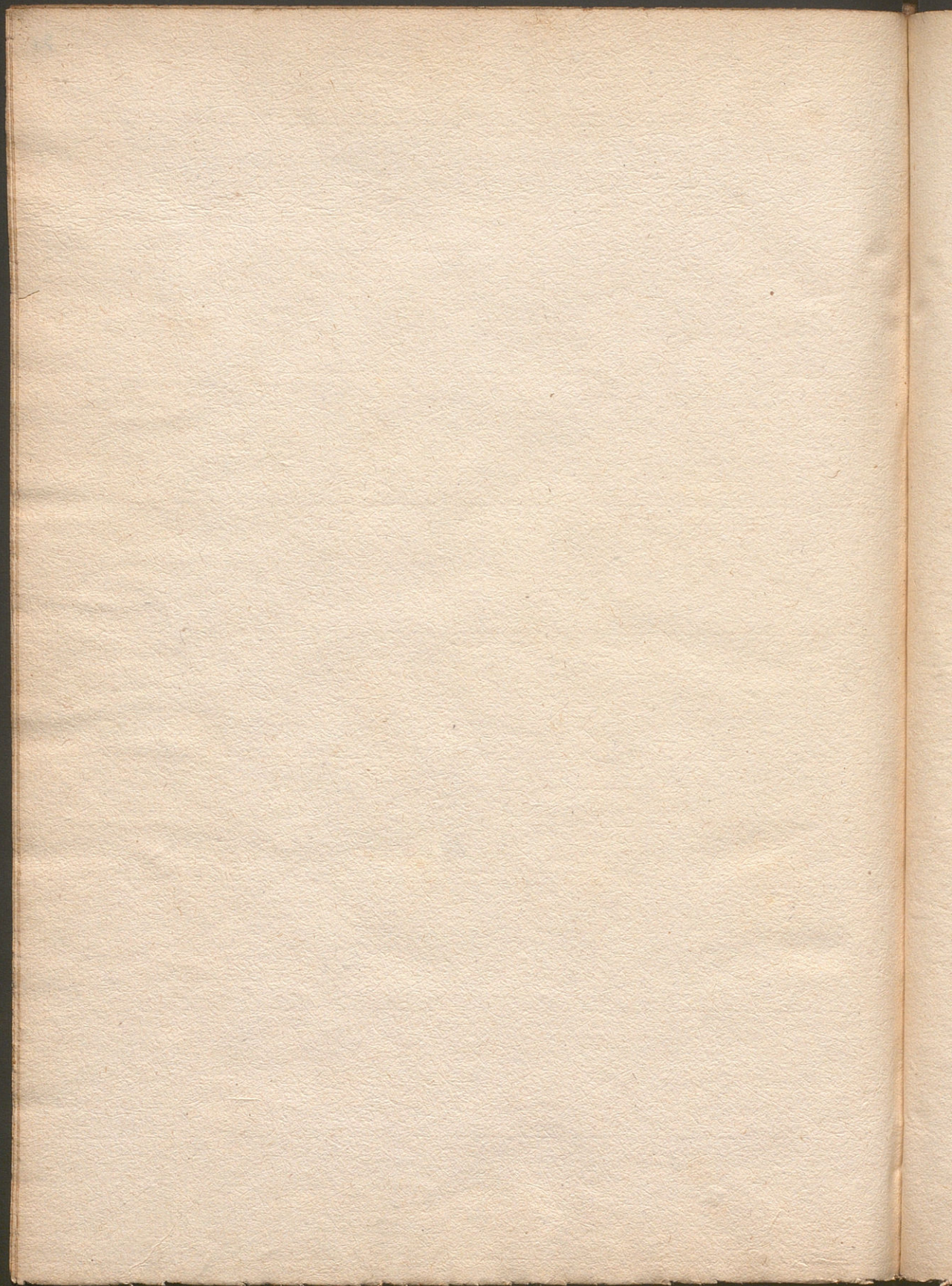
A Dieu ma chere mere, mes larmes m'aveuglent
et s'il estoit de la volonte de Dieu qu'elles causassent
la fin de ma vie, elles me paroistroient plutost
les instrumens de mon bien que les effets de mon
mal, à Dieu encore une fois, ma chere, Soyez
assurée pour vous et pour toutes nos amies que
j'herite de l'amitié que celle qui n'est plus vous a
portée, et que je la regarderay toute ma vie en vous.

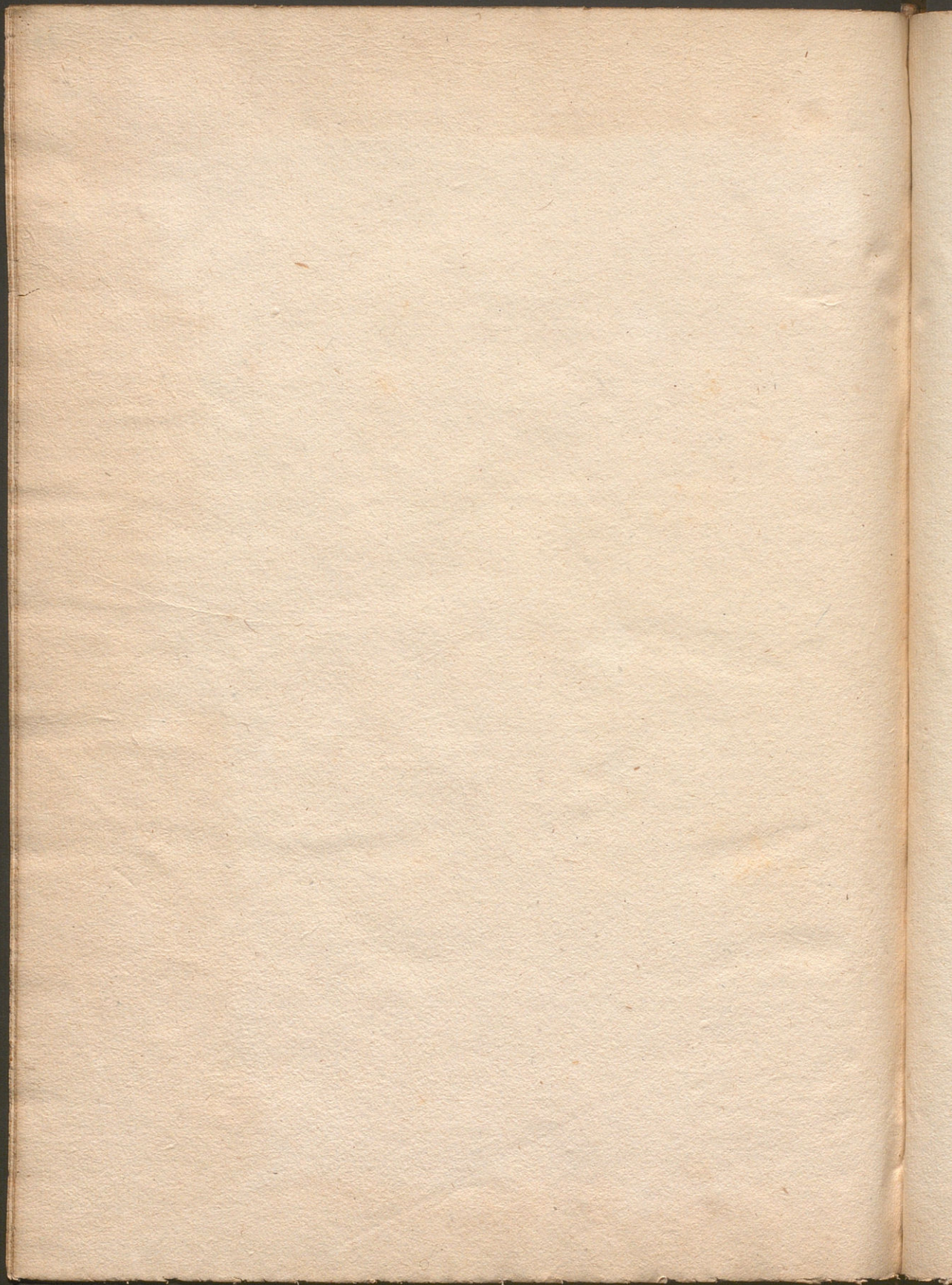


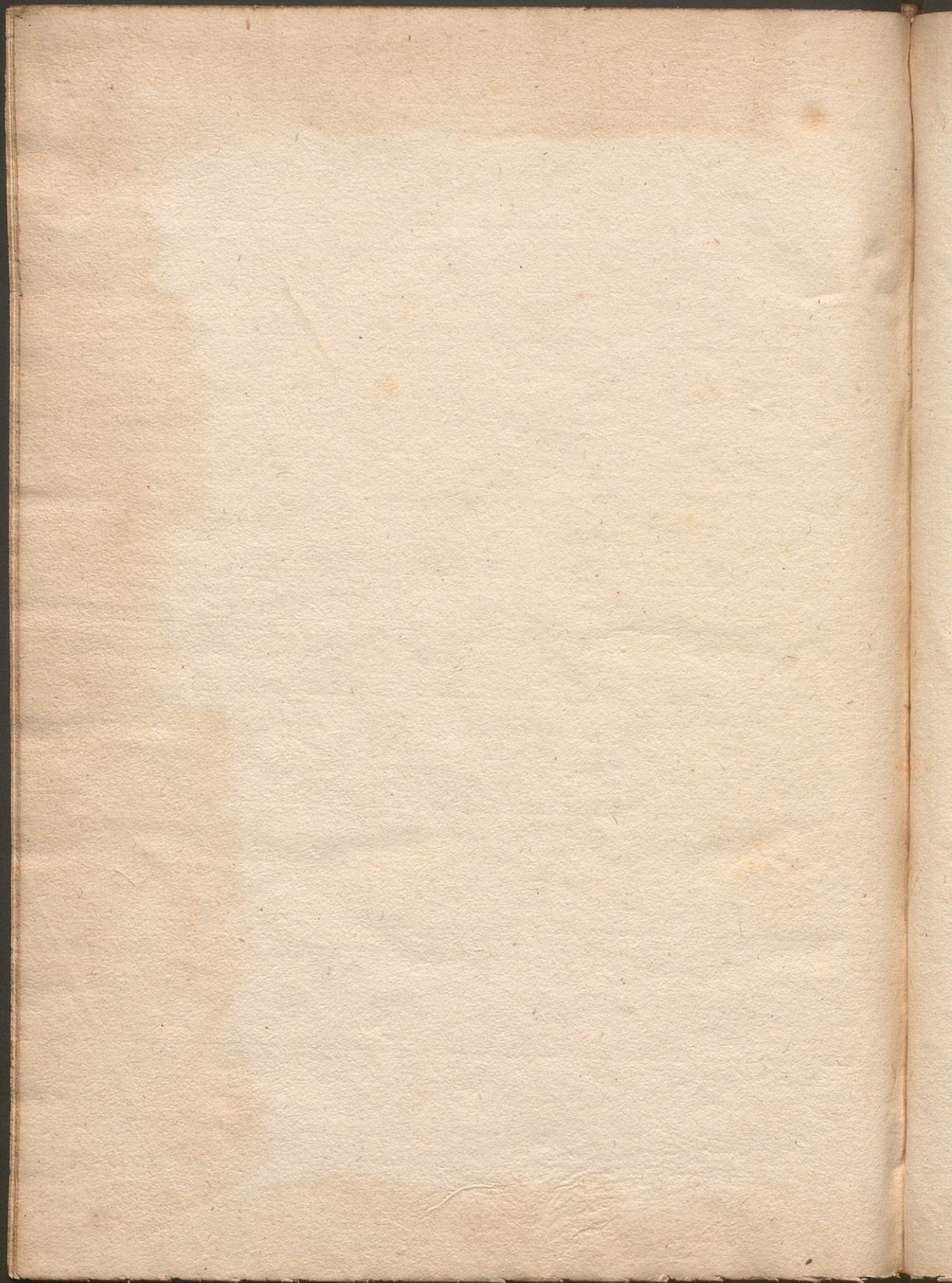


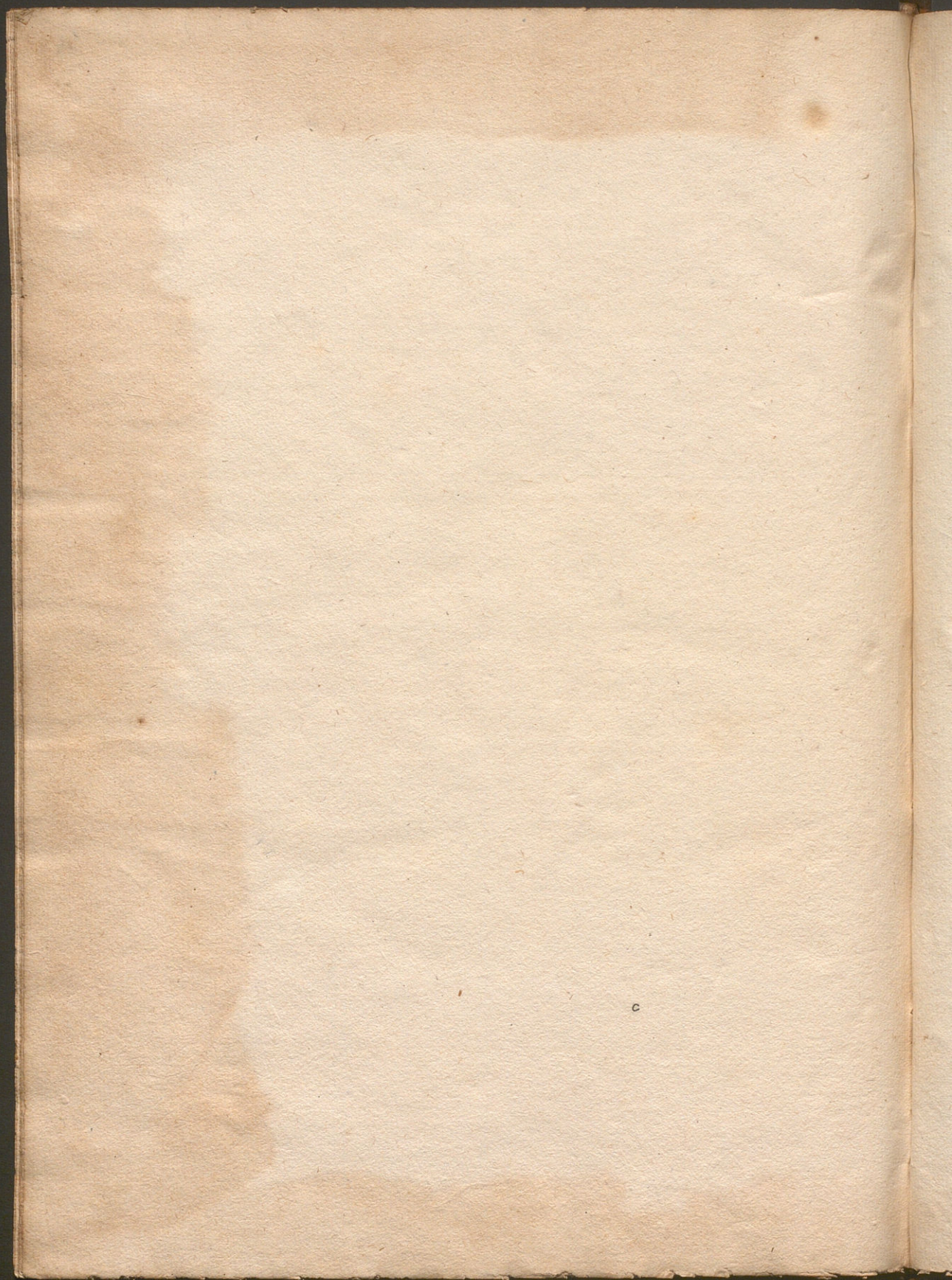


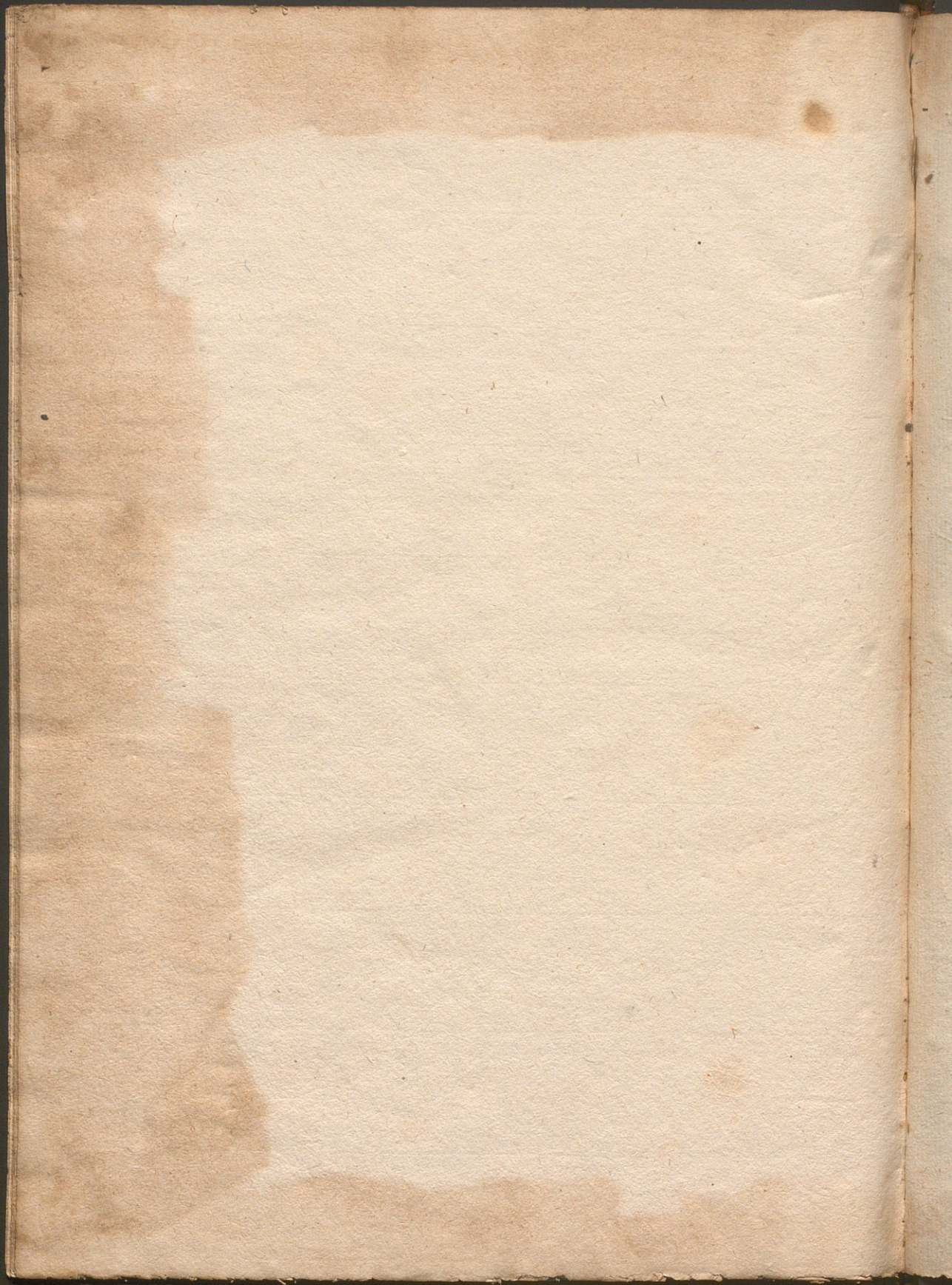


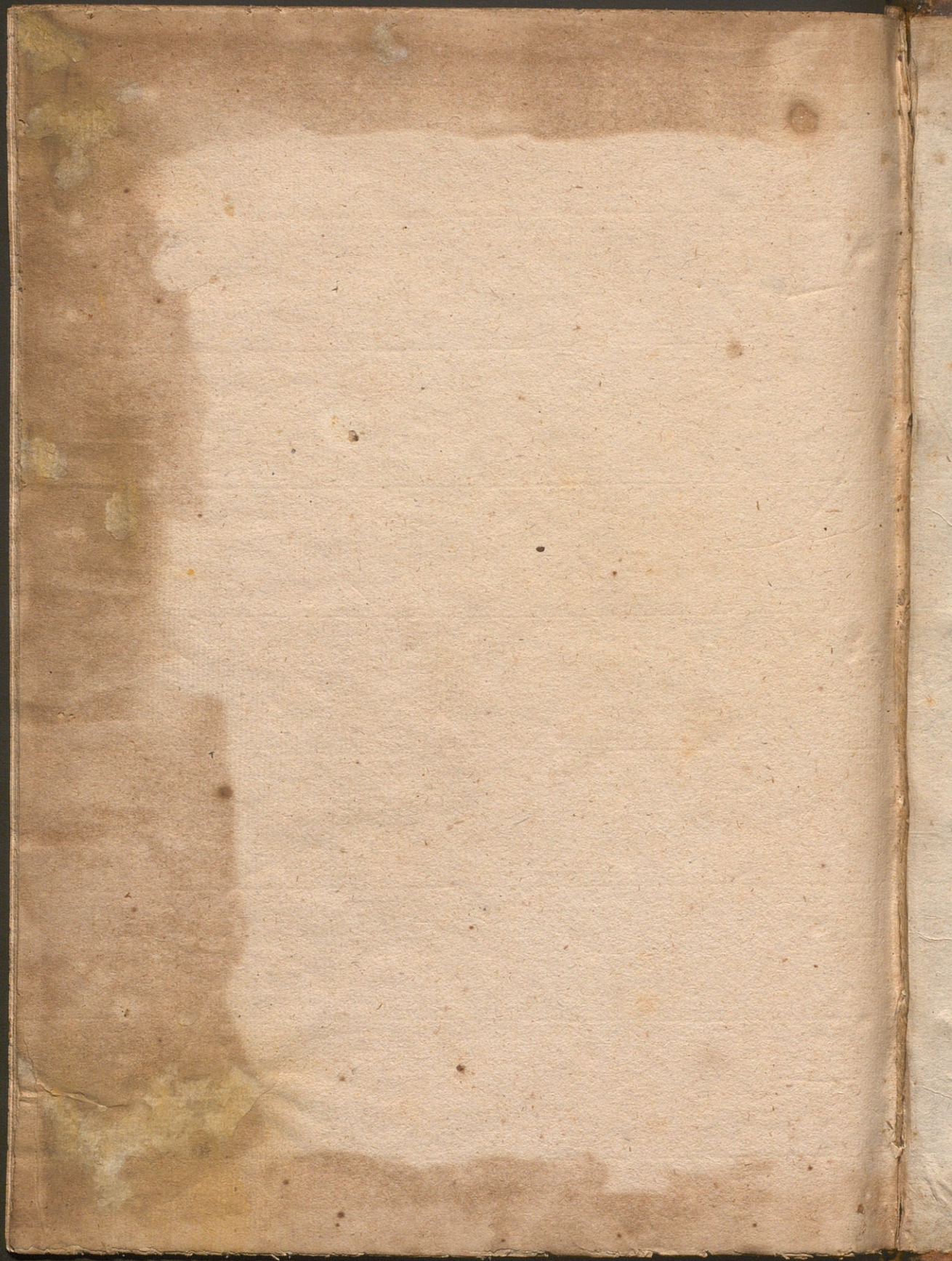






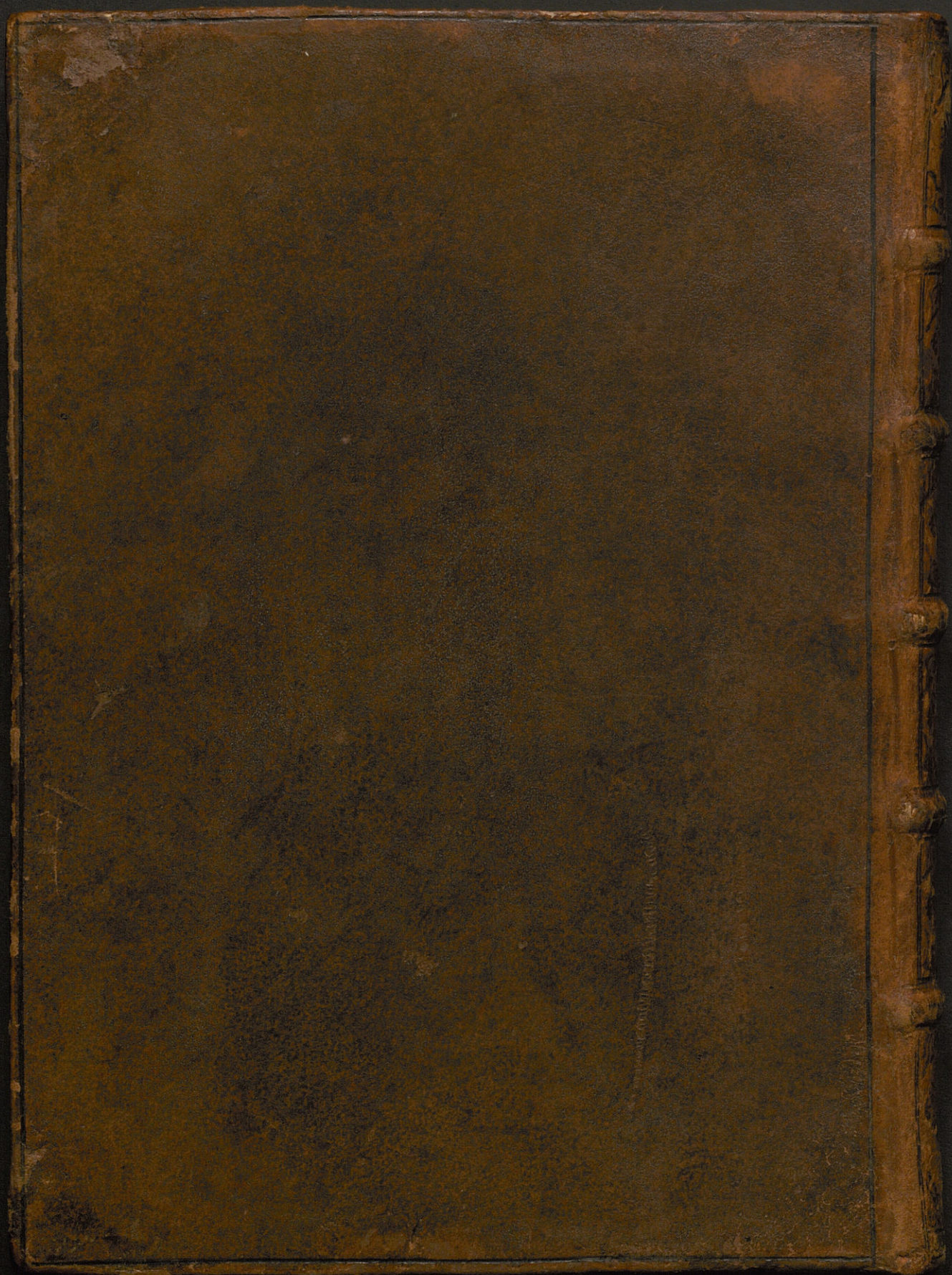






the HOYS of O.

Acq. 2022
Inv. 21406



VIE
DE
Blaise
PASCAL

1680

M.S.